Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°44

octobre-décembre 2026

Pollution, biodiversité, etc.

Table des matières

Pollution de l'Escaut : la Wallonie obtient 12 millions d'euros en réparation du préjudice écologique.....3
Les effets de la 5G sur la santé : la 5G est-elle dangereuse?.....4
Les «Whale Wars» islandaises – Opération 86.....13
Forêts rasées, montagnes bétonnées : la vraie carte des JO 2030 dans les Alpes.....20
« Ça bouchonne dans les montées » : le Mont-Blanc face à la surfréquentation.....24
« Apprenons à gérer notre peur du loup autrement que par l'abattage ».....28
Forêt : la mortalité des arbres explose sous l'effet d'un cumul d'anomalies climatiques.....31
Rapport inédit : 5,9 milliards d'animaux aquatiques sont victimes chaque année du fonctionnement des centrales nucléaires.....32
Rattrapée par le chaos climatique, l'énergie nucléaire sur la touche.....34
Le plomb dans l'aile : alliances et discordes entre chasseurs et ornithos.....37
Les pôles fondent ? Les riches touristes s'y précipitent pour se rafraîchir.....48
Réchauffement climatique : ce que le « consensus scientifique » ne vous dit pas.....51
Plus de 1600 scientifiques déclarent que l'urgence climatique est un mythe.....54
Il n'y a pas de transition énergétique : trois chercheurs du FMI enterrent le dogme.....58
Le vin du septentrion.....59
Rendre les villes plus fraîches ? On sait comment faire depuis des siècles.....61
Écocide.....62
Animaux nuisibles : neuf espèces de nouveau classées pour trois ans.....63
En Méditerranée, les derniers artisans-pêcheurs en autogestion luttent pour leur survie.....65
Marseille l'année dernière, Fontainebleau, Arcachon, la Drôme et les Écrins cette année : la France brûle sous l'incendie de l'austérité de l'Union européenne.....68
L'industrie du carbone a transformé la pollution en bonne conscience.....75
Le monde à tire-d'aile.....79
Dans les monts d'Arrée, le pâturage contre les incendies.....80
Canicule : quand les poulaillers industriels deviennent des pièges thermiques pour des centaines de milliers de volailles.....85
Sensibilité animale : travaillons à ôter nos œillères !.....86
Vincent Verzat « Ce n'est pas tant le climat qu'il s'agit de sauver que notre attachement au monde ».....89

Pollution de l'Escaut : la Wallonie obtient 12 millions d'euros en réparation du préjudice écologique



© Thierry Provost. En avril 2020, la rupture d'une digue de la sucrerie Tereos à Escaudœuvres avait provoqué une mortalité piscicole massive sur l'Escaut et ses affluents.

Les points à retenir

- Un accord de médiation porte l'indemnisation de 8,86 à 12 millions d'euros.
- Les fonds seront intégralement dédiés à la restauration du fleuve et de ses poissons.

« *Cinq ans après (sic) la pollution de l'Escaut provoquée par un accident industriel survenu à Escaudœuvres, la Région wallonne a obtenu réparation du préjudice écologique subi sur son territoire* », se félicite le gouvernement régional dans un communiqué daté du 22 juin.

En avril 2020, la rupture accidentelle d'une digue d'un bassin de lagunage de la sucrerie du groupe Tereos, située dans cette commune du Nord, avait occasionné le déversement de quelque 100 000 mètres cubes d'eaux de lavage de betteraves chargées en matières organiques. Cette pollution avait provoqué une asphyxie brutale du réseau hydrographique allant jusqu'à l'Escaut, entraînant une mortalité piscicole massive et des atteintes importantes aux écosystèmes.

La Région wallonne s'était constituée partie civile et, par son jugement du 12 janvier 2023, le tribunal judiciaire de Lille avait condamné l'industriel à l'indemniser à hauteur de 8,86 millions d'euros, en réparation du préjudice écologique. « *À l'issue d'une médiation engagée entre Tereos France et le gouvernement de Wallonie, un accord a permis de porter ce montant à 12 millions d'euros, soit plus de 3 millions d'euros supplémentaires* », se félicite le cabinet Huglo-Lepage Avocats, qui défend la région belge. « *Cette réparation figure parmi les plus importantes jamais obtenues en Europe au titre du préjudice écologique* », ajoute le cabinet, qui se félicite de la montée en puissance du principe pollueur-payeur.

« *Les moyens financiers perçus seront entièrement consacrés à la restauration du fleuve et au retour progressif de ses populations de poissons* », annonce le gouvernement wallon, conformément aux engagements pris dans le cadre de cette médiation. Sans attendre l'issue de la procédure, la Wallonie avait engagé une étude, qui a identifié cinq types d'aménagements susceptibles de reconstituer les populations de poissons : des zones enherbées et des lagunes inondées plusieurs mois au printemps, des frayères aménagées dans d'anciens bras et coupures du fleuve, des refuges aux confluences, des berges réaménagées et la plantation de végétation rivulaire. La Région doit choisir dans les prochains mois les premiers sites retenus parmi ceux qui ont été présélectionnés.

Laurent RADISSON, journaliste intégré, rédacteur en Chef de Droit de l'Environnement (Actu-Environnement), 24 juin 2026

https://www.actu-environnement.com/ae/news/pollution-escaut-tereos-wallonie-prejudice-ecologique-48205.php4#ntrack=cXVvdGlkaWVubmV8NDAzNw%3D%3D[MTY1Njgx]

Les effets de la 5G sur la santé : la 5G est-elle dangereuse?

La 5G est-elle dangereuse pour la santé ? Découvrez les effets des ondes sur le corps humain, les conclusions de l'ANSES et de l'OMS, et ce qui est dangereuse pour la santé ou non.

Votre routeur Wi-Fi tourne en ce moment même dans votre salon. Votre téléphone dort sur votre table de nuit. Les antennes 5G poussent sur les toits de votre quartier, souvent sans que personne n'ait été consulté. Et si vous posez la question *« est-ce dangereux pour ma santé ? »*, on vous répond que les études sont rassurantes, que les normes sont respectées, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, ou que vous êtes tout simplement un *« complotiste »* parce que vous osez poser des questions !
Soyons honnêtes. Cette réponse est incomplète. Les normes officielles ont été construites sur les seuls effets thermiques des ondes. Elles ne tiennent pas compte des *effets biologiques non thermiques* documentés par des centaines de chercheurs indépendants depuis des décennies. Et pour la bande 26 GHz de la 5G, il n'existe tout simplement pas encore assez de données pour que quiconque puisse affirmer, en toute conscience, que tout va bien.
Cet article ne cherche pas à alimenter une panique stérile. Il cherche à vous donner ce que les grandes agences sanitaires tardent à fournir : une lecture rigoureuse, documentée et courageuse d'un dossier que l'on referme trop vite, pendant que nos enfants grandissent baignés dans un environnement électromagnétique sans précédent dans l'histoire humaine.

5G : ce que la science documente vraiment
Commençons par le point technique que tout le monde cite pour clore le débat. La 5G repose sur des ondes non ionisantes : des radiofréquences qui n'ont pas l'énergie nécessaire pour casser directement l'ADN comme le font les rayonnements ionisants. Conclusion officielle : pas de danger. Fin de l'histoire.
Sauf que cette conclusion oublie l'essentiel. Le danger biologique ne passe pas uniquement par la cassure directe de l'ADN. Il passe aussi par le *stress oxydatif*, par la perturbation des systèmes de régulation cellulaire, par l'altération de la perméabilité membranaire. Ces mécanismes sont documentés. Ils sont publiés dans des revues scientifiques sérieuses. Et les normes officielles ne les prennent pas en compte, parce qu'elles ont été bâties à une époque où seuls les effets thermiques étaient mesurés.



237 scientifiques tirent la sonnette d'alarme
En 2017, un appel signé par 237 scientifiques et médecins de 41 pays a été adressé à l'ONU et à l'OMS. Ces experts demandaient un moratoire sur certaines technologies sans fil et un renforcement des normes d'ex-

position. Leur argument : les travaux disponibles documentent des effets biologiques réels à des niveaux bien inférieurs aux seuils réglementaires.
Cet appel n'a pas été suivi. Les déploiements ont continué. La 5G a été lancée. Et aujourd'hui, pour la bande 26 GHz, l'ANSES elle-même reconnaît que les données scientifiques sont insuffisantes pour conclure sur l'existence ou l'absence d'un danger sanitaire. Réfléchissez à ce que cela signifie : *on déploie une technologie de masse avant même d'avoir les études* pour savoir ce qu'elle fait à nos organismes.

Le CIRC classe les radiofréquences comme possiblement cancérogènes
Dès 2011, le Centre international de recherche sur le cancer a classé les radiofréquences en catégorie 2B : agents possiblement cancérogènes. Ce classement ne démontre pas un cancer causé par la 5G. Mais il signifie qu'un signal scientifique suffisamment sérieux existe pour que les experts de l'OMS aient jugé nécessaire de l'inscrire officiellement. Depuis cette date, les usages ont explosé. Les expositions ont été multipliées. Les études complémentaires réclamées n'ont pas été financées à la hauteur des enjeux.
Le mot « possiblement » n'est pas un blanc-seing. C'est un signal d'alerte que les institutions ont choisi de lire comme une autorisation de continuer.
Les personnes électro-hypersensibles existent. Leur souffrance est réelle.
Troubles du sommeil. Maux de tête chroniques. Difficultés de concentration. Vertiges. Fatigue sans cause organique identifiable. Ces symptômes reviennent d'un pays à l'autre, avec des formulations presque identiques, chez des milliers de personnes qui décrivent une sensibilité aux ondes électromagnétiques.
L'OMS reconnaît que l'électro-hypersensibilité correspond à une souffrance réelle qui peut altérer profondément la qualité de vie. Ce qu'elle ne valide pas encore, c'est le lien causal direct et uniforme avec les ondes. Mais refuser d'établir un lien causal n'est pas la même chose que prouver l'innocuité. Beaucoup de patients entendent seulement la seconde moitié de la phrase. C'est une erreur clinique autant qu'humaine. Et pendant ce temps, ces personnes vivent avec une pathologie que le système médical ne sait pas soigner, parce qu'il refuse d'en reconnaître la cause probable.
Pour une synthèse complète sur les mécanismes biologiques documentés et les moyens de réduire son exposition, vous pouvez lire cette analyse sur les effets des ondes électromagnétiques sur la santé.

Sous la direction du Pr. Dominique Belpomme (cancérologue), avec des juristes, biologistes et physiciens internationaux



> ***Le Livre Noir des Ondes*** : les dangers des technologies sans fil documentés par des experts de huit disciplines, avec des pistes concrètes pour réduire son exposition. Les preuves que les institutions ne compilent pas.

Dr Jean-Marc Sabatier : ce que les ondes font réellement à vos cellules
Les statistiques et les classements officiels, c'est une chose. Comprendre *par quel mécanisme précis* les ondes agissent sur la biologie humaine, c'en est une autre. C'est là que le débat public accroche depuis des années : faute d'explication mécanistique claire, il est trop facile de renvoyer les inquiétudes au registre de la peur irrationnelle.

Le Dr *Jean-Marc Sabatier*, directeur de recherche au CNRS, docteur en biologie cellulaire et en microbiologie, a travaillé précisément sur cette question. Dans cette interview, il identifie la cible biologique précise des ondes et explique pourquoi les normes actuelles passent complètement à côté du problème réel. Ses conclusions changent la manière de lire tout le dossier 5G.

https://youtu.be/PT5XBvMCHYw

Le système rénine-angiotensine : la cible que les normes ignorent

La révélation centrale du Dr Sabatier : les ondes électromagnétiques agissent sur le *système rénine-angiotensine (SRA)*, le grand chef d'orchestre de l'organisme humain. Ce système n'est pas seulement un régulateur de la pression artérielle. Il est présent sur toutes les membranes cellulaires sans exception, des neurones aux cellules reproductrices, des cellules immunitaires aux cellules cutanées.

Comprenez ce que cela signifie. Le SRA contrôle la production des hormones stéroïdes et sexuelles. Il contrôle la réparation de l'ADN. Il pilote l'autophagie cellulaire, c'est-à-dire le nettoyage et le renouvellement de vos cellules. Il régule même la longueur des télomères, qui détermine en partie votre espérance de vie. Quand les ondes électromagnétiques dérèglent ce système en suractivant ses récepteurs délétères, les conséquences se propagent à tout l'organisme simultanément.

Voilà le mécanisme que les normes officielles, construites sur le seul effet thermique, ne prennent pas en compte. Le *stress oxydatif* documenté dans les études épidémiologiques, les altérations de l'ADN, les perturbations membranaires, la fatigue cellulaire : tout cela s'explique précisément par cette cascade de dérèglements du SRA. Ce n'est pas de la spéculation. C'est de la biologie cellulaire.

2,45 GHz, Wi-Fi et durée d'exposition : les chiffres précis

Le Dr Sabatier identifie des *fréquences particulièrement délétères* : entre 300 MHz et 300 GHz pour les hyperfréquences, et entre 5 et 80 Hz pour les très basses fréquences, qui correspondent aux fréquences de résonance de nos organes. La fréquence *2,45 GHz*, celle de votre box Wi-Fi domestique, figure explicitement dans cette liste.

Votre routeur tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Dans votre salon, dans votre cuisine, dans la chambre de vos enfants. Un téléphone utilisé deux minutes n'expose pas comme un routeur actif en permanence à un mètre du lit. La durée et la répétition sont déterminantes. C'est exactement ce que les mesures ponctuelles de l'ANFR ne capturent pas : elles mesurent des niveaux instantanés, pas des expositions cumulées sur dix, vingt, trente ans de vie quotidienne.

La barrière hémato-encéphalique fragilisée par les ondes

Le Dr Sabatier apporte une confirmation biologique à ce que plusieurs équipes de recherche ont exploré indépendamment : les ondes électromagnétiques modifient la perméabilité des jonctions serrées qui constituent la *barrière hémato-encéphalique*. Cette barrière est votre premier rempart contre le passage dans le cerveau de substances que le sang ne devrait pas y amener.

Quand le taux de vitamine D est insuffisant, ces jonctions se relâchent naturellement. Les ondes agissent précisément sur ce même mécanisme de régulation via le SRA. Le résultat : une barrière affaiblie, des voies d'entrée ouvertes, des effets neurologiques potentiels que le modèle thermique ne prédit pas et ne mesure pas. C'est là que certains symptômes des électro-hypersensibles trouvent une explication biologique cohérente, sans avoir besoin de postuler quoi que ce soit de mystérieux.

La protection nutritionnelle : vitamine D, zinc et magnésium

La bonne nouvelle dans l'analyse du Dr Sabatier, c'est qu'une protection ciblée est possible. Trois micronutriments soutiennent directement le système rénine-angiotensine face aux perturbations électromagnétiques :

- **La vitamine D3** (taux cible : 50 à 100 ng/mL de calcidiol) : elle restaure l'intégrité des jonctions intercellulaires fragilisées par les ondes. Un taux insuffisant, constaté chez une majorité de la population occidentale, laisse les barrières biologiques en état de faiblesse permanente face aux agressions électromagnétiques.
- **Le zinc** (10 à 40 mg par jour) : cofacteur indispensable du récepteur ECA2, qui régule l'angiotensine 2. Sans zinc, ce récepteur protecteur ne fonctionne pas, et l'excès d'angiotensine 2 (pro-inflammatoire et pro-oxydant) s'accumule librement.
- **Le magnésium** (80 % des personnes en sont déficientes) : nécessaire pour activer la vitamine D et protéger les neurones d'un excès de calcium intracellulaire induit par la dépolarisation membranaire que certaines fréquences peuvent provoquer.

Ces précautions ne bloquent pas les ondes. Elles renforcent les systèmes de régulation cellulaire qui en atténuent les effets. Elles constituent la première ligne de défense nutritionnelle, en attendant que nos institutions trouvent le courage de revoir des normes construites sur une science incomplète.



Anthony Brun-Maestroni

> ***Suicide connecté*** : ingénieur dans l'industrie automobile, l'auteur a tout perdu après avoir développé une électro-hypersensibilité sévère. Son emploi, son logement, ses projets. Son livre documente de l'intérieur les mécanismes technologiques et politiques derrière l'exposition massive aux ondes. Un témoignage que les tableaux statistiques ne peuvent pas remplacer.

Quels sont les inconvénients réels de la 5G sur la santé ?

La 5G n'est pas un réseau uniforme. Elle repose sur plusieurs bandes de fréquences, et cette distinction est fondamentale quand on parle de ses effets sur la santé. La bande 3,5 GHz, déjà largement déployée, repose sur des radiofréquences voisines de celles des générations précédentes. Insuffisamment étudiées pour leur innocuité à long terme, mais au moins connues. La bande 26 GHz, elle, est une terra incognita sanitaire.



La bande 26 GHz : déployée avant d'être étudiée

L'ANSES l'a écrit noir sur blanc : pour la bande 26 GHz, les données scientifiques ne permettent pas de conclure sur l'existence, ou l'absence, d'un danger sanitaire. À cette fréquence, le rayonnement est absorbé dans le premier millimètre de tissu cutané, avec une concentration sur la peau et les yeux. On nous dit que la faible pénétration est rassurante. Mais la peau n'est pas un simple emballage. Elle est couverte de terminaisons nerveuses, de récepteurs, de glandes sudoripares. Et les yeux sont particulièrement vulnérables aux hyperfréquences.

L'argument « pas assez de pénétration pour être dangereux » est exactement du même ordre que « pas assez d'énergie pour casser l'ADN directement ». Il décrit un mécanisme connu tout en ignorant les mécanismes non thermiques que la recherche documente depuis vingt ans. Ce n'est pas de la science. C'est de la communication rassurante.

Mélatonine, sommeil et dérèglements hormonaux documentés

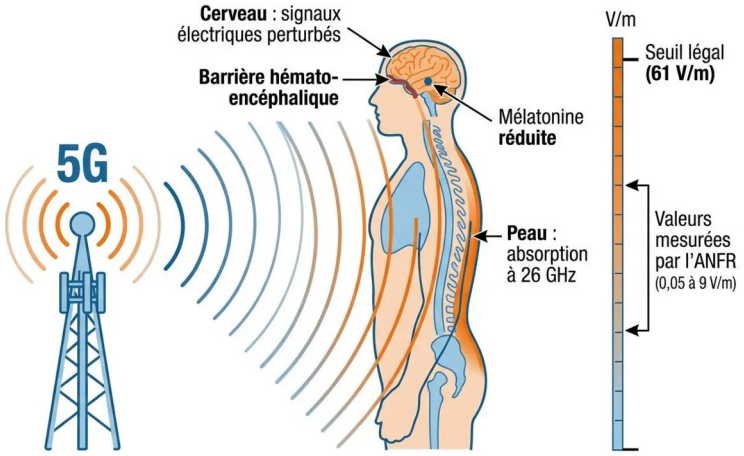
Parmi les travaux publiés sur les radiofréquences et la santé, une méta-analyse publiée dans *Bioelectromagnetics* rapporte une diminution de la production de mélatonine sous exposition aux ondes électromagnétiques. La mélatonine ne régule pas seulement le sommeil. Elle est aussi un puissant antioxydant, un modulateur immunitaire et un régulateur des cycles cellulaires. Sa perturbation chronique n'est pas un détail.
Pour les mécanismes de stress oxydatif cellulaire et les effets sur la perméabilité membranaire, vous pouvez lire directement l'analyse de Luc Vervliet sur les effets biologiques des ondes sur la santé.

L'écart scandaleux entre les normes françaises et les recommandations européennes

Voici un chiffre qu'on vous cache rarement mais qu'on ne vous explique jamais vraiment. Le Conseil de l'Europe recommande un seuil de prévention à long terme de 0,6 V/m pour l'exposition aux ondes en intérieur. La valeur d'attention retenue en France est de 6 V/m. L'écart est de un à dix.
Dix fois plus tolérant. Pour vos enfants qui grandissent dans des écoles équipées de Wi-Fi. Pour les personnes âgées dans leurs maisons de retraite connectées. Pour les nourrissons dans des chambres à côté d'un babyphone sans fil. Cette décision n'est pas anodine. Elle est le résultat d'arbitrages dans lesquels les intérêts économiques des opérateurs téléphoniques ont pesé d'un poids que nul ne peut nier sérieusement.
Plus de 10 000 études scientifiques documentent des effets biologiques à des niveaux inférieurs aux limites réglementaires actuelles. Ces limites ont été construites sur l'effet thermique seul. Si des effets non thermiques existent, et la littérature indépendante dit qu'ils existent, ce cadre réglementaire est structurellement incomplet.

Effet de la 5G sur le corps humain : les chiffres qu'on ne vous montre pas

L'ANSES conclut dans son rapport d'avril 2021 qu'aucun risque sanitaire avéré n'est mis en évidence pour les bandes déjà déployées jusqu'à 3,5 GHz, dans le respect des limites réglementaires en vigueur. C'est le point de départ factuel (voir l'article Natura-sciences ici). Mais ce point de départ ne clôture rien. Il ouvre une série de questions que le rapport lui-même ne répond pas.



Ce que les mesures terrain révèlent vraiment

Les mesures de l'ANFR sur le terrain montrent des niveaux qui rassurent en apparence. En environnement urbain dense, la bande 3,5 GHz produit en moyenne 1,36 V/m en extérieur et 0,76 V/m en intérieur. Moins de 1 % des mesures dépassent 6 V/m. Bien en dessous de la limite légale de 61 V/m.
Ces chiffres méritent d'être lus avec les bonnes lunettes. Ils mesurent des expositions ponctuelles à un instant T. Ils ne mesurent pas l'exposition cumulée d'un enfant qui passe douze heures par jour dans une salle de classe équipée de plusieurs bornes Wi-Fi. Ils ne mesurent pas l'exposition nocturne d'un adulte qui dort avec son téléphone sur la table de nuit. Ils ne mesurent pas ce que sera l'exposition quand la bande 26 GHz sera pleinement déployée.

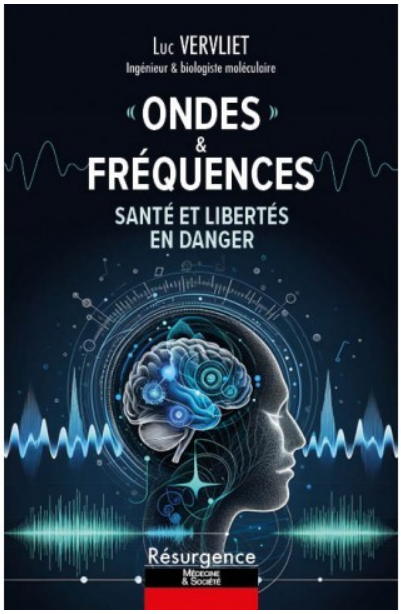
Contexte de mesure	Niveau d'exposition moyen	Seuil légal français	Recommandation Conseil de l'Europe
Urbain dense, extérieur (5G 3,5 GHz)	1,36 V/m	61 V/m	0,6 V/m
Urbain dense, intérieur (5G 3,5 GHz)	0,76 V/m	61 V/m	0,6 V/m
Mesures terrain ANFR (toutes configurations)	0,05 à 9 V/m	61 V/m	0,6 V/m
Bande 26 GHz (données disponibles)	Insuffisantes pour conclure	61 V/m	0,6 V/m

Regardez ce tableau. L'exposition moyenne en intérieur dans une ville dense dépasse déjà la recommandation du Conseil de l'Europe. Pas la limite légale française. La recommandation de précaution européenne. Dans votre appartement, aujourd'hui, avec la 5G actuelle, les niveaux d'exposition dépassent ce que des experts indépendants estiment prudent pour une exposition à long terme.

La distance à l'antenne : une question mal posée

La question « à quelle distance d'une antenne suis-je en sécurité ? » est légitime mais incomplète. Elle suppose que le danger vient principalement de l'antenne extérieure. Or les mesures confirment ce que le Dr Sabatier explique biologiquement : les sources les plus dangereuses sont les plus proches. Votre téléphone contre l'oreille pendant un appel. Votre tablette posée sur le ventre de votre enfant. Votre routeur Wi-Fi dans la pièce de vie, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Vous pouvez consulter les conclusions officielles sur le risque sanitaire lié à la 5G selon l'ANSES. Lisez-les. Et notez ce qu'elles ne disent pas sur la bande 26 GHz, sur les expositions cumulées, sur les populations vulnérables. Le silence des institutions est aussi une information.



Luc Vervliet

> ***Ondes et Fréquences*** : 192 pages de synthèse scientifique indépendante sur les mécanismes par lesquels les ondes électromagnétiques affectent la santé. Les données que les normes officielles ignorent. Les preuves à avoir entre les mains pour comprendre et pour informer.

Réduire son exposition à la 5G au quotidien

Vous n'avez pas été consulté sur le déploiement de la 5G dans votre quartier. Personne ne vous a demandé si vous acceptiez d'exposer vos enfants à des fréquences dont les effets à long terme ne sont pas connus. C'est un fait. Et c'est une injustice. Mais en attendant que les institutions fassent leur travail, il y a ce que vous pouvez faire aujourd'hui, dans votre maison, pour réduire votre exposition et celle de votre famille.

Le principe est simple : les sources d'exposition les plus dangereuses sont les plus proches de votre corps et les plus durables dans le temps. Commencez par elles. Le reste attendra.

Gestes concrets pour limiter l'exposition aux ondes

- **Mode avion la nuit** : votre téléphone hors de la chambre à coucher, en mode avion ou éteint. Ce seul geste réduit votre exposition nocturne de plusieurs heures par jour, chaque nuit, trois cent soixante-cinq jours par an.
- **Routeur Wi-Fi coupé la nuit** : une multiprise avec interrupteur suffit. Ce n'est pas un sacrifice. C'est une précaution de bon sens face à une source d'émission continue dans votre espace de récupération.
- **Connexion filaire** : un câble Ethernet sur votre poste de travail fixe supprime une source de rayonnement Wi-Fi proche et améliore la stabilité de votre connexion. Deux bénéfices pour un geste.
- **Casque filaire** : remplacer vos écouteurs Bluetooth par un casque filaire élimine une source d'exposition prolongée à quelques centimètres de votre cerveau. Pour vos enfants qui écoutent de la musique des heures par jour, ce geste est particulièrement important.
- **Distance au téléphone** : le DAS maximal réglementaire est fixé à 2 W/kg pour la tête et le tronc. Chaque centimètre de distance supplémentaire entre l'appareil et votre corps réduit significativement l'exposition reçue.

Protéger son sommeil : la priorité absolue

La nuit est le moment où votre organisme répare, nettoie et régénère. Le rythme hormonal ralentit. La mélatonine monte. Les mécanismes immunitaires se consolident. C'est précisément cette période que vous sabotez quand vous laissez des fréquences inutiles actives près de votre lit.

Sortir le téléphone de la chambre et couper le Wi-Fi nocturne a suffi à des personnes électro-sensibles pour voir disparaître des symptômes installés depuis des mois. Ce n'est pas universel. Mais ces mesures sont gratuites, réversibles, sans aucun effet secondaire. La question n'est pas « est-ce que ça marche à coup sûr ? ». La question est « pourquoi ne pas l'essayer ? »

Ces informations sont données à titre éducatif. Elles ne remplacent pas l'avis d'un professionnel de santé. En cas de symptômes persistants, consultez votre médecin.

Ce que le principe de précaution exige face aux ondes

237 scientifiques ont demandé un moratoire. L'ANSES reconnaît l'absence de données suffisantes sur la bande 26 GHz. Le Conseil de l'Europe recommande des seuils dix fois inférieurs aux normes françaises. Des milliers de personnes souffrent d'une pathologie que le système refuse encore d'attribuer à sa cause probable. Et la 5G continue de se déployer.

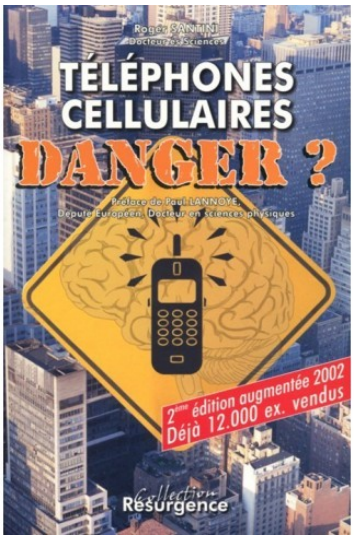
Le principe de précaution ne demande pas d'attendre la certitude scientifique définitive pour agir. Il demande d'agir dès que les signaux d'alerte sont suffisamment sérieux pour justifier des mesures préventives, surtout quand ces mesures sont simples et réversibles. En l'état actuel du dossier, ce seuil est largement dépassé.

Cet article défend une position claire : nous demandons, avec les chercheurs indépendants, les médecins signataires et les parlementaires qui ont porté ces questions, un vrai moratoire sur le déploiement de la bande 26 GHz tant que des études sérieuses et indépendantes n'auront pas été menées. Nous demandons une révision des normes d'exposition intégrant les effets non thermiques. Nous demandons que les enfants, population particulièrement vulnérable dont le cerveau et le système nerveux sont encore en développement, soient protégés en priorité.

En attendant que les institutions bougent, vous pouvez vous informer. Vous pouvez partager. Et vous pouvez agir dans votre espace de vie. C'est exactement pour cela que les livres de référence sur ce sujet existent.

Sclérose en plaques et pollution électromagnétique

Dr Jean-Pierre Maschi, radié de l'Ordre des médecins en 1968 pour avoir établi le lien entre pollution électromagnétique et maladies neurologiques. Réhabilité 34 ans plus tard. 346 pages d'une épopée scientifique et judiciaire qui préfigure exactement le combat d'aujourd'hui.



Téléphones cellulaires, danger ?
208 pages de preuves sur les hyperfréquences pulsées des téléphones mobiles. Déjà 12 000 exemplaires vendus. Un livre que l'industrie téléphonique aurait préféré ne jamais voir publié.

Votre GSM, votre santé : on vous ment



Dr Gautier, Dr Le Ruz, Pr Oberhausen, Dr Santini : 60 questions de lecteurs. Des réponses documentées. Un guide pour déposer plainte contre les antennes-relais. Le titre du livre dit tout ce qu'il y a à savoir sur la posture éditoriale.

L'habitat sain ? Risques liés aux pollutions électriques et magnétiques
Danze, Le Ruz, Bousquet, Louppe : 256 pages pour passer de la prise de conscience à l'action concrète. Pièce par pièce, appareil par appareil : reprendre le contrôle de l'environnement électromagnétique de votre foyer, maintenant.



Foire aux questions
La 5G est-elle dangereuse pour la santé ?
Pour les bandes déjà déployées en France, de 700 MHz à 3,5 GHz, l'ANSES ne met pas en évidence de risque sanitaire avéré dans le respect des limites réglementaires actuelles. Mais ces limites ont été construites sur les seuls effets thermiques et ignorent les effets biologiques non thermiques documentés par des centaines de chercheurs indépendants. Pour la bande 26 GHz, l'ANSES elle-même reconnaît l'insuffisance des données disponibles pour conclure. Affirmer que la 5G est sans risque est scientifiquement inexact. Affirmer que le danger est démontré avec certitude l'est aussi. La position intellectuellement honnête est d'exiger des études sérieuses et indépendantes avant tout déploiement massif supplémentaire.

Quels sont les effets biologiques documentés des ondes électromagnétiques ?
Au-delà de l'effet thermique reconnu officiellement, la littérature scientifique indépendante documente plusieurs effets biologiques non thermiques : stress oxydatif cellulaire, altérations de l'ADN, perturbation de la production de mélatonine (méta-analyse publiée dans Bioelectromagnetics), modification de la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique. Le Dr Jean-Marc Sabatier, directeur de recherche au CNRS, identifie la perturbation du système rénine-angiotensine comme mécanisme central expliquant ces effets. Le CIRC a classé les radiofréquences comme possiblement cancérogènes (catégorie 2B) dès 2011.

Comment le système rénine-angiotensine est-il perturbé par les ondes électromagnétiques ?
Selon le Dr Jean-Marc Sabatier, directeur de recherche au CNRS, les ondes électromagnétiques perturbent le système rénine-angiotensine (SRA) en suractivant des récepteurs délétères, notamment le récepteur AT1R. Ce système est présent sur toutes les membranes cellulaires et contrôle la production hormonale, la réparation de l'ADN, la perméabilité de la barrière hémato-encéphalique et les défenses antioxydantes. Sa perturbation génère une cascade d'effets pro-inflammatoires et pro-oxydants qui explique mécanistiquement les symptômes rapportés par les personnes électro-hypersensibles et les altérations documentées dans les études épidémiologiques.

Comment se protéger efficacement des ondes 5G au quotidien ?
Les mesures les plus efficaces agissent sur les sources les plus proches du corps : téléphone en mode avion hors de la chambre la nuit, routeur Wi-Fi coupé pendant le sommeil, casque filaire à la place des écouteurs Bluetooth, connexion Ethernet sur les postes fixes. Sur le plan nutritionnel, un apport optimal en vitamine D3 (50 à 100 ng/mL de calcidiol), zinc (10 à 40 mg par jour) et magnésium soutient le système rénine-angiotensine face aux perturbations électromagnétiques. Ces informations sont données à titre éducatif et ne remplacent pas l'avis d'un professionnel de santé.

Pourquoi les normes d'exposition aux ondes sont-elles différentes en France et en Europe ?
Le Conseil de l'Europe recommande un seuil de précaution de 0,6 V/m pour l'exposition aux ondes en intérieur à long terme. La valeur d'attention retenue en France est de 6 V/m, soit dix fois plus élevée. La limite légale française est de 61 V/m. Cet écart reflète des choix politiques et économiques, pas uniquement des positions scientifiques. Les normes actuelles ont été construites sur les seuls effets thermiques mesurables et ne prennent pas en compte les effets biologiques non thermiques documentés par la recherche indépendante. Des rapports parlementaires européens ont réclamé à plusieurs reprises leur révision.

ÉDITIONS MARCO PIETTEUR
26 juin 2026

Les «Whale Wars» islandaises – Opération 86



Une équipe du SWAT islandais s'apprête à monter à bord du navire de la Garde côtière «Freya» en descendant en rappel jusqu'au pont. © DR

L'année prochaine, en 2027, marquera mon demi-siècle d'activisme non violent et déterminé, consacré à la défense et à la protection des grandes baleines. Cette étape remonte à 1977, lorsque j'ai fondé la Sea Shepherd Conservation Society après avoir été témoin direct du harponnage d'un cachalot par un baleinier soviétique dans le Pacifique Nord.
Mon engagement envers cette cause remonte toutefois à quelques années auparavant. En 1975, j'ai plongé mon regard dans l'œil agonisant d'un cachalot qui avait été harponné par un baleinier soviétique. Ce moment a complètement bouleversé ma vision du monde et a changé le cours de ma vie.
Je me suis dit: « La défense de ces êtres d'une importance capitale vaut-elle la peine que j'y consacre ma vie et que je risque ma vie et ma liberté ? »
Mon cœur et mon esprit m'ont répondu que oui.
À bien des égards, ce fut une révélation qui, depuis lors, a été à la fois une bénédiction et une malédiction.
Ce que j'ai vu dans ce regard envoûtant, ce n'était pas seulement mon avenir, mais celui de l'humanité tout entière. Tout a commencé lorsque j'ai pris conscience que les Soviétiques tuaient des cachalots pour leur cété, une huile hautement résistante à la chaleur, utilisée pour lubrifier leurs missiles balistiques intercontinentaux. Ils massacraient ces êtres vivants merveilleusement intelligents, magnifiques, doués de conscience et de sensibilité pour fabriquer une arme destinée à l'extermination massive de l'humanité.

Au début du XX^{e} siècle, des centaines de milliers de baleines ont été massacrées pour leur huile et leur graisse afin de fabriquer des engins explosifs qui ont tué des millions de personnes.
Des recherches plus approfondies m'ont permis de comprendre le rôle crucial que jouent les grandes baleines dans le maintien de la santé du phytoplancton mondial. Depuis 1950, on constate une diminution de 40% du phytoplancton dans les mers, selon une étude publiée dans un numéro de *Scientific American* de 2010. (août 2010 – volume 303, n° 2. (« La population de phytoplancton a chuté de 40 % depuis 1950 »).

Les baleines sont les « agriculteurs de la mer » : elles fertilisent l'océan avec des nutriments essentiels tels que le fer, l'azote et le magnésium, qui favorisent la croissance du phytoplancton.
Au stress lié à la diminution du nombre de cétacés s'ajoute une étude publiée dans *Science Advances* (vol. 11, n° 42) le 17 octobre 2023, intitulée « Baisse de la verdure océanique et des proliférations de phytoplancton aux latitudes basses et moyennes dans un contexte de réchauffement climatique », qui fait état d'un déclin mondial du phytoplancton entre 2001 et 2023, attribué à la hausse des températures de la mer due au changement climatique. L'étude menée par Zhongkun Hong et Honwei Fang de l'université Tsinghua à Pékin a mis en évidence que les concentrations de phytoplancton sont plus faibles dans les régions où les tempé-

ratures de surface de la mer sont plus élevées, ce qui est lié à une stratification océanique plus marquée et à une réduction de la remontée des nutriments.



Figure 3. Processing sperm whales on the deck of a Soviet factory ship. Photos by Nikolai Doroshenko.



Figure 4. Objects found by Soviet whalers in the stomach of a sperm whale killed in the North Pacific. Photo by Nikolai Doroshenko.

Le changement climatique et le déclin des cétacés, associés à la diminution mondiale des populations de poissons et d'oiseaux marins, pourraient entraîner une nouvelle baisse du phytoplancton au cours des trois prochaines décennies.
Une population de phytoplancton en bonne santé nécessite des excréments de baleines et moins de plastiques, de métaux lourds et de produits chimiques dans la mer. Le phytoplancton produit environ 70% de l'oxygène que tous les êtres vivants respirent. Si le phytoplancton diminue, la biodiversité s'appauvrit ; si le phytoplancton disparaît de la mer, il en va de même pour la plupart des êtres vivants terrestres et marins.
C'est pourquoi, depuis cinq décennies, ma devise est : *Si l'océan meurt, nous mourons !*

Depuis cinquante ans, je me bats pour les baleines dans tous les océans du monde : des eaux glaciales de l'océan Austral aux océans Indien, Atlantique et Pacifique, jusqu'à l'Arctique.
Au cours de cette période, j'ai éperonné et coulé quelques baleiniers, j'ai affronté les marines de la Norvège, de l'Islande, du Danemark, du Portugal et de l'Union soviétique, ainsi que les garde-côtes du Japon, du Canada et des États-Unis ; et je l'ai fait sans causer le moindre blessé ni être condamné pour un crime. Car mes adversaires n'étaient rien d'autre que des baleiniers pirates ou des opérations de chasse à la baleine menées au mépris du droit international en matière de conservation.
Ces campagnes ont été relatées dans des documentaires, des livres, des publications et la série télévisée *Whale Wars* que j'ai développée pour Discovery Animal Planet.
La récompense de mes actions a été de sauver la vie de milliers de cétacés. Le prix à payer a été les conséquences: détention, emprisonnement, coups, menaces, ainsi que des années passées en exil et poursuivi en vertu d'une notice rouge d'Interpol émise par le Japon pendant quatorze ans, jusqu'à ce que le mandat soit

rejeté par Interpol en juillet 2025 pour motif de motivation politique. Bien que je n'aie jamais été condamné pour un crime, ce n'est pas faute d'efforts de la part des gouvernements défendant les baleiniers auxquels je me suis opposé.
Cet été, notre combat pour défendre la vie des rorquals communs, une espèce menacée, a repris en Islande. C'est une longue lutte qui remonte à 1986, lorsque l'Islande a décidé de défier le moratoire mondial sur la chasse à la baleine décrété par la Commission baleinière internationale.
En réponse à cette première défiance de l'Islande, j'ai organisé une campagne menée par Rodney Coronado visant à saborder deux des quatre baleiniers islandais en novembre 1986. Ces deux épaves rouillées (Hvalur 6 et Havulur 7) gisent actuellement sur la plage rocheuse près des baleiniers de Kristján Loftsson à Hvalfjodur. Notre opposition a mis fin à ses activités de chasse à la baleine en 2007, en 2019, durant l'été 2023, ainsi que pendant toute l'année 2024 et en 2026.



Les épaves rouillées du Hvalur 6 et du Hvalur 7, que nous avons coulées en novembre 1986, mettant ainsi fin à leur carrière de baleiniers. © CPWF

Kristján Loftsson est un multimillionnaire octogénaire jouissant d'une influence politique considérable en Islande. Bien que la plupart des Islandais et le gouvernement actuel s'opposent à la chasse à la baleine, il a finalement réussi à obtenir un quota de cinq ans pour massacrer des rorquals communs, une espèce menacée, à compter de cette année.
J'utilise délibérément le mot « massacre r», car il existe de nombreuses preuves démontrant que les baleines sont des êtres vivants hautement intelligents, dotés de conscience et de sensibilité, auxquels des droits juridiques ont été accordés en Équateur et en Inde, ainsi que des droits de protection en Nouvelle-Zélande.
Cet été, Loftsson a procédé à la chasse avec un quota de 150 rorquals communs menacés d'extinction, bien qu'il n'existe aucun marché pour la viande de baleine. Le Japon a refusé d'acheter des baleines à l'Islande, ne lui laissant comme seul débouché que son idée, aussi ambitieuse qu'irréaliste, de vendre des compléments alimentaires à base d'huile de baleine aux Africains qui, selon lui, « meurent de faim ».

À cause de ce que j'ai vu dans l'œil de cette baleine mourante il y a un demi-siècle, je me suis retrouvé une fois de plus cet été face à ce capitaine Achab des temps modernes, un homme qui tue des baleines non pas pour le profit, mais simplement parce qu'il aime tuer des baleines.
En raison des poursuites incessantes du Japon, malgré le retrait de la notice rouge d'Interpol à mon encontre, je n'ai pas pu diriger la campagne moi-même.
J'ai engagé un capitaine qui partageait mes objectifs et mes tactiques, mais qui, à notre arrivée au large de l'Islande, a refusé mon ordre de désactiver le système AIS, ce qui a permis aux baleines et aux garde-côtes islandais de nous suivre. Dans le même temps, les baleiniers ont désactivé leur système AIS sans que les garde-côtes ne s'en plaignent. Elle a également refusé de pénétrer dans les eaux territoriales islandaises, rendant ainsi impossible l'interception des baleiniers.



Kristjän Loftsson, muni d'un couteau à dépecer, aux côtés de la carcasse d'une femelle rorqual commun, une espèce menacée. © DR

Cela a contraint l'équipage à rester immobilisé dans la zone de chasse à la baleine et, bien que cela ait agacé les baleiniers, nous savions qu'ils pouvaient continuer à nous éviter.
Cette situation a suscité l'inquiétude du capitaine et de l'équipage, qui ont estimé que les plans étaient trop risqués, bien qu'ils aient tous accepté au préalable de les mettre en œuvre. J'avais désigné Rodney Coronado, un vétéran des opérations en Islande, pour diriger la campagne. Il disposait d'un mandat clair. Malheureusement, le capitaine engagé et une grande partie de l'équipage ont refusé de travailler avec lui par crainte des conséquences personnelles éventuelles. Ils avaient oublié que sauver la vie des baleines primait sur tout le reste. Cela m'a conduit à remplacer le premier capitaine et à faire revenir le navire en Islande après un changement d'équipage. Rod, ayant perdu confiance en l'équipage, a malheureusement décidé de partir.
L'équipage de remplacement a également exprimé des doutes à son arrivée au large de l'Islande ; je ne leur demanderais jamais de faire ce que je ne ferais pas moi-même. Lorsqu'ils ont refusé de mettre en œuvre les tactiques principales, je leur ai ordonné de pénétrer dans les eaux territoriales islandaises pour faire face aux baleiniers alors qu'ils quittaient Hvalfjord, leur base. Cette fois-ci, mon capitaine remplaçant a accepté et a rapidement intercepté le *Hvalur 9*, ce qui a contraint les baleiniers à rebrousser chemin vers le port.
Comme on pouvait s'y attendre, les garde-côtes islandais se sont mobilisés et je dois admettre qu'ils étaient impressionnants. Un grand navire de guerre, le Freya, et un gros hélicoptère transportant des unités tactiques entièrement armées descendant en rappel sur le pont dans une démonstration de force, ainsi que trois navires de poursuite plus petits surveillés par des aéronefs. Des images impressionnantes et très utiles.



Après avoir été remorqué jusqu'à Reykjavik, le Bandero a été placé derrière le navire de la garde côtière Freya et devant deux navires de guerre japonais. © CPWF

Lors de confrontations précédentes, j'avais pris des mesures pour éviter l'abordage, ce qui avait porté ses fruits face aux marines norvégienne et soviétique, mais mon équipage n'était pas disposé à résister, ce qui m'a contraint à adopter une nouvelle approche tactique.

Alors que l'équipage laissait les garde-côtes prendre d'assaut le *Bandero*, l'équipe de tournage continuait à filmer. Les agents chargés de l'abordage étaient parfaitement équipés pour leur rôle : masques, gilets pare-balles, armes tactiques et treillis de camouflage urbain. Cela a considérablement contribué à la production télévisée sur laquelle nous travaillons. Le chef des garde-côtes a décrit l'abordage comme une opération à la James Bond. Un peu grandiloquent, mais cela répondait parfaitement aux exigences dramatiques de notre nouvelle production télévisée.



Une équipe d'abordage de la garde côtière islandaise s'apprête à pénétrer dans la timonerie du Bandero. C'est la dernière photo que l'équipage a pu prendre. © CPWF

Le ***Bandero* a** été saisi et conduit à Reykjavik. L'équipage s'est vu refuser l'accès à un avocat ; ses téléphones, appareils photo et ordinateurs portables ont été saisis sans mandat et sans aucune accusation. Les 21 membres d'équipage ont tous reçu l'ordre d'être expulsés sans inculpation et se sont vu signifier qu'ils seraient interdits de séjour dans tous les pays européens pendant trois ans, bien que l'Islande ne soit pas membre de l'Union européenne.
Au départ, les garde-côtes ont accusé le navire de ne pas être en règle au niveau des documents, jusqu'à ce qu'un expert islandais indépendant inspecte le navire et constate que tous les documents étaient en règle à 100% et que le navire était en état de navigabilité. Les garde-côtes ont alors reproché au ***Bandero* de** ne pas disposer d'une carte de navigation pour Reykjavik, ce à quoi notre avocat a répondu qu'il n'avait jamais été dans notre intention de faire entrer le navire dans la ville. La décision de faire entrer le navire dans le port a été prise par les garde-côtes et non par mon équipage.
J'ai clairement fait savoir à l'autorité portuaire islandaise que nous ne paierions ni droits portuaires, ni amendes portuaires, ni aucun autre frais, car la saisie du navire était illégale et qu'aucune lettre ni aucun document ne nous avait été remis pour indiquer qu'il était officiellement immobilisé.
Les garde-côtes retenaient délibérément notre navire afin que Kristján Loftsson ait le temps d'intenter une action civile contre nous pour les pertes qu'il prétend que nous lui avons causées en raison des baleines qu'il affirme ne pas avoir pu tuer à cause de nous. Sa tentative de porter plainte à Reykjavik ayant été rejetée, il a demandé aux garde-côtes de remorquer le navire jusqu'à Akranes, une ville de pêcheurs favorable à la chasse à la baleine, où le magistrat a rapidement accepté le dépôt de plainte.



Le Bandero. Photo prise depuis l'hélicoptère des garde-côtes islandais. © DR

Le *Bandero* a ensuite été officiellement libéré de sa détention par la garde côtière, mais a rapidement été saisi à la suite d'une demande de 80 000 euros exigée par Loftsson au titre des dommages qu'il prétend avoir subis. Le tribunal a alors ordonné une audience en décembre, obligeant le *Bandero* à rester immobilisé au port à moins qu'une caution correspondant au montant total réclamé ne soit versée, ce que je refuse de faire.
Dans l'ensemble, ce fut un été passionnant, marqué par le drame, la corruption, l'incompétence bureaucratique et les agissements carrément ridicules des baleiniers. Une vidéo montrait l'un d'entre eux en train de se masturber sur le pénis géant d'un rorqual commun, plus grand que son propre corps, tandis que les autres, ivres, chantaient l'hymne national islandais. Ah, la nation devait être fière.
Personne n'a été blessé, aucun membre de mon équipage n'a été inculpé et le navire a été déchargé de toute responsabilité pénale, bien qu'il soit toujours immobilisé en raison de l'action civile intentée par Loftsson ; le combat se poursuit donc.

Mais passons maintenant aux bonnes nouvelles. Le quota de Loftsson pour la saison s'élève à 150 rorquals communs, une espèce menacée. La saison touche à sa fin et les conditions météorologiques commencent à se retourner contre leurs opérations. Ce tueur de baleines sadique a assassiné 65 baleines, un nombre bien inférieur à celui des victimes enregistrées à la même période lors des saisons précédentes, et je suis convaincu qu'il n'atteindra pas le quota qu'il s'était fixé.
Si nos actions ont empêché la mise à mort de la moitié des 150 baleines, comme l'affirme Loftsson lui-même dans son procès contre nous, cela signifie que la campagne a été aussi fructueuse que possible compte tenu de la pression extrême exercée contre nous par les autorités islandaises. Je chérirai la vie de chaque baleine figurant sur cette liste de cibles qui ne sera pas tuée en 2026 grâce à notre intervention.
Maintenant que l'Islande a voté contre son adhésion à l'Union européenne, le massacre de baleines prévu par Loftsson pourrait se poursuivre. Notre opposition à ce massacre illégal se poursuivra également.

capitaine Paul WATSON (L'Impertinent)
6 septembre 2026

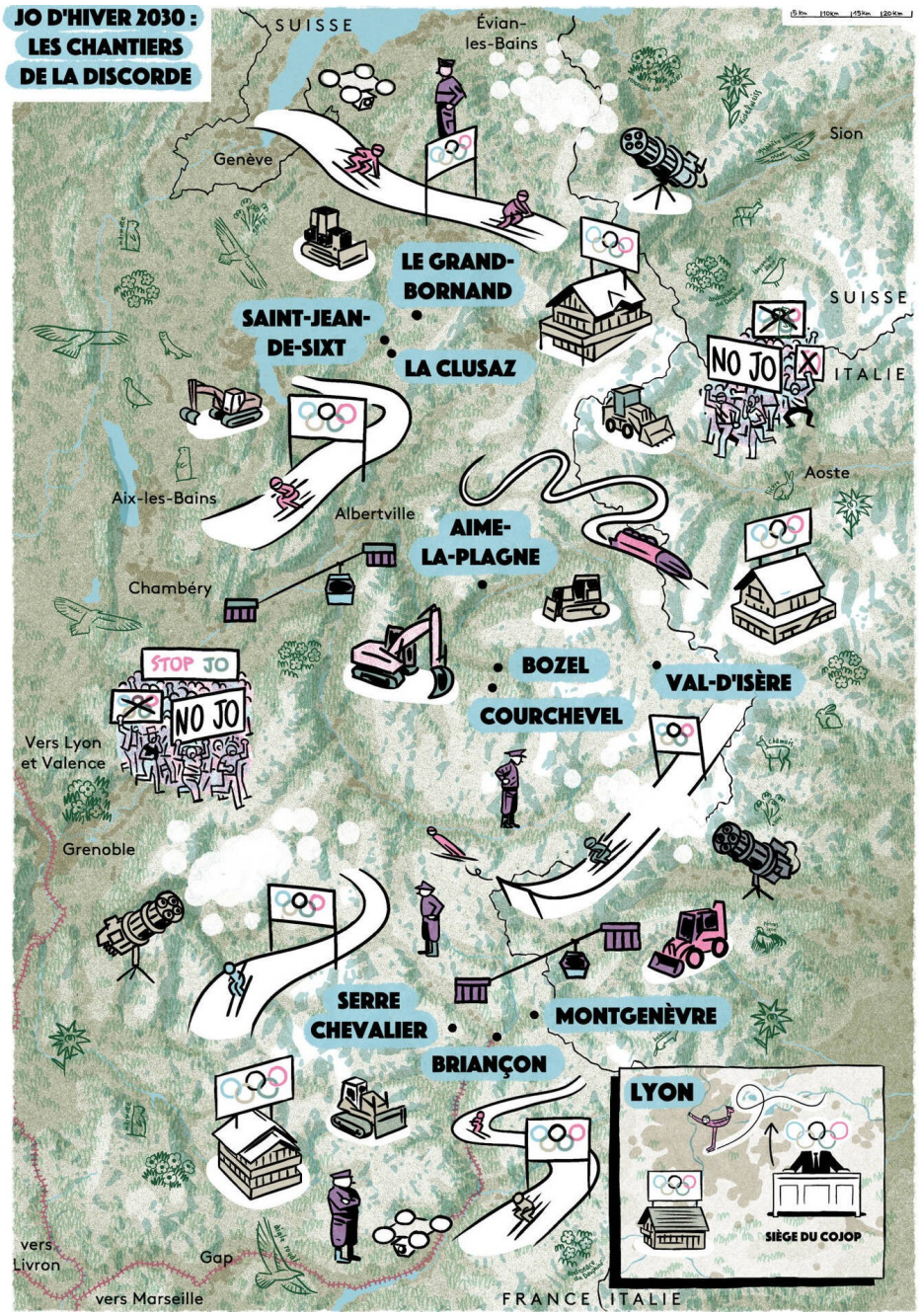
Forêts rasées, montagnes bétonnées : la vraie carte des JO 2030 dans les Alpes



La carte des sites qui vont accueillir les JO d'hiver 2030 est enfin connue. Abattage d'arbres, constructions de villages olympiques, de télécabines : Reporterre fait le point avec une carte exclusive.
Villages olympiques, remontées mécaniques, parkings, neige artificielle... Des dizaines d'infrastructures vont être rénovées ou créées à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) d'hiver 2030 dans les Alpes françaises.
Reporterre a réalisé une carte dessinée pour illustrer ces projets et leurs conséquences néfastes, tant sociales qu'écologiques. Dans les jours qui viennent, cette carte va être imprimée sous forme de poster. Pour être informé de sa sortie et la commander sur notre boutique en ligne, inscrivez-vous ici.

L'environnement, « angle mort » du projet
Les organisateurs ont promis de faire des JO 2030 la compétition *« la plus sobre de l'histoire »*, en utilisant 93 % des sites déjà existants ou en fabriquant des installations temporaires. Ils estiment que seulement 15 hectares vont être artificialisés et que l'ensemble de l'événement émettra entre 689 000 et 804 000 tonnes de CO_2, l'équivalent des émissions de 80 000 Français.
Ces estimations sont-elles réalistes ? En mars 2025, les services de Matignon publiaient une note pointant l'absence de *« durabilité »* de l'événement. Celle-ci *« constitue un angle mort du projet, qui n'a pas bénéficié des effets d'apprentissage des Jeux de Paris 2024 »*, résumaient les conseillers du Premier ministre, dans une note révélée par *Médiacités*.

Cette compétition, dont la carte des sites s'étale sur 40 000 km^2, aura lieu dans un territoire fragile, qui se réchauffe deux fois plus vite que le reste du pays, où les glaciers disparaissent à une vitesse folle et où les éboulements engloutissent parfois des villages entiers. *« La feuille de route environnementale des JOP 2030 ne peut être que le vernis d'une logique de développement des territoires qui ne tient pas compte des enjeux d'atténuation indispensables pour garantir l'habitabilité de notre planète »*, estime le Groupe régional d'expertise sur le climat Alpes-Auvergne



© Vincent Sorel / Reporterre

Des villages olympiques flambants neufs

Loger des milliers d'athlètes et leurs équipes : voici le plus gros chantier des JO 2030, pour lesquels quatre villages vont sortir de terre. À Briançon (Hautes-Alpes), les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le fort des Têtes, un site classé à l'Unesco qu'il faudra entièrement rénover pour 67 millions d'euros, dont 60 % d'argent public. Les appels d'offres ont été lancés et les entreprises déjà choisies, au grand dam d'une partie de la population, qui a exprimé son mécontentement lors d'une réunion publique, le 18 juin.

En Haute-Savoie, c'est le village de Saint-Jean-de-Sixt qui a été choisi pour accueillir 500 fondeurs et biathlètes. Ici encore, les habitants ont fait part de leurs inquiétudes, craignant des hausses d'impôts pour financer l'équipement, qui coûtera 51 millions d'euros. *« Je ne peux pas garantir qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts, mais ce n'est pas le but »*, avait précisé le maire de Saint-Jean-de-Sixt, Didier Lathuille, lors de la réunion publique du 6 novembre.

Le troisième village sera construit à Bozel (Savoie), au pied de la très chic station de Courchevel. Il pourrait accueillir 700 athlètes et coûter plus de 85 millions d'euros.

Le dernier village se situera à Lyon, qui a remplacé Nice pour accueillir les épreuves de glace – excepté le patinage de vitesse, organisé aux Pays-Bas faute d'infrastructure en France –, après de rocambolesques ter-

giversations. Le site définitif n'est pas encore déterminé et plusieurs lieux sont encore à l'étude pour trouver 1 650 lits.
Ces hébergements pour athlètes seront ensuite reconvertis en hôtels ou en logements permanents pour les habitants. Pour le moment, seul le programme de Briançon comporte un volet de logement social.
Les villages pour athlètes ne sont pas les seuls hébergements construits pour les Jeux. Il faudra aussi loger les équipes qui entourent les sportifs et tout le personnel des JO. Une partie ira à Brides-les-Bains (Savoie), où des travaux de rénovation du site de la Villa des Roses sont prévus, ainsi qu'au Grand-Bornand, où une résidence de tourisme exploitée par le groupe touristique MMV logera le personnel du comité d'organisation. À La Clusaz (Haute-Savoie), un pôle multifonctionnel sera construit pour accueillir les bénévoles, une salle de presse ainsi que des espaces de restauration, de bureaux et de stockage de matériel.

Des ascenseurs valléens pas toujours utiles
Pour desservir les sites de compétition, trois nouveaux ascenseurs valléens vont être construits. Il s'agit de remontées mécaniques reliant le bas de la vallée et les stations de ski, pensées à l'origine pour désengorger la circulation routière.
L'un reliera le village de Bozel et Courchevel, pour un coût global estimé à 110 millions d'euros. Les opposants estiment que ce projet ne répond absolument pas à l'objectif de relier efficacement le futur village olympique de Bozel aux sites des compétitions, car le trajet depuis la gare la plus proche n'est pas inclus dans la réflexion.
Le second ascenseur valléen sera construit à La Plagne pour relier le centre du village à la piste de bobsleigh. Un projet à 106 millions d'euros. Le dernier sera construit à Briançon, pour un montant de 26 millions d'euros.

Un héritage routier et ferroviaire ?
C'est l'une des promesses les plus alléchantes des Jeux olympiques : offrir un héritage routier et ferroviaire pérenne. Un engagement important pour les Hautes-Alpes, un territoire enclavé qui souffre depuis des années d'un manque d'investissement dans les transports. Plusieurs millions d'euros vont être engagés dans la rénovation de ronds-points, la sécurisation face aux chutes de blocs et glissements de terrain, la remise en état de la chaussée, ou encore l'agrandissement de routes. Sauf que certains travaux suscitent déjà des inquiétudes, comme dans le val d'Avance, où les agriculteurs craignent le bétonnage de leurs terres avec les travaux de remise à niveau de la route départementale D942.
Côté ferroviaire, 342 millions d'euros vont être investis pour rénover 120 km de voie ferrée, remplacer des aiguillages, moderniser la signalisation et réaménager six gares. De quoi permettre aux trains de relier Marseille à Briançon en 3 h 40, soit près d'une heure de moins qu'actuellement, et d'améliorer la circulation du train de nuit entre Briançon et Paris.
« L'investissement consenti sur le train n'est que la concentration budgétaire, sur trois années, de ce qui aurait été fait sur quinze ans. Il n'y a aucun financement magique dû aux JO », dénoncent les opposants du Comité d'alerte sur l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Le collectif redoute aussi *« des surcoûts liés à la réduction drastique des délais. Cela accentue le risque de malfaçons, tout en décuplant le nombre d'interruptions totales de circulation des trains »*.
Une ligne olympique réservée devrait permettre la circulation d'un bus à haut niveau de service entre Briançon et Le Monêtier-les-Bains, le dernier village de la vallée où pourront loger les spectateurs. Pour la réaliser, il faudra agrandir la route actuelle, donc empiéter sur des parcelles privées. *« Nous voulons limiter cet impact au maximum, y compris sur le volet environnemental »*, a assuré Pierre Bossard, directeur des sites olympiques dans le Briançonnais, au *Dauphiné libéré*.
La Société de livraison des ouvrages olympiques, chargée de construire les infrastructures liées aux JO, promet qu'aucune maison ne sera détruite, mais le tracé définitif n'est pas encore connu. Face à ce flou, les habitants s'inquiètent, comme le montrent les avis de la concertation publique : *« gabegie financière »*, *« saccage de la biodiversité »*, *« projet mal étudié »*…

Des nouvelles pistes de ski
Qui dit JO d'hiver dit pistes de ski. On pourrait croire les stations des Alpes largement équipées, mais les organisateurs prévoient quand même l'agrandissement de certaines pistes et la rénovation d'infrastructures. À Montgenèvre (Hautes-Alpes), 3 hectares d'arbres sont menacés par les futures pistes de snowboardcross et de skicross, comme l'a révélé *Le Monde*. Dans cette station frontalière avec l'Italie, il est également prévu de remplacer un télésiège, de construire un chalet de chronométrage et de moderniser le système de production de neige artificielle. Le tout pour un coût de 16 millions d'euros.

Plus au nord, la piste de bobsleigh de La Plagne, construite pour les JO d'Albertville en 1992, doit être rénovée pour 43 millions d'euros. Un budget conséquent pour un sport qui ne rassemble qu'une centaine de licenciés en France.
À Courchevel, les tremplins de saut à ski du Praz, également édifiés pour les Jeux d'Albertville, doivent être rénovés pour 60 à 70 millions d'euros, selon *Le Dauphiné libéré*. Un nouveau bâtiment de 3 000 m2 comprenant des vestiaires, des cabines de fartage et des salles de réunion va être construit. Le funiculaire permettant de se rendre au sommet des tremplins sera démonté et remplacé. Toujours dans cette station prisée des milliardaires, la piste de l'Eclipse va être réaménagée, avec notamment la création d'un tunnel de traversée et d'une piste de liaison.

Des canons à neige à foison
Pour recouvrir toutes ces pistes d'or blanc, il va falloir fabriquer de la neige. Car, même si les flocons naturels sont au rendez-vous – ce qui est loin d'être acquis – ils seront inutiles, puisque la neige naturelle est grattée pour faire place à de la neige artificielle, afin d'assurer aux sportifs les mêmes conditions de descente.
« La neige artificielle garantit la qualité et la cohérence des pistes » et *« des conditions de compétition sûres, équitables et cohérentes pour les athlètes »*, expliquait le comité d'organisation à *Libération*. Au total, 1,6 million de m3 de neige ont été produits pour ces Jeux italiens. Un fardeau écologique qui demande de l'eau, de l'énergie et qui coûte cher. En Italie, plus de 3 millions d'euros ont été dépensés selon les calculs du *Monde*.

Une surveillance tous azimuts
La loi prévoit de prolonger l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique, testée pendant les JOP de Paris 2024. Pourtant, un rapport du comité d'évaluation a émis des doutes sur l'efficacité du dispositif. Il ressort de ce document, consulté par *Le Monde* et Franceinfo, que *« le recours aux traitements algorithmiques mis en place dans le cadre de l'expérimentation s'est traduit par des performances techniques inégales »*.
Par exemple, le logiciel a eu du mal à comptabiliser un nombre d'individus trop resserrés. Il peut aussi confondre des sans-abri avec des objets abandonnés. Sur simple décision administrative du ministère de l'Intérieur, le texte prévoit également des interdictions individuelles de paraître près des sites des Jeux, selon des critères flous.

Après cet article



Combien coûteront les JO d'hiver dans votre région ? Les chiffres en exclusivité

Laury-Anne CHOLEZ
18 juillet 2026 (Reporterre)

« Ça bouchonne dans les montées » : le Mont-Blanc face à la surfréquentation



Le Tour du Mont-Blanc connaît une fréquentation record, avec 75 000 randonneurs l'été dernier. Les règles de bivouac ont donc été durcies et les maires réfléchissent à des mesures pour protéger les sentiers et la faune.

Mont-Blanc (Haute-Savoie), reportage

Le long du sentier, un troupeau de brebis broute paisiblement, encadré par plusieurs patous. Au loin, les sommets se découpent dans le ciel, baignés par la douce lumière de cette matinée de fin juillet. Puis, les premières silhouettes apparaissent. Une, deux, puis des dizaines. À mesure que le chemin monte, la cadence ralentit. Et bientôt, une file de randonneuses et randonneurs se dessine en direction du col du Bonhomme, quelques centaines de mètres plus haut.

Sur le parcours du Tour du Mont-Blanc, à quelques kilomètres des Contamines-Montjoie, la montagne se découvre, sur certaines portions, en file indienne. Si vous cherchez le calme et la solitude des grands espaces, passez votre chemin.

Le sentier de 170 kilomètres autour du toit de l'Europe connaît une fréquentation record : 36 000 marcheurs y avaient été comptabilisés à l'été 2019 contre 75 000 en 2025, selon un rapport de l'association Les amis de l'UTMB. Bienvenue sur l'un des itinéraires de randonnée les plus prisés des Alpes.

Il a notamment la cote auprès des visiteurs internationaux. Selon le même rapport, ils représentent les trois quarts des randonneurs. États-Unis, Chine, Canada, Royaume-Uni… Sur le sentier qui monte au col du Bonhomme, il suffit de tendre l'oreille pour le constater.

+Avec leurs gros sacs à dos qui dépassent de leurs têtes, Max, Johannes, Benedikt et Tom se sont lancés sur le Tour du Mont-Blanc en quasi-autonomie. Venus du sud de l'Allemagne en train, les quatre amis dorment en tente et ont une bonne partie de leurs repas dans leur sac. *« On a découvert ce GR [un itinéraire de grande randonnée] sur Instagram et on a été séduits par les paysages*, explique Tom. *On a vu que c'était facilement accessible et ma famille est en vacances dans les environs en ce moment. On va les rejoindre après. »*



Animaux et randonneurs cohabitent sur ce massif des Alpes partagé entre la France, l'Italie et la Suisse. © *Jeanne Cassard / Reporterre*

Partis des Houches il y a deux jours, eux aussi constatent l'affluence sur certaines portions du sentier. *« On ne s'attendait pas à voir autant de monde, parfois ça bouchonne dans les montées »*, dit Max. Mais ce qui les surprend surtout, ce sont *« les randonneurs venus en groupes organisés qui ne portent pas leur sac, leurs affaires sont transportées d'un refuge à l'autre »*.

Sur le chemin, difficile de s'écarter de la file pour avancer plus vite : plusieurs panneaux demandent aux randonneurs de bien rester sur le sentier afin de préserver le milieu naturel et d'éviter de piétiner l'herbe et les fleurs.

Arrivé au col du Bonhomme, il est midi et le soleil tape de plus en plus fort. Uny et Phoebe posent leur parapluie qui leur fait office d'ombrelle et leur sac à dos pour prendre une photo. Les deux amies de 30 ans ont fait le voyage depuis Macao, dans le sud de la Chine, pour faire le Tour du Mont-Blanc. Elles ont prévu deux semaines pour boucler les 170 kilomètres, avant de rentrer directement chez elles. Pourquoi avoir fait le choix de venir jusqu'ici ? *« Pour la vue ! »*, répondent-elles simplement. Si les deux ne sont pas de grandes marcheuses, elles expliquent avoir déjà une première expérience en trek, au Népal.



Max, Johannes, Benedikt et Tom en haut à droite, et Uny et Phoebe en bas à droite. © *Jeanne Cassard / Reporterre*

Comme elles, Rytis a réservé les nuits en refuge dès l'ouverture des réservations, en novembre dernier. Ce Lituanien d'une trentaine d'années a constitué un groupe de dix personnes parmi ses connaissances pour marcher pendant une semaine. *« C'est accessible en avion et le mont Blanc tout le monde connaît, ça fait rêver. »* Pendant que le reste du groupe profite d'une pause, il explique avoir effectué le Tour du Mont-Blanc en 2018 et *« le nombre de gens a bien augmenté, je ne pense pas reproposer quelque chose ici »*.

Des bivouacs à réservation obligatoire

Rytis n'est pas le seul à se détourner de ce célèbre itinéraire. Maxime Gauduin, responsable de l'agence Trail in France, a fait un choix similaire, annoncé sur le réseau Linkedin :

« Face à la surfréquentation, à la flambée des prix et à une dérive commerciale qui dénature l'esprit montagne, nous ne nous retrouvons plus dans l'expérience proposée. Nous refusons de vous faire payer le prix fort pour des prestations dégradées, tout comme nous refusons de cautionner cette pression sur la montagne. »

Contacté par *Reporterre*, Maxime Gauduin dénonce une fuite en avant, avec des hébergements agrandis pour accueillir la foule. *« Les capacités ont doublé voire triplé. C'est devenu des usines. Même côté suisse, les endroits familiaux sont aujourd'hui des machines à fric »*, lance-t-il. Les nuits dans les refuges sont vendues sur des plateformes de réservation prises d'assaut par les gros tour-opérateurs une année à l'avance. Résultat, les randonneurs qui ne peuvent pas se loger en dur se tournent vers le bivouac.



Sur le chemin, difficile de s'écarter de la file pour avancer plus vite : plusieurs panneaux demandent aux randonneurs de bien rester sur le sentier. © *Jeanne Cassard / Reporterre*

Sauf que depuis 2023, plus question d'installer sa tente n'importe où. Les bivouaqueurs doivent réserver leur place sur un site internet dédié et dans des emplacements spécifiques. Une réglementation durcie en 2026 : le bivouac a été strictement interdit sous 2 500 mètres d'altitude entre le 15 juin et le 15 septembre. Dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, des aires ont été aménagées à la Balme, au Pont de la Rollaz et au parc de loisirs situé à proximité de Notre-Dame-de-la-Gorge. Même chose dans celle des Aiguilles rouges. Et les places sont chères : au minimum une semaine de délai avant de pouvoir dormir à la belle étoile.

Ces réservations, pour l'instant gratuites, pourraient devenir payantes dès l'année prochaine. *« On pensait à 4 ou 5 euros par personne mais rien n'est encore arrêté*, explique Basile Dunand, maire des Contamines-Montjoie. *Une somme symbolique pour financer les services dans les bivouacs, comme vider les toilettes sèches, et les brigades vertes qui feront de la pédagogie. »* Car les nouveaux pratiquants n'ont pas forcément les codes de l'itinérance en haute altitude. Afin de les guider, les communes réfléchissent aussi à une charte de bonne conduite. *« Elle n'aura aucune portée légale mais permettra de faire de la pédagogie, notamment sur la question des déchets. Car certaines personnes qui viennent de l'autre bout du monde n'ont pas les mêmes niveaux de sensibilisation aux enjeux écologiques »*, poursuit Basile Dunand.



Des panneaux permettent d'informer les randonneurs sur la protection des espaces sensibles. © *Jeanne Cassard / Reporterre*

Cette charte sera l'occasion d'encadrer les transports des bagages entre les différentes étapes du tour, car ces dernières années, certains touristes se font livrer leurs affaires en taxi tous les soirs. *« C'est aberrant ! Des gens ont des valises à roulettes dans des refuges, livrées en 4x4. Il y a des sociétés de VTC qui ne font que ça de l'été »*, s'insurge l'élu. Une anecdote qui témoigne de l'évolution des profils de celles et ceux qui s'engagent dans ce parcours de randonnée mythique des Alpes.

Bouquetins et lichens embêtés

Ces dizaines de milliers de personnes se suivant à la queuleuleu sur des fragiles sentiers de montagne abîment la faune et la flore, étudiées par le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters-CEN74). Premier constat : les écosystèmes de landes alpines, riches en bryophytes, lichens, mousses et autres petits arbustes sont très sensibles au piétinement. *« La diminution du couvert végétal et le compactage du sol favorisent la formation de ravines sur les sentiers, intensifiant le ruissellement et la stagnation de l'eau »*, peut-on lire dans une note technique de l'Asters.

Pour limiter cette érosion, le conservatoire organise des opérations de restauration des sentiers, en canalisant les flux de piétons afin d'éviter la multiplication des petits chemins. Des essences locales ont également été replantées pour stabiliser les sols.

Côté animaux, les chamois, bouquetins, tétras lyres et lagopèdes adoptent différentes stratégies d'évitement des chemins les plus fréquentés. Des chercheurs se sont intéressés aux bouquetins du massif du Bargy. Leur étude révèle qu'à chaque passage de traileurs, les animaux se déplacent de plusieurs centaines de mètres. Le bouquetin est pourtant une espèce bien moins farouche que le chamois. Les animaux voient ainsi leur habitat fragmenté, leurs zones de quiétude réduites, et leur stress augmenter. Certains évitent durablement des secteurs, ce qui conduit les chercheurs à créer le concept du *« couloir de la peur »*.

Pour tenter de concilier ces nouveaux usages et la quiétude de la faune sauvage, l'Asters veut définir une capacité de charge environnementale. Soit la quantité maximale d'humains qu'un écosystème peut supporter sans subir de dégradations. *« Notre objectif est de limiter le dérangement de la faune et de préserver les sentiers. Nous voulons améliorer l'expérience visiteurs et la quiétude des espaces »*, explique Christian Schwoerer, le directeur de l'Asters.

À terme, faudra-t-il instaurer des quotas sur le Tour du Mont-Blanc pour préserver le massif ? *« Nous sommes contents d'avoir du monde qui s'intéresse à la montagne. Mais aujourd'hui, nous sommes dépassés »*, conclut Basile Dunand, le maire des Contamines.

Laury-Anne CHOLEZ et Jeanne CASSARD
20 août 2026 (Reporterre)

« Apprenons à gérer notre peur du loup autrement que par l'abattage »



Pour répondre au désarroi des éleveurs, le gouvernement a encore augmenté le quota de loups abattables. Or cette solution ne résout rien, rappelle l'autrice de cette tribune, qui propose plutôt de reconstruire une intelligence symbolique de la cohabitation.

Irina Andryushchenko-Basquin est psychologue et chercheuse indépendante. Elle travaille sur les relations entre humains et loups, les représentations culturelles du sauvage et les conditions psychologiques de la cohabitation avec le vivant.

« Le loup va mieux, tuons-en davantage », semble dire encore le gouvernement dans sa loi d'urgence agricole, à propos de laquelle les discussions reprennent le 16 juillet entre députés et sénateurs, en commission mixte paritaire.

Le texte va faciliter les tirs de loups, alors que tirant les conséquences du déclassement européen du loup, l'arrêté du 23 février a déjà retiré l'espèce de la liste des mammifères strictement protégés et porté le plafond annuel de destruction de 19 à 21 % des effectifs estimés. Le message est clair : plus le loup revient, plus il devient abattable.

Dans un texte censé répondre à l'urgence agricole, entre irrigation, élevage et *« simplification »*, le loup est traité comme un obstacle de plus à lever. On présente cela comme du pragmatisme, mais c'est aussi une position politique : face à la peur, l'État montre qu'il agit en autorisant davantage de tirs, des procédures allégées, et maintenant le recours possible à des lunettes thermiques, outils jusqu'ici très encadrés.

« Un problème, une arme, un corps au sol »

Or aucune étude scientifique ne montre qu'augmenter les tirs réduit durablement la prédation sur les troupeaux. Des travaux suggèrent même que des tirs sans discernement peuvent désorganiser les meutes et aggraver les attaques, en poussant des loups jeunes vers des proies plus faciles. Et rien ne prouve non plus que la détresse des éleveurs s'apaise avec chaque animal abattu.

Alors que faisons-nous quand nous tuons un loup ? Nous ne supprimons pas seulement un prédateur ; nous produisons une *« scène de maîtrise »*. Un problème, une arme, un corps au sol. À la peur qu'éveille le loup, on répond par une cible visible, qui devient un récit partagé, celui de notre capacité à maîtriser des prédateurs tels que lui.

Les chiens de Dieu

La peur du loup n'est pas une donnée brute du psychisme humain. Elle s'est construite au fil de l'histoire, et elle n'est pas la même partout, ni pour tout le monde. La louve de Rome est devenue une figure fondatrice.

Dans les pays baltes, on parle des loups comme des *« chiens de Dieu »*. En Pologne, la Vierge aux loups est fêtée le 2 février. Ce n'est donc pas seulement le loup qui change d'un territoire à l'autre, c'est la place qu'une culture lui donne.
Avec cette relativisation culturelle, il ne s'agit pas de nier la peur qu'inspire le loup, ni de la sacraliser en icône intouchable du sauvage, mais de lui donner une place, une forme et une limite.
Car une peur que l'on peut nommer, inscrire dans des pratiques et des récits n'agit pas de la même manière qu'une peur sans cadre, qui devient vite une peur sans frontière, difficile à contenir. Elle demande alors un acte, une démonstration que l'on est capable de maîtriser la situation. C'est ce qui se passe avec cette nouvelle loi d'urgence agricole, qui répond à une difficulté réelle du pastoralisme par une montée en puissance de l'abattage, comme si rendre le loup plus tuable suffisait à rendre sa présence plus vivable.
Et surcroît de volonté de maîtrise, on interdit ensuite les débats qui pourraient remettre en cause cette position : c'est ce que fit récemment le maire de Gouzon, dans la Creuse, en interdisant la projection municipale du documentaire *La Part du loup*, de l'association Carduelis. En juin, le tribunal administratif de Limoges a fort heureusement suspendu cette interdiction, estimant qu'elle portait une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés d'expression et de réunion.

Nous avons oublié comment vivre avec le loup
Pour mieux apprécier cette situation, il faut se souvenir que la France a, dans ses rapports avec le loup, une histoire particulière. Exterminé dans les années 1930, le loup n'y est revenu naturellement qu'à partir de 1992. Entre ces deux dates, plus d'un demi-siècle d'absence. Cette rupture n'a pas seulement interrompu une présence animale, elle a interrompu plusieurs transmissions : celle des gestes pastoraux qui anticipaient la prédation, mais aussi celle des récits et des habitudes mentales qui permettent de vivre avec un prédateur sans transformer chaque attaque en preuve que la cohabitation est impossible.

Dans d'autres régions d'Europe, le loup n'a pas toujours disparu de la même manière. Les tensions existent, les pertes aussi, la colère aussi. Mais l'animal y est parfois inscrit dans une histoire plus continue. Il n'est pas seulement l'intrus qui revient après avoir été effacé. Il demeure un animal sous surveillance, une présence du dehors avec laquelle il faut composer. La peur ne disparaît pas, mais elle est située.
Dans plusieurs traditions slaves, balkaniques et roumaines, les *« fêtes des loups »* ou les *« jours du loup »* inscrivent encore cette peur dans le calendrier agraire, avec des interdits et des gestes destinés à protéger les troupeaux en *« fermant »* symboliquement la gueule du loup. Le récit est là : attendu, ritualisé.
Le problème français tient peut-être à cette rupture. Le loup biologique est revenu, mais pas le cadre culturel capable de penser sa présence. Nous avons donc un animal réel devant nous, mais un imaginaire souvent pauvre, souvent binaire : le grand méchant loup d'un côté ; l'icône romantique du sauvage de l'autre. Dans les deux cas, on projette sur lui nos peurs ou nos aspirations. Le loup réel, avec ses comportements et les contraintes qu'il impose, disparaît alors derrière les représentations que nous fabriquons de lui.

Un permis de tuer ?
Or le loup n'est ni un démon ni un totem. Il est un grand prédateur social et territorial, capable de s'adapter aux milieux qu'il traverse, mais aussi une espèce qui participe aux équilibres écologiques, notamment en régulant les populations d'ongulés sauvages et en modifiant leurs comportements.
Construire un autre cadre culturel serait un objectif noble si nous voulions réellement dépasser notre peur. Ce cadre devrait non seulement reconnaître la détresse des éleveurs, financer les moyens de protection, les bergers, les chiens, les clôtures adaptées, les diagnostics de vulnérabilité, mais aussi fournir un accompagnement culturel et psychologique qui ouvre le récit de la cohabitation, au lieu de l'enfermer dans l'affrontement entre l'éleveur et le loup.
Ce cadre devrait aussi favoriser l'écoute des scientifiques, qui ne sont plus du tout entendus quand ils montrent les limites des tirs. Mais il devrait faire encore autre chose : reconstruire une intelligence symbolique de la cohabitation.
Celle-ci pourrait naître dans des groupes de travail réunissant éleveurs, scientifiques, naturalistes, élus, associations, habitants et agents de terrain, des groupes au sein desquels le loup ne serait plus seulement conçu comme un problème à éliminer, mais un vivant autour duquel nous devons réorganiser nos responsabilités.
La vraie question n'est pas de savoir si nous avons peur du loup. Bien sûr que cette peur existe, et elle mérite d'être entendue. La question est : qu'en faisons-nous ? La transformons-nous en intelligence collective, ou en permis de tuer ? Ce qui se joue là, c'est notre capacité à trouver des réponses adaptées au XXIe siècle, plutôt qu'à appliquer au retour du sauvage les solutions d'un autre âge : la peur, la force et l'abattage.

Après cet article



Tuer les loups : « On n'écoute pas les scientifiques sur les alternatives »

Précisions

- Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.

Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

Irina ANDRYUSHCHENKO-BASQUIN (psychologue et chercheuse)
16 juillet 2026 (Reporterre)

Forêt : la mortalité des arbres explose sous l'effet d'un cumul d'anomalies climatiques



© K I Photography. Dans le Grand Est, le Jura et les Vosges, les peuplements forestiers sont particulièrement touchés par une mortalité accrue liée à l'accumulation de stress climatiques saisonniers.

La mortalité des arbres des forêts françaises a augmenté de 1,5 à 4 fois chez les neuf espèces les plus communes (1), dont le hêtre, le chêne pédonculé ou l'épicéa commun, entre 2015 et 2023. C'est ce qui ressort d'une étude scientifique (2) internationale coordonnée par le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE, CEA/CNRS/UVSQ) et publiée le 26 juin dans la revue *Nature Communications*.

Les chercheurs ont analysé plus de 500 000 arbres issus de l'Inventaire forestier national (IFN). L'étude montre que près de la moitié des 52 espèces étudiées affichent une hausse significative de mortalité, avec des foyers particulièrement marqués dans le Jura, les Vosges et plus généralement le Grand Est. Ces régions ont connu un réchauffement soutenu et une baisse des précipitations annuelles depuis 1980, suggérant l'influence du climat sur les tendances de mortalité. La hausse de la mortalité n'est pas compensée par une augmentation de la croissance des arbres, témoignant d'une dégradation générale de la santé des forêts plutôt que d'un simple changement de leur dynamique démographique.

« *Nos modèles associent la mortalité à des combinaisons d'anomalies climatiques saisonnières plutôt qu'à un seul événement extrême : hivers doux, printemps secs ou, au contraire, trop humides, sécheresses estivales de natures différentes, c'est cette accumulation de stress qui fragilise durablement les arbres* », souligne Philippe Ciais, directeur de recherche au CEA. Des hivers et des printemps anormalement chauds favoriseraient la survie des ravageurs et perturberaient la physiologie des arbres, tandis que les sécheresses estivales (longues, modérées ou liées à un manque de pluie post-sécheresse) fragiliseraient les peuplements selon des mécanismes propres.

Mais l'étude révèle également le rôle inattendu des printemps anormalement humides. « *Ils peuvent accroître le risque de mortalité, notamment chez les espèces de grande taille, probablement parce que ces périodes humides favorisent une croissance trop rapide du houppier qui fragilise ensuite l'arbre face à la sécheresse estivale* », explique Agnès Pellissier-Tanon, chercheuse à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. La gestion forestière devrait donc non seulement anticiper les sécheresses mais également les effets retardés de conditions climatiques en apparence bénéfiques, en concluent les chercheurs.

1. Fagus sylvatica (hêtre commun), Quercus robur* (chêne pédonculé), Quercus petraea (chêne sessile), Carpinus betulus (charme commun), Castanea sativa (châtaignier), Quercus pubescens (chêne pubescent), Pinus sylvestris (pin sylvestre), Abies alba (sapin pectiné) et Picea abies (épicéa commun)
2. Télécharger l'étude publiée : https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-48283-etude-mortalite-arbres-nature-communications.pdf

Laurent RADISSON, journaliste intégré, rédacteur en Chef de Droit de l'Environnement (Actu-environnement), 9 juillet 2026

https://www.actu-environnement.com/ae/news/mortalite-arbres-forets-anomalies-climatiques-48283.php4#ntrack=cXVvdGlkaWVubmV8NDA0OA%3D%3D[MTY1Njgx]

Rapport inédit : 5,9 milliards d'animaux aquatiques sont victimes chaque année du fonctionnement des centrales nucléaires

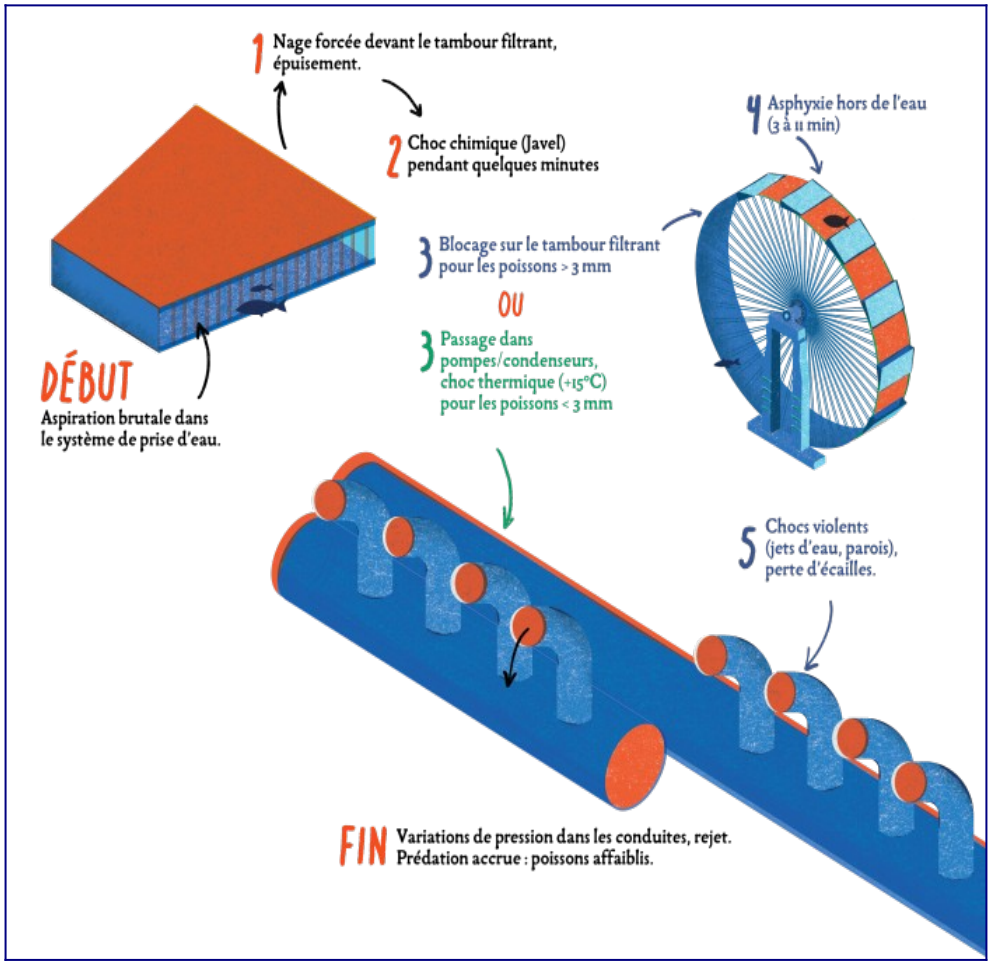
Le Réseau « Sortir du nucléaire » publie ce 15 juin un rapport inédit « l'Hécatombe invisible : ce que le nucléaire cache sous la surface », révélant l'ampleur méconnue des impacts des centrales nucléaires sur la biodiversité aquatique. Chaque année, 5,9 milliards d'animaux aquatiques – poissons, crustacés, méduses, œufs, larves et juvéniles – sont victimes des systèmes de refroidissement des réacteurs. Un phénomène largement absent du débat public et sur lequel EDF n'a jamais communiqué de manière proactive.

Communiqué du 15 juin 2026

Le refroidissement des réacteurs nucléaires : une aberration écologique

Pour assurer leur refroidissement, les centrales nucléaires prélèvent d'immenses quantités d'eau. Une centrale à circuit ouvert peut pomper chaque minute l'équivalent d'une piscine olympique. Les êtres-vivants présents dans ces flux sont donc pris au piège dans le système d'aspiration de l'eau et peuvent mourir des chocs subis, d'asphyxie à l'air libre, des changements de température ou de pression, ainsi que du traitement à la javel. Tous les ans en France, 5,9 milliards, soit en moyenne 16 millions par jour, d'animaux aquatiques sont les victimes collatérales du refroidissement des centrales, pourtant ce drame écologique est absent du débat public.

Le parcours mortel des êtres-vivants dans le système d'aspiration



Rapport Hécatombe invisible, Réseau « Sortir du nucléaire », 2026.

« Les dommages dans les circuits de refroidissement se traduisent principalement par une mortalité immédiate. 75 à 90 % de la mortalité observée est attribuable au choc mécanique. »

L'invisibilisation du phénomène par EDF

À la suite d'un premier article publié par Mediapart en 2020 [1] sur ce sujet, le Réseau « Sortir du nucléaire » a approfondi cette enquête en analysant une trentaine d'études internes d'EDF réalisées depuis les années 1980 sur les impacts du nucléaire sur le vivant, ainsi que des travaux de recherche internationaux sur le sujet. Le constat est accablant : non seulement les études quantifiant l'impact du système d'aspiration sur la biodiversité aquatique sont rares, mais aussi les campagnes de mesures réalisées, uniquement quelques jours par an, ne peuvent pas être représentatives de la réalité. EDF et son département de recherche ont délibérément choisi de ne pas étudier et ne pas communiquer sur la faune piscicole piégée, la jugeant non significative et non prioritaire.

Le Réseau dénonce également une stratégie d'invisibilisation du phénomène. EDF exprime fréquemment les captures en tonnes plutôt qu'en nombre d'individus, minimisant ainsi l'impact sur les œufs, larves et juvéniles, pourtant très nombreux. En plus dans ses communications, les bancs de poissons ou les méduses sont qualifiés d'« agresseurs » lorsqu'ils risquent d'obstruer les prises d'eau, renversant la question de la responsabilité environnementale.

Un « angle mort » réglementaire

Alors que ce phénomène d'aspiration était identifié comme un « impact environnemental majeur » [2] lors du développement du programme nucléaire français dans les années 1970, aucune obligation systématique de suivi des animaux capturés n'est aujourd'hui imposée aux exploitants. Pourtant, ce système menace impunément des espèces protégées, un esturgeon européen a été capturé par la centrale du Blayais en 2014 [3].

La surveillance environnementale constitue un véritable « angle mort » de l'Autorité de sûreté du nucléaire et de radioprotection (ASNR), qui aborde ce phénomène sous l'angle de la sûreté nucléaire. EDF n'est pas tenu d'assurer un suivi des espèces affectées, qu'elles soient protégées ou non. « À titre de comparaison, la France a mis en place un cadre méthodologique standardisé pour le suivi environnemental des parcs éoliens en exploitation » [4]. En outre, d'un point de vue réglementaire et technique pour la protection de la biodiversité aquatique, la France est largement en retard par rapport au Canada, aux États-Unis ou encore le Royaume-Uni [5]. Par exemple, 2,3 à 2,6 milliards d'animaux aquatiques sont piégés chaque année par la centrale du Blayais [6], à la différence d'une centaine de millions à Hinkley Point C [7]. Le bilan est sans appel : les centrales françaises font partie des plus meurtrières du monde.

Ce rapport révèle un double enjeu, celui du cadre juridique et réglementaire en matière de protection des espèces, mais aussi celui de l'industrie dans sa prise en compte des enjeux de biodiversité. Les conséquences ne sont pas anodines : risque accru d'obstruction des prises d'eau, vulnérabilité des installations et mortalité d'espèces considérées comme secondaires. Pour le Réseau « Sortir du nucléaire », les externalités négatives de l'industrie nucléaire française ne relèvent pas d'une fatalité technique mais d'un choix politique qui doit être remis en débat.

Notes

[1] Article Mediapart : « Des millions de poissons pris au piège des centrales nucléaires », Jade Lindgaard, 2020.
[2] Rapport « L'hécatombe invisible : ce que cache le nucléaire sous la surface », p.4, RSDN, 2026.
[3] Étude interne EDF, « Surveillance halieutique de l'estuaire de la Gironde Rapport Irstea pour EDF CNPE du Blayais Étude n°184 », 2014.
[4] Rapport « L'hécatombe invisible : ce que cache le nucléaire sous la surface », p.14, RSDN, 2026.
[5] Rapport « L'hécatombe invisible : ce que cache le nucléaire sous la surface », p.11, RSDN, 2026.
[6] Étude interne EDF « Estimation du piégeage des organismes aquatiques par les prises d'eau du CNPE du Blayais et de la mortalité engendrée par les systèmes de filtration », 2019.
[7] Étude interne EDF « Revised predictions of impigement effect at Hinkley Point C Edition 2 », 2018.

RÉSEAU « SORTIR DU NUCLÉAIRE

Rattrapée par le chaos climatique, l'énergie nucléaire sur la touche



Canicules, sécheresses, fleuves trop chauds ou trop bas : depuis juin, les centrales nucléaires européennes multiplient baisses de puissance et arrêts. Une question devient difficile à esquiver : le nucléaire est-il encore pilotable dans un monde qui se réchauffe ?

Le 12 août, peu avant 10 heures, un cinquième du parc nucléaire français manquait à l'appel. Exactement 20,4 % de sa capacité de production est indisponible pour des *« contraintes environnementales »* ou des *« causes externes liées à l'environnement »*, un record depuis 2015 calculé par l'AFP à partir des données d'EDF. Treize réacteurs sont concernés : 8 complètement à l'arrêt, 5 au ralenti. D'un côté, des fleuves trop chauds ou trop maigres après cinq vagues de chaleur ; de l'autre, à Gravelines (Nord), plusieurs tonnes de méduses venues boucher les prises d'eau de la plus grande centrale nucléaire d'Europe occidentale. Le nucléaire est pilotable, certes, mais encore faut-il pouvoir le refroidir.

À Golfech, sur les bords d'une Garonne chauffée à blanc, l'affaire prend des airs de rituel estival. Le 8 août, à 21 heures, EDF a de nouveau arrêté le réacteur n°2. La Garonne menaçait d'atteindre 28 °C le lendemain, seuil au-delà duquel la centrale doit réduire sa production ou s'arrêter pour respecter ses prescriptions environnementales et ne pas nuire à la faune aquatique. Le réacteur n°1 étant déjà en maintenance, la centrale ne produisait plus rien. Même scénario, à des degrés divers, au Bugey (Ain), à Saint-Alban (Haute-Garonne) et au Tricastin (Drôme), où les eaux du Rhône, devenues trop chaudes, ont conduit EDF à moduler la production.

Car si un réacteur a besoin d'eau pour évacuer sa chaleur, il ne peut pas non plus transformer les fleuves en bains brûlants. Les rejets des centrales sont encadrés par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), qui fixe, pour chaque site, les limites à l'échauffement du cours d'eau entre l'amont et l'aval, ainsi qu'une température maximale à ne pas dépasser.

Quels usages va-t-on prioriser au fil des sécheresses ?

Cet été, celle du *« Bugey a été la seule centrale française à demander une modification temporaire de ces prescriptions thermiques*, précise l'ASNR à *Reporterre*. *Le Rhône arrivait déjà très chaud en amont, tandis que RTE réclamait le maintien d'une puissance minimale pour garantir la sécurité du réseau. L'Autorité a donc accepté de relever temporairement certaines limites, mais uniquement entre les 10 et 20 juillet »*. Un arbitrage qui résume assez bien le casse-tête à venir : protéger un fleuve déjà soumis à la canicule tout en empêchant le réseau électrique de surchauffer lui aussi.

À Chooz, dans les Ardennes, le problème n'est pas la température mais la quantité d'eau. Le débit de la Meuse est tombé très bas début août. Les deux réacteurs ont été arrêtés, non parce qu'il n'y avait plus assez d'eau pour refroidir les installations en sûreté, mais pour respecter l'accord franco-belge garantissant

un débit minimal aux différents usagers du fleuve. Voilà le nucléaire rattrapé par une question que connaissent déjà agriculteurs, industriels et défenseurs des rivières : qui a droit à l'eau quand elle vient à manquer ? Quels usages va-t-on prioriser au fil des sécheresses ?

Pilotables... mais pas insensibles au climat

Pris séparément, chacun de ces épisodes paraît presque banal. EDF module depuis longtemps ses centrales lors des fortes chaleurs. En 2003, l'électricien arrosait même le bâtiment du réacteur de Fessenheim avec des jets d'eau ! Mais leur répétition et surtout leur simultanéité changent le paysage. Jusqu'à 7,3 gigawatts de puissance nucléaire française étaient indisponibles le 12 août ou contraints par la chaleur et les faibles débits. *« C'est un pic d'indisponibilité environnementale record »*, selon l'AFP. Dans le même temps, le vent faisait défaut en Allemagne et les climatiseurs tournaient davantage, ce qui a fait grimper les prix de l'électricité.

Cependant, il serait faux d'affirmer que le parc nucléaire vacille, il a juste chaud. Il produit même nettement davantage qu'au temps de la grande déroute de 2022 lorsque 32 réacteurs étaient indisponibles pour cause de corrosion sous contrainte. Le sujet est ailleurs. Une centrale nucléaire est une énorme machine thermique qui doit évacuer une partie de sa chaleur. Elle peut produire sans vent et sans soleil, mais pas sans eau froide. Or, c'est une denrée qui entre, elle aussi, dans le tourbillon du grand dérèglement climatique.

Le Danube offre cet été une version beaucoup plus brutale de la démonstration. En Hongrie, la centrale de Paks, qui fournit près de la moitié de l'électricité nationale, a vu sa production s'effondrer début août à cause du niveau exceptionnellement bas du fleuve. *« Une remontée provisoire des eaux a ensuite permis de récupérer une partie de la production, mais le gouvernement a annoncé vouloir réexaminer les conditions de refroidissement du projet Paks II*, explique András Kéri, de l'institut de politique climatique Energiaklub. *Une centrale construite aujourd'hui fonctionnera à plein régime dans la seconde moitié de ce siècle... »* Quel sera l'état du Danube de 2050, 2070, voire 2100 ? Difficile à dire.

Plus en aval, la Roumanie est dans une situation encore plus tendue. Le pays arrêtera le 13 août sa seule centrale nucléaire, pour la première fois depuis la sécheresse de 2003, le débit du Danube ayant trop chuté. Le 28 juillet déjà, l'exploitant du site de Cernavodă a arrêté l'unité 1 en raison d'un niveau du Danube qualifié de *« très bas et sans précédent »*. Il a fallu draguer le canal d'amenée d'eau et dynamiter les enrochements pour réorienter les écoulements... Quand on en arrive à remodeler localement le fleuve pour maintenir la production électrique, l'adaptation climatique cesse d'être un simple chapitre dans un rapport annuel. La Suisse a elle aussi goûté à ce futur très présent en ramenant à 50 % de leur puissance les deux réacteurs de Beznau lorsque l'Aar a atteint la température critique de 25 °C.



Le 10 août, trois réacteurs de la centrale de Gravelines ont été arrêtés en raison d'un afflux massif de méduses dans les stations de pompage d'eau de la mer du Nord, qui refroidissent la centrale. © *Sameer Al-Doumy / AFP*

En France ou en Suisse, la plupart de ces réductions de puissance ne signalent pas une perte de sûreté et servent précisément à respecter les règles environnementales. En Hongrie ou en Roumanie, la faiblesse extrême du Danube touche plus directement les conditions d'exploitation. Mais pour le réseau électrique, le

résultat est comparable : des mégawatts réputés disponibles à la demande le deviennent un peu moins au moment même où la chaleur augmente certains besoins.
Et comme l'Anthropocène sait varier les plaisirs, la centrale de Gravelines est venue ajouter les méduses au tableau. Le 10 août, leur arrivée massive dans les prises d'eau a entraîné l'arrêt automatique de 3 des 6 réacteurs. Aucun problème de sûreté, a insisté EDF. Et puis là aussi, serait-ce une habitude ? L'épisode s'était déjà produit en août 2025.
Le nucléaire européen n'est donc pas en train de s'effondrer sous la canicule. Mais cet été fissure une facilité de langage : un nucléaire *« pilotable »* ne signifie pas *« insensible au climat »*. Il en dépend, comme tout le reste.
Quid des EPR2 ?
La question devient autrement plus sérieuse lorsqu'on regarde les réacteurs actuellement sur la planche à dessin. EDF assure avoir dimensionné les futurs EPR2 *« vis-à-vis des risques de canicule »* en prenant en compte les scénarios climatiques du Giec aux horizons 2070 et 2100, indique l'ASNR à *Reporterre*. EDF a prévu 8,7 milliards d'euros d'ici à 2040 pour adapter ses activités nucléaires, hydrauliques et insulaires au changement climatique, notamment à travers le projet Adapt, qui doit évaluer centrale par centrale leur vulnérabilité à la hausse des températures, aux sécheresses et à l'évolution de la ressource en eau.
En 2023, la Cour des comptes estimait encore les investissements directement imputables à l'adaptation climatique du parc nucléaire à environ 600 millions d'euros pour les quinze années suivantes. Passer de 600 millions d'euros à 8,7 milliards, en trois ans, est un bond gigantesque !
L'ASNR insiste sur la nécessité de conserver *« des marges »*, le climat de demain pouvant diverger des projections... Tous les dix ans, *« les référentiels de sûreté doivent donc être réévalués »* et les installations éventuellement adaptées à des températures supérieures. Comment, concrètement ? Quelles évolutions technologiques pour s'approvisionner quand un fleuve est à sec ? Ça, personne ne le dit.
À ce jour, le parc nucléaire évapore 833 millions de m^3 d'eau douce par an. Certes, elle est réinjectée dans le cycle de l'eau mais elle reste indisponible pour d'autres besoins (consommation domestique ou agriculture, industrie, etc.). Avec les futurs EPR2 – notamment ceux situés le long d'un fleuve –, ce sera 1 232 millions de m^3/an prélevés dans les fleuves et 575 millions de m^3/an prélevés dans les mers, selon les chiffres de Global Chance.

L'ensemble des usages devront apprendre à partager un fleuve devenu moins généreux
Surtout, l'ASNR invite à regarder plus loin que chaque centrale prise isolément. L'accélération du changement climatique impose, estime-t-elle, *« une approche territorialisée »* capable de prendre en compte les effets cumulés de plusieurs sites nucléaires installés sur un même bassin versant. Autrement dit : ce n'est plus seulement chaque réacteur qui devra s'adapter au Rhône ou à la Loire, mais l'ensemble des usages qui devront apprendre à partager un fleuve devenu moins généreux.
Et l'Autorité prévient que relever ponctuellement les seuils ne pourra servir de stratégie climatique : *« La modification de l'encadrement réglementaire, par exemple dans le cadre des "dérogations" accordées en 2022 et 2026, ne peut constituer une réponse à elle seule. »* L'ASNR appelle donc à réfléchir aux *« évolutions techniques et technologiques possibles des centrales nucléaires »* dans une approche de long terme.
Ce qui renvoie directement aux six EPR2 que la France veut construire à Penly, Gravelines et au Bugey, pour des réacteurs susceptibles de fonctionner jusqu'à la fin du siècle, voire au-delà. Deux sites sensibles, l'un avec un Rhône surchauffé et l'autre avec des méduses dans ses prises d'eau, qui montrent que le nucléaire n'est pas hors sol. Chaque été, on se rappelle que l'atome bas carbone n'est pas hors climat.



L'accès à l'eau, un enjeu crucial pour le nucléaire

Laure NOUALHAT
13 août 2026 (Reporterre)

Le plomb dans l'aile : alliances et discordes entre chasseurs et ornithos

Des écolos s'alliant aux chasseurs ? Impensable ! Contre les lobbies réactionnaires de la chasse et par pragmatisme, des naturalistes et ornithologues militant·es défendent pourtant une proposition d'union stratégique avec un type de chasse aux oiseaux pour mieux en combattre un autre, particulièrement destructeur. Récit illustré depuis les sommets des Pyrénées.

Cet article est une adaptation du fanzine-BD « Chasse(s) Oiseaux Ornithos », publié en 2025 par des Naturalistes Des Terres. Le fanzine est visionnable en ligne ici et récupérable en version papier auprès des groupes locaux des Naturalistes Des Terres (naturalistedtr@riseup.net).

La palombe gît entre les mains de Laure, inerte, l'aile retombant sur son flanc comme une cape. La mise à mort d'un oiseau blessé par le plomb d'un chasseur, abattu « trop loin en forêt » pour être récupéré, destiné à mourir de l'hémorragie causée par la grenaille, est pour les ornithologues la fin d'une souffrance.



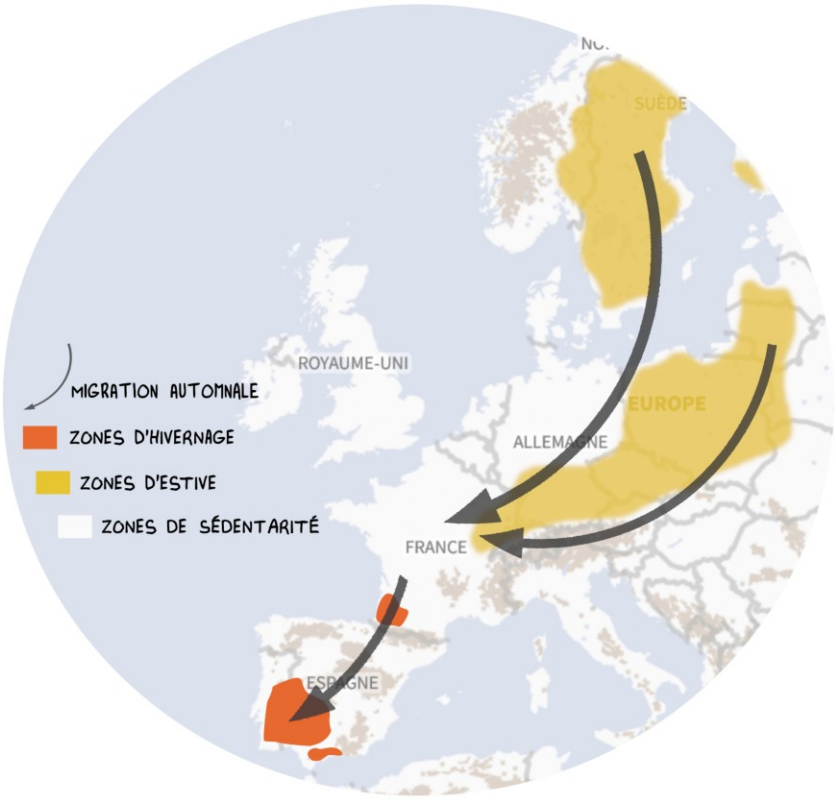
Cela fait plusieurs années que l'on nous parle du col de Lizarrieta, en pays Basque. Situé entre les communes de Sare en France et d'Etxalar en Espagne.

La palombe ou Pigeon ramier *Columba palumbus* est une espèce forestière qui s'est très bien adaptée au développement des milieux agricoles puis urbains. Elle est présente dans toute l'Europe, à l'exception de la zone arctique. Le froid de l'hiver rendant l'accès aux graines dont elle se nourrit plus difficile, surtout dans le nord, elle effectue alors une migration importante vers la péninsule ibérique et le nord du Maghreb.

Nous, c'est Syrphe, JA, Sanka, Cori, Malou et Aldo, six naturalistes et militant·es de milieux et de sensibilités différentes. Nous nous sommes rencontré·es au sein du collectif des Naturalistes Des Terres, qui interroge les pratiques naturalistes et leurs implications en politique. Un point nous a réuni·es : notre volonté de comprendre les rapports de force en place sur ce col mythique, entre d'un côté les ornithologues qui suivent les migrations d'oiseaux, et de l'autre ceux et celles qu'on appelle les « filetiers » (en référence à leur pratique de chasse des oiseaux au filet). Des rapports de force qui dépassent les postures « anti-chasse » dont nos mouvements écolos sont souvent affublés.



Toutes les palombes ne passent pas les Pyrénées : 10 millions de pigeons « sédentaires » passent l'hiver au nord des montagnes, principalement dans les Landes et le Gers où ils trouvent de nombreuses graines dans les immenses cultures agro-industrielles de maïs et de tournesol, ainsi que des abris dans les zones boisées. Les palombes qui nichent plus au nord et au nord-est passent en grande majorité par le Pays Basque à l'automne, où l'altitude plus basse des montagnes des Pyrénées facilite le passage de ces lourds oiseaux.

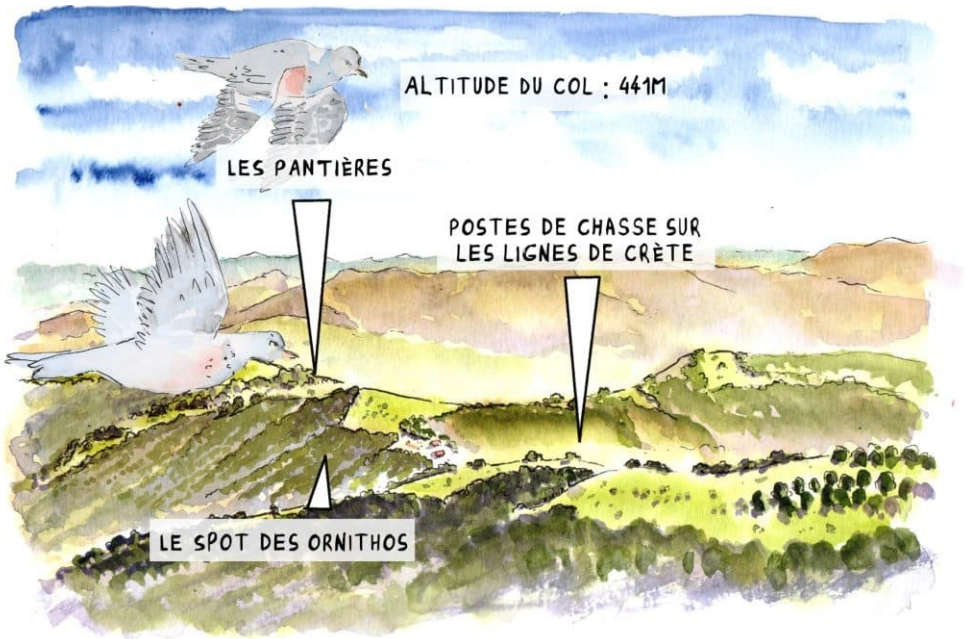


Depuis quelques décennies, les vols se concentrent dans l'espace et dans le temps. Les 1,5 à 3 millions de pigeons ramiers qui passent au-dessus des montagnes basques effectuent leur traversée en groupes plus importants et par les zones les plus basses, de la côte d'Urrugne à la redoute de Lindus (1221m). Toutefois, les vols spectaculaires de palombes au col d'Organbidexka, connu historiquement pour ses records de passages, ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils étaient dans les années 80. Cet afflux d'oiseaux sur un laps de temps très restreint a motivé l'organisation de nombreuses pratiques de chasses – vivrière, de prestige ou

de loisir. Aujourd'hui encore, la palombe détient le triste record de l'espèce dont le plus grand nombre d'individus est annuellement tué en France, avec jusqu'à 4,9 millions de mort·es.



Lizarrieta est un col juché à 441m au-dessus d'une chênaie-hêtraie de trognes – ces arbres aux formes noueuses taillés par les habitant·es, multiséculaires pour certains. Il est surplombé par le mont Ibanteli, couronné de rochers et portant à son flanc des prairies pâturées par des pottoks, les chevaux locaux. Un point de vue récemment aménagé et deux restaurants entourent de part et d'autre de la frontière le parking des visiteur·euses et usager·es du col.



Sur toute la ligne de crête se succèdent des centaines de postes de chasse disposés à 30 mètres les uns des autres. Derrière ces palissades de fortune peintes dans un vert épicéa qui ne correspond à aucun vert d'automne, des silhouettes masculines lèvent leurs fusils à chaque passage d'oiseaux. Des gerbes de plomb tombent en pluie sur les arbres, les voitures et sur quelques camping-caristes qui, impassibles, se contentent de mettre la main sur leur café pour protéger leur précieux breuvage.
En contrebas il y a les ornithologues, ces bénévoles qui comptent les oiseaux en route vers le sud, migrant à l'arrivée de l'hiver, notant les heures de passage des grues, milans et faucons sur des carnets d'observation.



Un compteur dans la main droite pour les alouettes, un compteur dans la main gauche pour les coups de feu.
Enfin, plus loin sur le col, nous pouvons apercevoir des abris perchés en haut de longs pieds de bois. C'est la zone de la chasse au filet, traditionnelle dans la région depuis le XIV^{ème} siècle. On entend des trompes, des cris et des claquements de tissus.
L'association « Comptage, Protection et Animation à Lizarrieta » (CPAL) dénombre les oiseaux de passage depuis le début des années 80. Aujourd'hui totalement bénévole, l'équipe tournante d'ornithologues scrute le ciel du lever au coucher du soleil, du 15 août au 15 novembre, 7 jours sur 7. Le col de Lizarrieta fait partie des sites mythiques de suivi de migration d'oiseaux des Pyrénées dans la lignée du col d'Organbidexka, de Lindux ou du Soulor. Sur ces cols on compte les oiseaux : une manière de connaître leurs voies de migration, l'état de leurs populations au fil des années et face au changement climatique.

Dans un contexte ou la biodiversité s'effondre, les ornithologues sont à l'affût de ces oiseaux migrateurs.
À force de les observer, un rapport intime se tisse avec les oiseaux. On devient attentif·ve au minuscule, à ces rémiges abîmées qui indiquent l'âge d'une buse, à la couleur plus claire de cette poitrine qui dit le sexe d'un busard.



L'association dépasse son statut scientifique : en comptant les coups de feu, elle est parvenue à dresser un



constat à charge contre la chasse au fusil. Sans aucun quota, ce sont plusieurs dizaines de milliers de coups de feu qui résonnent par saison et jusqu'à 50 000 certaines années, soit 1 700 kg de plomb déversés dans la vallée en deux mois.

L'association a réalisé des prélèvements des sols de la forêt, en contrebas des postes de tir. Les résultats du laboratoire sont formels : 820 milligrammes de plomb par kilo de terre, soit deux fois la limite fixée pour qualifier un site de pollué… Les champignons commercialisables, quant à eux, dépassent de 4 à 14 fois la concentration en plomb réglementaire. Les chasseurs au fusil ne tuent pas seulement les oiseaux, ils empoisonnent la vallée et ses habitant·es.

Quant à ces fameux filets, il nous fallait aller voir de plus près. Sur le conseil des ornithologues, nous longeons la crête vers le sud-est, sursautant lorsque des coups de feu partent des cahutes qui criblent la frontière, à quelques mètres de nous. En contrebas du col se trouve la Txabola, repère des filetiers. Un peu plus loin, une cahute de pierre ou l'on vend café, vin rouge, sandwichs et biscuits aux curieux·ses L'am-

biance est calme mais préoccupée : caché·es derrière des murs, des hommes et des femmes sont à l'affût. Six gigantesques filets se dressent entre les deux vallées, prêts à « enlacer » – pour reprendre le terme employé par les filetiers – les palombes dans une étreinte mortelle. On nous désigne Christian, en nous demandant de nous dépêcher de le rejoindre avant qu'un vol ne soit annoncé.



« On est des piégeurs, pas des chasseurs, pour moi c'est très important de faire la différence ! On est obligés de composer avec ces fous de la gâchette, mais c'est terrible ces incessants bruits de tir… La période la plus agréable c'est au début et à la fin de la saison des pantières, qui est le nom que l'on donne aux grands filets que vous voyez ici, quand les chasseurs ne sont pas encore là, ou quand ils sont partis. »
Christian vient d'Ariège. En 2004, émerveillé par les pantières, il rend visite aux filetiers pendant ses vacances. Après plusieurs années d'observation, on lui propose de revenir chasser – un honneur selon lui. C'était il y a 16 ans. Pour Christian, la chasse au filet est « sensuelle ». Les palombes se chassant en groupe, on ne parle pas d'individus mais de vols.

Lorsqu'un groupe de palombes s'approche, le retentissement d'une corne de brume fait taire les fusils. Les tireurs s'arrêtent soudain, contraints par les règles de la cohabitation de laisser les palombes aux piégeurs. Résonnent alors dans les montagnes des cris humains destinés à rabattre le vol vers les filets…



Xuria, piégeuse à Etxalar, raconte :
« J'ai commencé à venir à la chasse parce que des amis m'en avaient parlé. Ils avaient besoin d'aide là-haut, l'ambiance était bonne, la chasse au filet fait partie des traditions de notre culture, alors je suis allée faire un tour. Ça fait 7 ans maintenant.
J'aime toujours autant regarder le ciel et attendre les oiseaux arriver. J'aime vraiment être là-haut, sur le col, dans la forêt. La seule chose qui gâche ce bonheur, c'est les coups de fusil qui fusent à l'instant où on sonne la fin de notre chasse. C'est savoir qu'ils sont juste derrière nous et sur tous les côtés, et que toute la saison ils tuent en continu. »



Plus loin sur le col, deux femmes comptent les oiseaux pour le Groupe d'Investigation sur la Faune Sauvage (GIFS), association émanant des fédérations de chasse d'Aquitaine et de Midi Pyrénées. Quelques mètres les séparent des panneaux d'informations du CPAL – l'association Comptage, Protection et Animation à Lizarrieta – et des bénévoles présent·es pour renseigner les touristes. Mais la tension est palpable. Sur leur site Internet, on voit que l'association « développe des études scientifiques pour la détermination des mesures de conservation appropriées, la mise en place d'une utilisation rationnelle, comprenant notamment le maintien des activités cynégétiques dans la diversité des cultures et des traditions ». La science au service d'une « utilisation rationnelle » des palombes pour maintenir la chasse donc…
« Vous savez, nous on ne se met pas avec le CPAL parce que cela fait 25 ans qu'on fait ce suivi donc on a plus de recul – et nous, nous sommes des professionnels·les. »
L'association CPAL est présente depuis 1980, soit 44 ans – même s'il est arrivé qu'il y ait des années difficiles sans comptage. L'association réalise donc un suivi quotidien depuis plus longtemps que le GIFS et sur une période plus étendue (quatre mois, contre un mois et demi pour le GIFS). Par ailleurs, même si iels sont bénévoles, cela ne dit rien de leurs compétences : de fait, les ornithologues du CPAL sont tout aussi diplômé·es que les ornithologues du GIFS, et leurs comptages suivent un protocole scrupuleux.

« On pense connaître plein de choses sur la migration de la palombe. Mais nos suivis montrent que nous avons depuis plusieurs années des baisses du nombre de palombes comptées. Cela veut donc bien dire qu'elles passent au-dessus de l'océan, plus à l'ouest. »
En fait, en regardant les autres comptages migratoires sur les différents sites pyrénéens, il s'avère que cela fait plusieurs années que les passages se concentrent fin novembre… c'est à dire après la fin des comptages du GIFS.



Sur les conseils de Christian, nous avons décidé de longer les crêtes pour rejoindre les pantières de Sares et leur superbe tour de pierre sèche. En chemin, nous avons croisé David, chasseur au fusil français.



– La tour de pierre ? Ne cherchez pas, vous ne la trouverez jamais ! Si vous vous intéressez à la chasse, elle a toujours existé sur ces cols. Les gens d'ici ont toujours chassé et cela fait partie de leur patrimoine, des palombes on en tire peu. Vous êtes allé voir les ornithos ? La vidéo de Pierre Rigaux commandée par le CPAL sur la chasse sur le col de Lizarrieta nous a fait beaucoup de mal.
– Vous pensez quoi de son contenu ?
– Tout est vrai. Mais le montage est à charge. Et puis, ce que la vidéo ne dit pas, tout comme les touristes qui viennent voir la chasse sur le col, c'est que tout ce qu'on voit, c'est les chasseurs espagnols : ça ne se passe pas comme ça chez nous ! Nous, au moins, on ne tire pas les grives !
– Par contre, la vidéo ne venait pas de l'association CPAL et puis ils ne voulaient pas que l'on fasse pareil, justement pour ne pas envenimer la situation.
– Ah bon ? Remarquez, depuis la sortie de la vidéo, on ne leur parle plus… Allez, montez dans mon Pick-up, je vous emmène à la tour. Ça va secouer un peu !



Notre tour du col nous fait arriver jusqu'à Michel, qui bague les oiseaux pour le CPAL et qui siège également dans des instances administratives comme expert écologue « sans étiquette ». Dans nos échanges, il questionne les pratiques naturalistes qui résument la biodiversité à une liste d'espèces et qui les détachent du contexte social des lieux d'inventaires et des objectifs politiques que ces mêmes naturalistes doivent assumer en tant que producteurs de savoirs.
« Les chasseurs au fusil sont responsables d'un prélèvement de trois pourcents des palombes migratrices alors que les filets ne représentent qu'un prélèvement de trois pour mille. »



Autour de la pantière, il n'y a pas d'économie productiviste. Face aux fusilleurs qui doivent acheter, souvent très cher, leurs places aux enchères chaque année, les piégeurs vendent une partie des palombes aux restaurateurs des vallées, ce qui leur permet d'entretenir les filets. Une partie des pigeons colombins est relâchée avec une bague en partenariat avec l'association CPAL, à la suite d'un dialogue initié il y a longtemps entre spotteurs – celles et ceux qui suivent les migrations – et piégeurs.
Bien que les filetiers et filetières ne fassent pas toujours preuve de douceur pour démailloter les palombes, Michel dit retrouver les techniques de capture des bagueurs, comme pour souligner un rapprochement par la pratique entre naturalistes et filetier·es.

« La pantière doit être défendue contre les lobbies de la chasse, cette pression des administrations sur les pratiques traditionnelles cache un procédé sournois. Le soutien récent aux pratiques traditionnelles dans le discours de la Fédération des chasseurs est à la fois une tentative de faire unité parmi les chasseurs et chasseuses face à la dénonciation sociale de la violence de la chasse, et un investissement pour le futur dans l'apaisement social. »
Comment ?

L'administration se rapproche des chasseurs pour mieux les jeter en pâture lorsque les élus ont besoin de montrer aux associations de protection de la nature qu'ils légifèrent pour protéger la faune. C'est une mascarade qui participera à la poursuite de la financiarisation de la chasse et à la disparition de pratiques populaires, dans une dissonance d'interdiction de la pratique la moins impactante, et au service de structures comme la LPO qui pourra faire valoir un travail de militantisme.
Il est évident qu'il y a des intérêts économiques qui dépassent le débat éthique des types de chasse. Pour les villages propriétaires des communaux (les parcelles de terre communes aux habitant·es d'un lieu), la location des emplacements est une manne financière qui s'est élevée à 45 000 euros pour une commune en 2024, après attribution des postes aux enchères.



Filetiers et ornithologues doivent s'allier contre la chasse au fusil !



8 juillet 2026

https://www.terrestres.org/2026/07/08/chasseurs-et-ornithos-en-pays-basque/

Les pôles fondent ? Les riches touristes s'y précipitent pour se rafraîchir



Des compagnies proposent à leurs clients des croisières aériennes autour de l'Arctique et de l'Antarctique (photo d'illustration). - © Torsten Blackwood / AFP

Pendant que la France étouffe sous la canicule, ceux qui peuvent se le permettre participent au boom du tourisme polaire. En contribuant à réchauffer la planète avec ces croisières aériennes, ils détruisent les paysages qu'ils observent.

Besoin de vous rafraîchir ? Optez pour un voyage vers les terres polaires. Un matin en Islande, le lendemain au Svalbard, puis au-dessus de la calotte glaciaire du Groenland, et bientôt en Alaska : un programme de vingt-trois jours, 8 vols et 9 hôtels. *« Un tour du monde dans le Grand Nord inédit, au milieu d'une nature encore vierge »*, vante sur sa brochure l'agence Connaisseurs du voyage, spécialiste des croisières aériennes. Le concept ? Un avion privé transporte un petit groupe de voyageurs d'une étape polaire à l'autre, à la manière d'un navire de croisière.

Mais pour survoler la banquise et observer les icebergs depuis un hublot, il faut compter au minimum 27 000 euros. Le coût du voyage se retrouve aussi dans son bilan carbone : entre 15 et 25 tonnes de CO_2 par passager, soit plus du double de l'empreinte carbone annuelle moyenne d'un Français, même si quelques étapes ont été supprimées depuis le début de la guerre en Ukraine, qui complique les liaisons avec la Russie. Un coût carbone qui interroge, particulièrement en ces temps de canicule due au changement climatique. Sollicitée, l'agence n'a pas souhaité répondre aux questions de *Reporterre*.

« C'est un non-sens total », estime l'explorateur Matthieu Tordeur, qui dénonce *« un tourisme de luxe où l'on enchaîne nappes blanches et couverts en argent tout en consommant des quantités massives de carburant »*. Membre de la Société des explorateurs français, il participe à des expéditions scientifiques afin d'étudier les effets du dérèglement climatique dans les régions polaires et d'alerter sur l'urgence de les préserver.

Des régions polaires gagnées par le tourisme

Alors que l'Arctique se réchauffe près de quatre fois plus vite que le reste de la planète, le tourisme dans le Grand Nord a fortement augmenté ces dernières années. En Islande, le nombre de visiteurs internationaux, arrivant par avion ou par bateau, est passé d'environ 500 000 en 2008 à plus de 2 millions aujourd'hui. Le Groenland connaît une dynamique similaire, favorisée par l'agrandissement de l'aéroport international de Nuuk, sa capitale. Il rapproche l'île du reste du monde grâce à des liaisons directes vers des villes comme Copenhague et New York.



© Louise Allain / Reporterre

« Ce sont des paysages extraordinaires et de plus en plus médiatisés, observe Rémy Knafou, géographe spécialiste du tourisme. *Les moyens d'y accéder se multiplient avec l'utilisation de navires brise-glace spécialement construits et l'essor des formules aériennes. »* D'après les estimations de l'agence de voyages étasunienne AdventureSmith Explorations, qui propose des expéditions vers les pôles Nord et Sud, le nombre de voyageurs optant pour une croisière avec vol a augmenté de plus de 4 400 % en vingt ans, passant de 230 en 2004 à plus de 10 000 en 2024.

« Ce qui était autrefois une option de niche est devenu une activité courante », remarque la compagnie sur son site internet. Et cette demande croissante n'est pas près de s'arrêter : l'Argentine a pour ambition d'ajouter deux pistes d'atterrissage sur l'île Dundee, au nord de la péninsule Antarctique.

Car sur le continent austral aussi, le nombre de croisières croît rapidement. De 22 000 voyageurs au début des années 2000, on est passé à plus de 120 000 aujourd'hui, selon les données de l'Association internationale des voyagistes antarctiques (IAATO). Ces clients sont majoritairement originaires d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe, précise l'opérateur chilien Antarctica21, pionnier du modèle depuis 2003.

Ses formules dites *« fly & cruise »* (ou *« air-croisières »*) connaissent un essor rapide. Elles permettent de survoler en quelques heures le passage de Drake, qui sépare l'Amérique du Sud de l'Antarctique, puis d'embarquer sur un navire d'expédition. Antarctica21 affirme que les croisières aériennes sont son *« itinéraire le plus populaire »*.

Les compagnies se sont adaptées à des voyageurs disposant de moins de temps et présentent ainsi ces voyages comme *« rapides, confortables et intimes »*. Le continent austral, dépourvu de population permanente, devient une destination touristique à part entière. *« Pour desservir l'Antarctique par avion, les sièges de la classe économique sont d'ailleurs retirés afin de laisser la place au carburant nécessaire au vol retour, faute d'infrastructures de ravitaillement »*, décrit le géographe Rémy Knafou.

Le coût climatique du rêve polaire

Paradoxalement, la fonte de la banquise favorise l'essor du tourisme polaire, dans une forme de tourisme

de la dernière chance. À bord de chaque expédition d'Antarctica21, des conférenciers animent des présentations sur la faune polaire, explique l'agence dans des réponses par écrit aux questions de *Reporterre*. *« Nous sommes convaincus que l'on protège ce que l'on comprend. Ceux qui ont la chance de découvrir l'Antarctique de manière responsable peuvent saisir par eux-mêmes l'importance de cet écosystème pour la planète et la nécessité de le protéger »*, écrit-elle.

« Ces paysages sont décrits comme étant en train de disparaître. Ce sentiment d'urgence pousse les voyageurs à vouloir les découvrir avant qu'il ne soit trop tard », explique Rémy Knafou. Les opérateurs emmènent les touristes découvrir des paysages glacés en insistant sur leur disparition à venir, alors même que l'utilisation massive de l'avion participe au dérèglement climatique. *« Ces entreprises ne cherchent qu'à faire du profit. Elles ne sont pas là pour sauver la planète »*, se désole Matthieu Tordeur.

Certaines régions de l'Antarctique connaissent, comme en Arctique, une accélération spectaculaire du réchauffement. Les températures y ont augmenté trois fois plus vite que la moyenne mondiale au cours des trente dernières années. Selon une étude de *Nature Climate Change*, 60 % des volumes de glace pourraient avoir disparu en 2100.

L'explorateur polaire Matthieu Tordeur prévient qu'il est impossible d'ignorer l'impact néfaste de l'industrie des croisières. Aux côtés de la glaciologue Heïdi Sevestre, il a notamment traversé l'Antarctique en kite-skis à l'hiver 2025-2026 afin de documenter les évolutions de ces environnements. *« Le Grand Nord comme le Grand Sud sont des milieux extrêmement fragiles. Les observer participe à leur dégradation : les émissions de carbone accélèrent la fonte de la banquise et des glaciers, mettant en péril les espèces qui dépendent de ces écosystèmes pour vivre »*, affirme-t-il.

« Les touristes sont en compétition avec les animaux »

Ces immenses territoires de glace sont occupés par de nombreuses espèces emblématiques et menacées, comme l'ours polaire, le narval ou le manchot empereur. L'été austral, seule période propice à leur reproduction, est aussi celle qui convient le mieux aux croisières polaires. *« Les touristes sont en compétition directe avec les animaux »* en occupant l'espace dont ces derniers ont besoin pour se reposer et se reproduire, regrette Rémy Knafou.

Une étude publiée dans *Nature Sustainability* en 2025 montre que la pollution liée aux navires et aux avions est dix fois plus élevée qu'il y a quarante ans en Antarctique. Ce passage répété des croisiéristes perturbe les phases d'alimentation et de reproduction des colonies de manchots empereurs. Depuis avril, ces derniers sont d'ailleurs classés *« espèce en danger »* par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

L'encadrement du tourisme en Arctique et en Antarctique repose sur les opérateurs eux-mêmes, qui définissent et appliquent leurs propres règles. *« Les voyagistes membres de l'IAATO sont chargés de réguler leur propre activité »*, souligne Rémy Knafou. Ils ont notamment interdit l'accès aux navires de plus de 500 places et ont fixé une limite de 100 personnes à la fois sur terre.

Certains opérateurs vont un peu plus loin, à l'image d'Antarctica21, qui impose à ses clients une distance minimale de 5 m avec tous les animaux sauvages à terre et d'au moins 100 m avec les baleines et les phoques lors des excursions en kayak, ainsi que l'interdiction des photos avec flash. Malgré tout, ces mesures restent insuffisantes, estime Rémy Knafou, qui propose une *« sanctuarisation »* de l'Antarctique, y interdisant toute activité touristique.



Tamara Klink, la navigatrice qui s'est laissé emprisonner par les glaces

Sarah COSTES, 13 juillet 2026 (Reporterre)

Réchauffement climatique : ce que le « consensus scientifique » ne vous dit pas

Si ces questions vous parlent, sachez qu'un livre arrive bientôt aux Éditions marco pietteur pour aller bien plus loin dans cette analyse : *Le Mensonge climatique* de Claude Duverney. Inscrivez-vous à notre newsletter pour être averti dès sa sortie.

Le consensus climatique, un concept plus politique que scientifique

Le mot « consensus » donne l'impression d'une unanimité spontanée entre scientifiques du monde entier. La réalité est plus nuancée. Le consensus climatique tel qu'il est relayé dans les médias est d'abord le produit d'un processus institutionnel très structuré : celui du *GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)*. Et « intergouvernemental » n'est pas un détail : ce sont les gouvernements qui valident les résumés pour décideurs, pas uniquement les scientifiques.

Des chercheurs aux profils très sérieux ont documenté comment les *résumés officiels du GIEC* peuvent diverger des rapports scientifiques complets sur lesquels ils sont censés s'appuyer. La sélection des experts, les processus de révision, et la validation finale par des représentants gouvernementaux introduisent des filtres qui ne sont pas purement scientifiques. Ce n'est pas une théorie complotiste : c'est un constat documenté, que l'on peut vérifier en comparant les rapports complets aux synthèses officielles.



Les zones d'ombre du GIEC que les médias n'évoquent pas

Parmi les éléments que le traitement médiatique dominant passe sous silence, il y a d'abord la question des *modèles climatiques et de leur marge d'incertitude*. Le GIEC lui-même reconnaît, dans ses rapports complets, des fourchettes d'incertitude très larges sur la sensibilité climatique au CO_2. Ces nuances disparaissent presque systématiquement dans les résumés officiels et les reprises journalistiques.

Il y a ensuite la question du financement de la recherche climatique. La quasi-totalité des financements publics en climatologie est aujourd'hui conditionnée à des résultats cohérents avec le narratif dominant. Des chercheurs qui publient des travaux allant à contre-courant, même de manière rigoureuse et documentée, témoignent de difficultés réelles à obtenir des financements ou à publier dans les grandes revues. Ce n'est pas propre à la climatologie : c'est un problème structurel de la recherche scientifique financée par des intérêts publics et privés. Mais en climatologie, l'enjeu politique rend ce biais particulièrement prégnant.

Les controverses du consensus climatique passées sous silence



Il existe des *débats scientifiques réels et sérieux* autour de plusieurs points présentés comme « réglés ». La part respective des causes naturelles et humaines dans le réchauffement observé depuis le XIXe siècle fait l'objet de travaux très divergents selon les méthodes d'attribution utilisées. La fiabilité des stations météorologiques historiques, les corrections apportées aux séries de températures, le rôle de la variabilité solaire : autant de sujets sur lesquels des scientifiques publient régulièrement des résultats qui méritent d'être pris au sérieux, sans être pour autant repris dans le débat public.
Rien de tout cela ne signifie que le changement climatique n'existe pas, ni que l'activité humaine n'y contribue pas. Ce que cela signifie, c'est que *le degré de certitude affiché dans le discours officiel est supérieur à ce que la science elle-même justifie*. Et que cette surenchère de certitude sert davantage des agendas politiques et économiques qu'elle ne rend service à la compréhension publique des enjeux.
Claude Duverney est l'auteur de *Le Mensonge climatique*, une enquête rigoureuse et documentée sur les origines politiques, institutionnelles et idéologiques du discours climatique dominant. *L'ouvrage analyse en profondeur* le fonctionnement du GIEC, ses rapports, ses controverses et ses zones d'ombre, à travers des archives, des témoignages et des analyses scientifiques. […]

Reprendre sa liberté de penser face au discours officiel
Vous n'êtes pas obligé de choisir un camp. Il est par contre important de se donner les moyens d'une lecture informée, critique et autonome d'un sujet qui va peser sur les décisions politiques, économiques et personnelles des prochaines décennies.
Les choix de politique énergétique, les taxes carbone, les restrictions de mobilité, les réorganisations industrielles: tout cela est justifié par un « consensus scientifique » dont *on nous demande de ne pas questionner les fondements*. C'est précisément ce qu'une pensée rigoureuse ne peut pas accepter sans examen.



Lire différemment, comparer les sources, accepter l'incertitude là où elle existe réellement: ce sont des réflexes que les Éditions marco pietteur défendent depuis leur création. Non pas pour nier des réalités environnementales, mais pour refuser que la complexité soit réduite à des slogans au service d'un agenda.
Ce que vous allez découvrir dans *Le Mensonge climatique* :

- Comment le « consensus » GIEC est construit institutionnellement, et pourquoi ce processus n'est pas purement scientifique
- Les mécanismes de sélection des experts et d'orientation des rapports officiels
- Les controverses scientifiques réelles que le discours dominant efface
- Comment le changement climatique est utilisé pour légitimer des choix économiques et géopolitiques majeurs

[...]
FAQ
Remettre en question le GIEC, c'est nier le changement climatique ?
Non. Questionner les mécanismes institutionnels du GIEC ou la construction du « consensus » ne revient pas à nier le changement climatique. C'est distinguer la réalité physique d'un phénomène et la manière dont il est instrumentalisé politiquement et médiatiquement.

Le consensus scientifique sur le climat est-il vraiment unanime ?
Le terme « consensus » masque des divergences réelles entre chercheurs sur l'ampleur du réchauffement, ses causes exactes et ses projections. Les rapports complets du GIEC reconnaissent eux-mêmes des fourchettes d'incertitude importantes, que les résumés officiels tendent à atténuer.

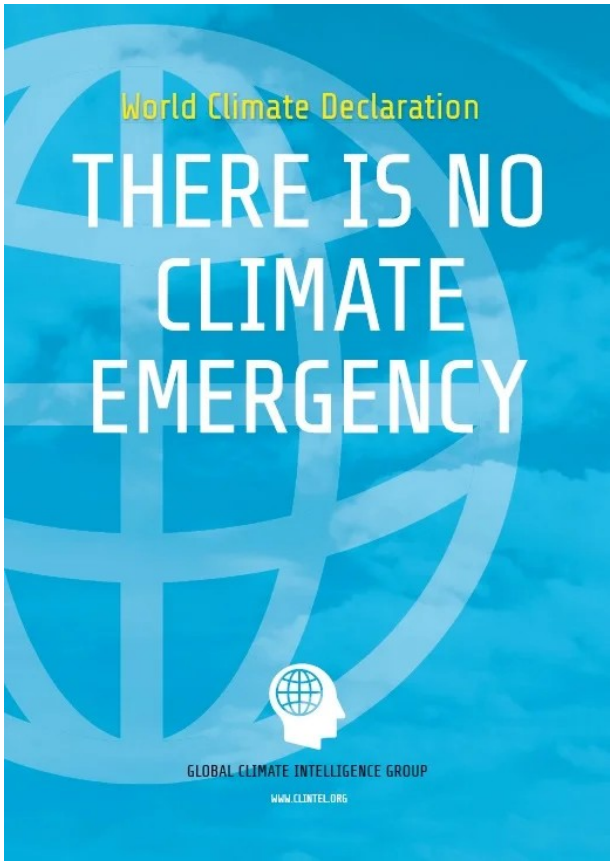
Pourquoi ces débats ne sont-ils pas relayés dans les médias ?
La couverture médiatique du climat est largement orientée vers la confirmation du narratif dominant. Les journalistes qui nuancent le discours s'exposent à des accusations de « climato-scepticisme », ce qui crée une autocensure puissante dans les rédactions.

[...]
Où trouver des sources indépendantes sur les controverses climatiques ?
Les rapports complets du GIEC (pas seulement les résumés), les travaux de chercheurs comme Judith Curry ou Richard Lindzen, et les archives de publications comme Climate Etc. offrent des perspectives sérieuses et documentées hors du narratif dominant.

ÉDITIONS MARCO PIETTEUR, 18 juin 2026

Plus de 1600 scientifiques déclarent que l'urgence climatique est un mythe

Les signataires du rapport soulignent des incohérences et des hyperboles autour de la question climatique
Une assemblée de *1 609 chercheurs à travers le monde* a publié une déclaration contestant l'idée d'une *« urgence climatique »* . Ils se déclarent en désaccord avec l'approche globale visant à réduire massivement les émissions de CO^2.
Les chercheurs en appellent à leurs collègues pour qu'ils abordent *« de manière plus critique les incertitudes et les exagérations dans leurs projections du changement climatique ».*
Le document ne criminalise pas le dioxyde de carbone et n'aborde pas les impacts néfastes d'autres polluants atmosphériques.



Déclaration mondiale sur le Climat : Il n'y a pas d'urgence climatique.
L'argument central de la déclaration interroge sur l'alarmisme engendré par le discours d'un « désastre imminent ».
Publiée en août 2023, la déclaration, rédigée par le *Global Climate Intelligence Group* (CLINTEL), plaide pour *« une science du climat moins idéologique, tandis que les décisions politiques devraient être davantage basées sur des données scientifiques ».*
CLINTEL est une organisation indépendante œuvrant dans le domaine du changement climatique et de la politique associée.
Fondée en 2019 par le professeur émérite de géophysique *Guus Berkhout* et le journaliste *Marcel Crok*, le groupe affirme que :
« Les chercheurs doivent aborder de manière transparente les zones grises et les exagérations dans les projections climatiques, tandis que les politiciens devraient évaluer objectivement les coûts et les avantages potentiels de leur législation », selon la déclaration.

Sur les 1 609 chercheurs signataires, deux sont lauréats du prix Nobel, dont le Dr John F. Clauser, lauréat du prix Nobel de physique en 2022.
Dans un communiqué du *CLINTEL*, M. Clauser est cité en ces termes :
« la science climatique a été dévoyée en une pseudo-science sensationnaliste. »

« À son tour, cette pseudo-science est devenue un bouc émissaire pour une grande variété d'autres maux sans rapport. »
« Elle a été promue et étendue par des agents de marketing commercial, des politiciens, des journalistes, des agences gouvernementales et des écologistes tout aussi malavisés. »

Un récit contesté par des figures de proue occidentales
Le document conteste plusieurs des assertions les plus couramment avancées sur le climat.
Par exemple, le narratif selon lequel des *« points de basculement »* entraîneraient des catastrophes environnementales, est remis en question.
Ce sentiment d'urgence est souvent relayé par des médias comme le New York Times, qui a récemment affirmé :
« La Terre est susceptible de franchir un seuil critique de réchauffement climatique au cours de la prochaine décennie. » (New York Times)
En 2009, l'ancien vice-président Al Gore a prédit que *« l'Arctique serait libre de glace d'ici 2013 »*.
Il a ensuite fait marche arrière, selon *Reuters*, qui a déclaré que M. Gore ne faisait que citer d'autres rapports scientifiques. »« , dont le sous-titre était *« L'urgence planétaire du réchauffement climatique et ce que nous pouvons faire pour y remédier »*.
Un documentaire basé sur le livre a rapporté 24 146 161 dollars de recettes brutes cette année-là.



La célèbre militante Greta Thunberg a tweeté en 2018, cinq ans après la prédiction apocalyptique de Gore, que *« le changement climatique anéantira toute l'humanité si nous n'arrêtons pas d'utiliser des combustibles fossiles au cours des cinq prochaines années »*. Depuis, le tweet a été supprimé.
Le Highland County Press a rapporté qu'elle avait supprimé le tweet.
Le 24 Août 2023, John Kerry, « envoyé spécial du président Biden pour le climat », s'est exprimé lors d'une conférence à Édimbourg, en Écosse, en déclarant que :
« […] les scientifiques qui ont passé leur vie à suivre cette crise causée par l'homme se sont décrits comme alarmés et terrifiés ».
« Nous nous trouvons désormais en territoire inconnu. »
« Aujourd'hui, l'humanité est inexorablement menacée par l'humanité elle-même, par ceux qui séduisent les gens pour qu'ils adhèrent à une réalité alternative totalement fictive où nous n'avons pas besoin d'agir et où nous n'avons même pas besoin de nous soucier des autres », a ajouté M. Kerry. (Dialogues mondiaux écossais-Édimbourg, Écosse – 24 Août 2023)

Des revendications sans fondement scientifique solide
Les signataires de la déclaration de CLINTEL soutiennent que le changement climatique s'opère *« beaucoup plus lentement que ce qui est souvent présenté »*, et que des *« modèles défectueux »* sont régulièrement à la base des politiques climatiques.
Le timing de cette déclaration coïncide avec des allégations courantes reliant des catastrophes naturelles, telles que les incendies au Canada et à Maui, à des vagues de chaleur, au changement climatique.
La déclaration conteste ces allégations, indiquant :
« Il n'y a pas de preuve statistique montrant que le changement climatique accentue ou multiplie ce genre de catastrophes naturelles ».
En réponse aux initiatives mondiales pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, les chercheurs déclarent que cet objectif est non seulement *« irréaliste »*, mais aussi *« dangereux pour les économies mondiales »*.
[...]

GPTV

Source : *Just The News*
https://geopolitique-profonde.com

Déclaration mondiale sur le climat

TÉLÉCHARGEZ LA DÉCLARATION ET LA LISTE DE SES 2 072 SIGNATAIRES AU FORMAT PDF

La science du climat devrait être moins politique, tandis que les politiques climatiques devraient être plus scientifiques. En particulier, les scientifiques devraient insister sur le fait que les résultats de leurs modélisations ne sont pas le fruit de la magie : les modèles informatiques sont créés par l'homme. Ce qui en ressort dépend entièrement de ce que les théoriciens et les programmeurs y ont introduit : hypothèses, suppositions, relations, paramétrisations, contraintes de stabilité, etc. Malheureusement, dans la science climatique dominante, la plupart de ces données d'entrée ne sont pas déclarées.
Croire aux résultats d'un modèle climatique, c'est croire à ce que ses concepteurs y ont intégré. C'est précisément là le problème du débat climatique actuel, au cœur duquel se trouvent les modèles climatiques. La science du climat a dégénéré en un débat fondé sur des croyances, et non sur une science rigoureuse et autocritique. Nous devons nous libérer de la croyance naïve en des modèles climatiques encore immatures. À l'avenir, la recherche climatique devra accorder une place nettement plus importante à la science empirique.

Il n'y a pas d'urgence climatique
Un réseau mondial de plus de 2 000 scientifiques et professionnels a rédigé ce message urgent. La science du climat devrait être moins politisée, tandis que les politiques climatiques devraient être plus scientifiques. Les scientifiques devraient aborder ouvertement les incertitudes et les exagérations dans leurs prévisions sur le réchauffement climatique, tandis que les responsables politiques devraient évaluer de manière objective les coûts réels ainsi que les bénéfices imaginaires.

Des facteurs tant naturels qu'anthropiques sont à l'origine du réchauffement
Les archives géologiques révèlent que le climat terrestre a varié depuis que la planète existe, avec des phases naturelles de refroidissement et de réchauffement. Le Petit Âge glaciaire n'a pris fin qu'en 1850. Il n'est donc pas surprenant que nous connaissions aujourd'hui une période de réchauffement.

Le réchauffement est bien plus lent que prévu
Le réchauffement mondial est nettement inférieur à ce qu'avait prévu le GIEC sur la base de modèles de forçage anthropique. L'écart entre la réalité et les modèles nous montre que nous sommes loin de comprendre le changement climatique.

La politique climatique repose sur des modèles inadéquats
Les modèles climatiques présentent de nombreuses lacunes et ne sont absolument pas plausibles en tant qu'outils de politique mondiale. Ils exagèrent l'effet des gaz à effet de serre tels que le CO_2. De plus, ils ignorent le fait que l'enrichissement de l'atmosphère en CO_2 est bénéfique.

Le CO_2 est un nutriment pour les plantes, la base de toute vie sur Terre

Le CO_2 n'est pas un polluant. Il est essentiel à toute vie sur Terre. La photosynthèse est une bénédiction. Une concentration plus élevée de CO_2 est bénéfique pour la nature et contribue au verdissement de la Terre : l'augmentation du CO_2 dans l'air a favorisé la croissance de la biomasse végétale mondiale. Elle est également bénéfique pour l'agriculture, car elle augmente les rendements des cultures dans le monde entier.
Le réchauffement climatique n'a pas entraîné d'augmentation des catastrophes naturelles
Il n'existe aucune preuve statistique indiquant que le réchauffement climatique intensifie les ouragans, les inondations, les sécheresses et autres catastrophes naturelles de ce type, ni qu'il les rend plus fréquentes. En revanche, de nombreuses preuves montrent que les mesures de réduction des émissions de CO_2 sont aussi néfastes qu'elles sont coûteuses. (costly)

La politique climatique doit respecter les réalités scientifiques et économiques
Il n'y a pas d'urgence climatique. Il n'y a donc aucune raison de céder à la panique ou à l'inquiétude. Nous nous opposons fermement à la politique néfaste et irréaliste de « zéro émission nette de CO_2 » proposée pour 2050. Si de meilleures approches voient le jour, et ce sera certainement le cas, nous disposerons de tout le temps nécessaire pour réfléchir et nous réadapter. L'objectif de la politique mondiale devrait être la « prospérité pour tous », en garantissant à tout moment un approvisionnement énergétique fiable et abordable. Dans une société prospère, les hommes et les femmes sont bien éduqués, les taux de natalité sont faibles et les citoyens se soucient de leur environnement.

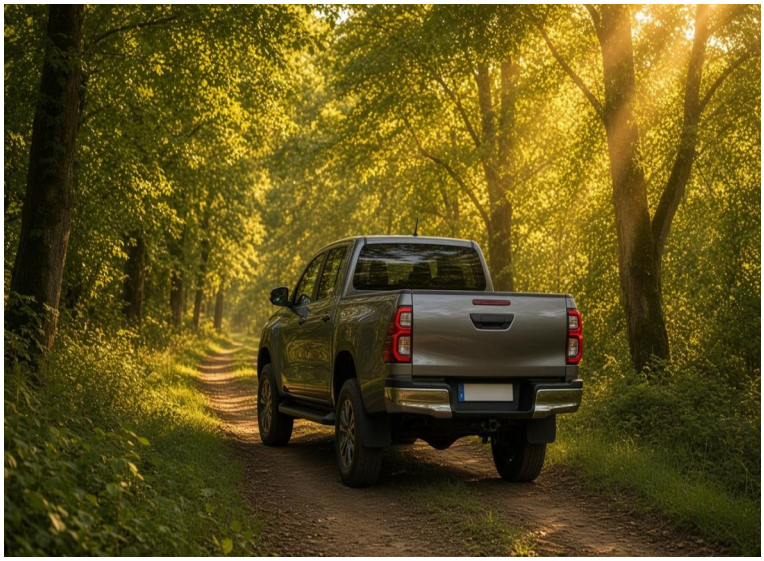
Épilogue
La Déclaration mondiale sur le climat (WCD) a réuni un large éventail de scientifiques compétents venus du monde entier*. Les connaissances et l'expérience considérables de ce groupe sont indispensables pour parvenir à une vision équilibrée, objective et éclairée du changement climatique.
Désormais, ce groupe fonctionnera sous le nom de « Global Climate Intelligence Group ». Le groupe CLINTEL fournira, à la demande ou de sa propre initiative, des conseils sur le changement climatique et la transition énergétique aux gouvernements et aux entreprises du monde entier.

* Ce n'est pas le nombre d'experts qui compte, mais la qualité des arguments

Déclaration mondiale sur le climat et liste de tous les signataires au format PDF

World Climate Declaration Ambassadors
Nobel Laureate Professor John F. Clauser / Usa
Professor Guus Berkhout / The Netherlands
Dr. Cornelis Le Pair / The Netherlands
Barry Brill / New Zealand
Dr. Patrick Moore / English Speaking Canada
Jiri Kobza / Czech Republic
Jens Morton Hansen / Denmark
Professor László Szarka / Hungary
Professor Seok Soon Park / South Korea
Professor Jan-Erik Solheim / Norway
Dr. G.-Fivos Sargentis / Greece
Ferdinand Meeus / Dutch Speaking Belgium
Professor Richard Lindzen / Usa
Henri A. Masson / French Speaking Belgium
Professor Ingemar Nordin / Sweden
Jim O'brien / Republic Of Ireland
Professor Ian Plimer / Australia
Douglas Pollock / Chile
Dr. Peter Stallinga / Portugal
Dr. Blanca Parga Landa / Spain
Professor Alberto Prestininzi / Italy
Professor Benoît Rittaud / France
Dr. Thiago Maia / Brazil
Professor Fritz Vahrenholt / Germany
The Viscount Monckton Of Brenchley / United Kingdom
Dušan Bižić / Croatia, Bosnia And Herzegovina, Serbia And Monte Negro

Il n'y a pas de transition énergétique : trois chercheurs du FMI enterrent le dogme


DR

Ce document aurait mérité la une partout. Il est finalement passé inaperçu, et ce n'est pas dans les médias mainstream que vous le trouverez.

Fin juillet, trois chercheurs ont publié sous le sceau du FMI un article de recherche au titre quelque peu aride, « The Generalized Jevons Paradox and the Future of Energy » (Le paradoxe de Jevons généralisé et l'avenir de l'énergie). Son contenu, lui, est explosif et risque de troubler celui qui n'y est pas préparé : *la transition énergétique, ce pilier de trois décennies de politiques publiques, de taxes et de sermons, n'existe pas dans les données.*

Premier constat : à l'échelle mondiale, les énergies ne se remplacent pas, elles s'additionnent. Le charbon n'a jamais chassé le bois, le pétrole n'a jamais chassé le charbon, et les renouvelables ne chassent pas les hydrocarbures. Détail savoureux relevé par les auteurs, l'humanité brûle davantage de biomasse aujourd'hui qu'en 1800.

Deuxième constat : plus on gagne en efficacité, plus on consomme au total. C'est le paradoxe formulé par Jevons en 1865, que les auteurs généralisent à l'ensemble des énergies et des matériaux. Conclusion logique et dérangeante, la part des fossiles peut baisser dans le mix pendant que leur consommation absolue continue de grimper. Ce qui est exactement ce qui se passe aujourd'hui.

Parmi les signataires, l'historien Jean-Baptiste Fressoz, dont le livre « Sans transition » défendait déjà cette thèse. Qu'elle soit désormais publiée par le FMI, temple de l'orthodoxie économique, change particulièrement la donne. Précisons tout de même, un working paper n'engage que ses auteurs, pas l'institution. Mais l'institution l'a publié tout de même.

Les faits leur donnent-ils raison ? Le Forum économique mondial reconnaissait lui-même dans son index 2026 que le système énergétique mondial vivait « une addition plutôt qu'une substitution », avec une demande fossile à des niveaux records et des émissions totales qui atteignent un sommet historique malgré l'essor des renouvelables.

Du côté de la finance, c'est l'aveu de Larry Fink lui-même, interrogé en mars dernier sur Fox News, dans « The Evening Edit », il reconnaît du bout des lèvres que « le pendule bouge tout le temps. Dans le cas de BlackRock, nous sommes responsables de la gestion de l'argent de tout le monde. Est-ce que je pense que le pendule est allé trop loin... ? Oui. » Il y a cinq ans, c'était l'apogée de la croisade ESG (Environnement, Social, Gouvernance, ces critères censés orienter la finance vers l'investissement « responsable » et que BlackRock imposait alors aux entreprises cotées), dont Fink fut l'un des principaux artisans, celle qui sommait les patrons de « forcer les comportements », pour reprendre ses mots de 2022.

Que l'homme qui incarnait la finance verte version orthodoxe admette lui aussi un dérapage, recoupe finalement bien ce que disent les chercheurs du FMI.

Trente ans de plans climat, de bonus malus, de normes, d'interdictions de véhicules thermiques. Trente ans construits sur un postulat que, finalement, personne n'avait vérifié, mais qui était poussé par la « haute » finance : le propre remplace le sale… Eh bien non, il s'y rajoute.

Combien de temps encore nos gouvernants feront-ils semblant de ne pas avoir lu et su ? Combien de temps encore vont-ils se soumettre à ceux qui détiennent notre dette ?

Un article qui va certainement gratter, par les temps qui courent, et ces chaleurs estivales… Le narratif a de plus en plus de mal à tenir.

G. L. (luttedeclasse.org)
Publié le 13 août 2026

Dans le sud de la France, des vignerons chassés par le réchauffement climatique

Le vin du septentrion

Au XIXe siècle, l'épidémie de phylloxéra a provoqué l'arrachage massif des pieds de vigne français. Un siècle et demi plus tard, le changement climatique produit un bouleversement semblable. Mais il déracine également les viticulteurs, en les obligeant à quitter les terroirs qu'ils ont façonnés. Et à recommencer de zéro, plus au nord.

Une montagne de pieds de vigne tout juste arrachés trône en bas du village de Latour-de-France. Un tas parmi d'autres dans le Roussillon. Il y a encore trente ans, le département des Pyrénées-Orientales, l'un des plus pauvres de France, comptait cinquante mille hectares de vignes. Début 2026, il en restait treize mille. Deux mille autres doivent disparaître dans les prochains mois, sans aucune stratégie pour les terres abandonnées.

L'ambiance de sauve-qui-peut ne règne pas que dans le Roussillon. Entre 2023 et 2025, les surfaces viticoles françaises ont fondu de 6 % à la suite d'une crise mondiale de surproduction. Bordeaux avait déjà divisé par trois sa quantité de vin rouge produite entre 2016 et 2024. La consommation, en baisse continue depuis les années 1950, devient marginale : seul un Français sur dix boit désormais du vin quotidiennement. Et la moitié ont plus de 55 ans…

Le changement climatique complique encore la donne, en renchérissant les coûts de production, notamment pour les vignes du Sud, aux avant-postes du dérèglement. De 2021 à 2025, il n'a pratiquement pas plu dans les Pyrénées-Orientales. Avec 210 millimètres de précipitations en 2023, le département figurait dans la catégorie climatique « semi-aride ». Après le répit de 2025, un record de sécheresse a été battu en juillet (moins de 1 millimètre), et les restrictions ont ravivé le souvenir encore vif des villages ravitaillés en eau par camions-citernes en 2023 et 2024. Les pieds de vigne meurent de soif, un comble quand on se souvient que la plante a été sélectionnée pour sa sobriété. Au pire de la sécheresse, des cuves de béton de la coopérative d'Estagel, conçues afin d'abriter le muscat de Rivesaltes mais vides désormais, ont servi de réserves d'eau pour les pompiers. Car, aujourd'hui, été rime avec incendies géants : début juillet, le feu de Trévillach a emporté près de cinq mille hectares ; l'année précédente, quinze mille hectares avaient brûlé dans les Corbières.

« On plante pour dans cent ans »

L'eau est tombée pendant l'hiver 2025… mais une étude de 2024 prévient : 90 % des zones côtières de basse altitude d'Espagne, de Grèce et d'Italie ne seraient plus en capacité de faire du vin de qualité, avec des rendements économiquement viables, si le réchauffement global dépasse les 2 °C (1). On s'en approche.

« Ces conditions extrêmes, c'est le challenge qu'on a choisi, expliquent Mme Carmen Etcheverry et M. Martin Ballot, vignerons à Latour-de-France, au nord-ouest de Perpignan. *On savait exactement où on mettait les pieds. On sait aussi qu'il est possible qu'on soit les derniers. »* En 2020, le couple a décidé de relever le défi en créant le domaine Etxe. Un retour aux sources pour ces trentenaires : les deux hectares et demi de vignoble de coteaux étaient jusqu'alors cultivés par Cécilia, la mère de Carmen, décédée en 2022 du Covid-19. En 2025, le couple leur a ajouté deux hectares de vignes d'un coopérateur en fin de carrière.

Diplômés de l'École nationale supérieure d'agronomie de Toulouse (Ensat), ils ont imaginé en s'installant un modèle plutôt radical de diversification, avec six « ateliers » : vigne et vin nature, bière, miel, arbres fruitiers et oliviers, plantes aromatiques et médicinales. Le tout avec des investissements réduits, faute de moyens mais aussi pour éviter de s'endetter dès le départ.

Six ans après, deux ateliers seulement fonctionnent, le vin et la bière ; et, côté commercialisation, les ventes de vin n'atteignent pas le niveau attendu, crise oblige. *« Nos abeilles sont mortes de soif pendant les vendanges. On a mis le projet en pause. Le reste n'en est qu'au stade d'idée »,* résume M. Ballot. Le couple vit sur le salaire de Mme Etcheverry, employée à mi-temps dans une entreprise viticole près de Montpellier. Échec ? *« Ça va prendre plus de temps que prévu,* concède M. Ballot. *Mais la sécheresse nous conforte dans notre stratégie de diversification. Déjà, on est toujours là. Et ça tient parce qu'on a tout pensé en fonction de ces conditions extrêmes, en limitant au maximum les charges. »*

Autre pilier de leur modèle : le collectif. Latour-de-France a attiré beaucoup de néo-vignerons dans les années 2000. Ils ont créé une émulation qui perdure et mis en place des outils collectifs, comme une coopéra-

tive d'utilisation des matériels agricoles viticoles. *« On partage le pressoir et tout notre matériel de vinification avec sept autres vignerons nature de Latour. C'est moins cher et on n'est jamais seuls. »*

La solidarité et l'entraide animaient probablement les fondateurs du modèle coopératif languedocien, au siècle dernier. Las, ce système qui a fait la force du territoire agonise : au pic de son activité, la coop locale d'Estagel (à côté de Latour) a vinifié 300 000 hectolitres de vin, contre… 3 500 en 2025. *« Aujourd'hui, tous ceux qui veulent faire du fric sont partis, et les communistes sont morts »,* constate le vigneron Raymond Manchon, ancien coopérateur.

Partir lui aussi ? Absolument pas : ses deux fils s'apprêtent à reprendre une partie des terres, ce qui fait sa fierté. Mais pas question pour autant de s'accrocher aux vieux schémas : *« Ils ne feront pas de vignes, pas seulement en tout cas »,* analyse M. Manchon. Ils prévoient par exemple de privilégier la vente en direct. Et délaisseront les coteaux – historiquement les plus beaux terroirs viticoles – pour migrer vers la plaine, près du fleuve Agly. M. Manchon est formel : *« L'accès à l'eau est la condition sine qua non de la survie agricole des Pyrénées-Orientales. Ces dernières années, produire vingt hectolitres par hectare sur ces terrains tenait de la prouesse, alors qu'on en fait cinquante-deux en plaine. »* Les terrains non irrigables, qui représentent la moitié des surfaces viticoles du département, sont donc les premiers abandonnés. Un projet de dix kilomètres de tuyau à 18 millions d'euros est sur la table pour élargir la zone cultivable. Car, loin de l'Agly, le foncier a perdu la moitié de sa valeur (6 000 euros l'hectare) et ne trouve toujours pas preneur. Les friches s'installent, et les quelques vignerons qui restent voient, mois après mois, un paysage marqué par des siècles de culture viticole se refermer.

« Partir a été un arrachement. Mais tous m'ont dit qu'il n'y avait pas d'avenir là-bas, et c'était ça ou ne plus faire de vin. » Mme Lucile Fouet a pour sa part quitté Latour-de-France au bout de quatre ans, pour redémarrer de zéro sur quatre hectares de vignes en conversion bio, dans un hameau viticole au sud de Saumur en janvier 2026. *« Mon critère, c'était de l'eau, de la terre pas trop chère et un collectif de vignerons. »* Loin de l'*« ambiance de fin du monde »* du Roussillon, elle s'imagine désormais dans les caves troglodytes et les printemps verts de la Loire, où les projections climatiques lui laissent espérer finir sa carrière plus sereinement. Elle a baptisé son nouveau domaine Les Fruits de la raison.

La raison a aussi poussé M. Patrice Delthil à laisser derrière lui vingt ans de sa vie. Vigneron à Latour depuis 2006, il n'a pas supporté de *« vivre dans un paysage mort »* et a déménagé fin 2025 avec sa femme en Bretagne, après avoir vendu son domaine Calimàs à des investisseurs néerlandais capables d'assumer (moralement et financièrement) le risque climatique. *« Il fallait prendre une décision : courber l'échine et attendre des jours meilleurs, que je ne vois pas venir. Ou partir avant qu'il ne soit trop tard. »* Débarqué en Bretagne, le vigneron découvre une tout autre atmosphère, celle des commencements : un vignoble émerge doucement.

M^mes^ Chloé Martin-Fluzin et Laura Maire ont déposé au printemps 2026 les statuts des Enfants de septembre, leur domaine viticole en création à Quimperlé, dans le Finistère. Leur projet : planter cinq hectares de vignes… d'ici à 2034. Le temps de trouver les terres Ç il faut convaincre les propriétaires et s'intégrer dans le réseau agricole local – et de planter, petit à petit pour éviter la surchauffe. Une fois le cep en terre, au moins trois ans d'attente sont nécessaires avant de récolter du raisin. Le chantier est énorme. *« Quand notre vignoble sera en production, j'aurai 50 ans et Chloé 47,* calcule Mme Maire. *Il nous restera dix millésimes. Mais l'aventure continuera après nous. »* En attendant, elles travailleront à mi-temps, Mme Maire comme caviste, Mme Martin-Fluzin comme cheffe de produit, et vinifieront des raisins de Loire.

En Bretagne administrative (2), près de 250 hectares de vignes ont pris pied depuis 2016, date de la libération des droits de plantation par l'Union européenne – jusqu'alors, les régions considérées comme non viticoles ne pouvaient développer un vignoble à des fins commerciales. Déjà 150 000 bouteilles de vin breton ont été produites en 2025, et une bonne vingtaine de domaines prévoyaient de vendanger en 2026. Comme M^mes^ Maire et Martin-Fluzin, une petite centaine de « pionniers » ont déjà posé les bases d'un développement hier impensable. Les profils sont variés : quelques agriculteurs bretons en quête de diversification, des investisseurs locaux, des passionnés attirés par la « page blanche » et les projections qui annoncent une « méditerranéisation » du climat breton. *« On ne prétend pas réinventer quoi que ce soit,* explique Mme Martin-Fluzin. *Mais on se pose des questions. Le sujet de l'époque, c'est de changer de modèles. »* Comme dit M. Guillaume Bauché, cultivateur et néo-vigneron de Noyal-Pontivy : *« Ici, on plante pour dans cent ans. »*

Il y a aussi cent cinquante hectares de vignes en Normandie, et presque autant dans les Hauts-de-France. Le domaine viticole français le plus au nord vendange désormais… à vingt kilomètres de Calais. Régions et chambres d'agriculture locales soutiennent ces vignobles émergents. La plupart portent auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité un projet d'indication géographique protégée (IGP), appellation qui marquerait leur entrée dans la grande famille des vignobles français.

La migration septentrionale de la vigne ne s'observe pas qu'en France. L'Angleterre a quadruplé sa production de vin en dix ans, la croissance la plus forte du monde. Le vignoble belge a dépassé cette année les mille hectares, seuil symbolique. Et même la Suède a multiplié par dix sa surface viticole – partie de presque

rien, il est vrai. Mais les quelques centaines d'hectares plantés au nord ne compensent pas les milliers arrachés dans le seul Roussillon. *« Le Nord, ce n'est pas un eldorado de la vigne,* prévient M. Serge Zaka, agroclimatologue. *Le mildiou y est hyperfavorisé, il y aura des années compliquées, avec des risques de gel en avril . »* Difficile du reste de savoir si ces nouveaux vins rencontreront leur public, tandis que les vignerons du Sud qui s'accrochent peuvent compter sur leur savoir-faire, leur ingénierie bien rodée et leur poids politique pour trouver des modèles de production plus adaptés. *« Il n'y a pas de grande migration des vignerons »,* observe le scientifique. Mais la carte viticole a changé.

Julie REUX (Monde diplomatique, septembre 2026)

(1) Cornelis van Leeuwen *et al.,* « Climate change impacts and adaptations of wine production, *Nature Reviews Earth & Environment,* vol. 5, Londres, mars 2024.
(2) Le vignoble nantais, en Loire-Atlantique, territoire du muscadet, est considéré par certains comme le vignoble breton par excellence, mais est officiellement rattaché au vignoble de Loire.

Rendre les villes plus fraîches ? On sait comment faire depuis des siècles

L'Espagne utilise l'architecture méditerranéenne, et ses techniques traditionnelles, pour faire face aux vagues de chaleur de plus en plus intenses. Des méthodes « dédaignées dans notre époque moderne », regrette un spécialiste.
Patios, persiennes, urbanisme de l'ombre, ventilation naturelle passive… autant de stratégies qui sont déjà bien implantées en Espagne pour s'adapter au climat chaud et sec. En Andalousie, où les températures peuvent dépasser les 45 °C en été, l'organisation des centres-villes anciens a été pensée afin de réduire l'exposition à la chaleur.
« Les rues sont souvent très étroites. Le but est qu'il y ait toujours de l'ombre d'un côté de la rue en fonction du moment de la journée, en plus de créer du courant d'air », explique Francisco José Sánchez de la Flor, professeur en génie thermique à l'université de Cadix. On retrouve aussi dans cette région du sud de l'Espagne de nombreuses maisons traversantes, avec des façades orientées différemment afin de favoriser la circulation naturelle de l'air.
Les façades sont aussi très souvent blanchies à la chaux pour réfléchir les rayons du soleil plutôt que de les absorber, et percées de petites fenêtres protégées par des persiennes. « Contrairement à ce qui se fait couramment dans le reste de l'Europe où l'on privilégie les stores intérieurs, voire les rideaux, l'installation de persiennes est la norme dans notre région, car c'est une des techniques de refroidissement naturel des bâtiments », détaille le professeur.
L'architecture méditerranéenne se distingue aussi par des murs très épais, pouvant parfois aller jusqu'à 1 mètre. « À l'époque, on misait beaucoup sur l'inertie thermique des murs, explique Gabriel Verd, architecte à Séville. On s'assurait que les murs soient suffisamment épais avec des briques ou de la terre pour que la chaleur extérieure n'arrive pas à traverser l'habitation. »

Le patio pour garder la fraîcheur
Un autre élément essentiel de ces constructions du sud de l'Espagne est le patio. Cette cour intérieure agit comme un îlot de fraîcheur lors des fortes températures. « L'objectif est d'accumuler l'air frais au bas du patio qui agit comme un piège grâce au phénomène de la stratification, où l'air frais descend tandis que l'air chaud s'échappe vers le haut », explique Juan Manuel Rojas Fernández, architecte et professeur à l'école d'architecture de Séville.
Différentes études ont montré que ces patios peuvent réduire la température jusqu'à plus de 10 °C par rapport à l'extérieur lors des vagues de chaleur. La présence d'eau dans le patio, comme des fontaines ou des bassins, et de végétaux permet aussi d'augmenter l'efficacité de ce système de climatisation naturelle.
« Les façades qui donnent sur cette cour restent protégées du soleil et plus fraîches. L'air intérieur devient donc plus frais que l'extérieur, ce qui réduit les besoins en climatisation et crée un meilleur confort thermique », ajoute le spécialiste.
Même si cette technique, déjà utilisée en Mésopotamie et importée en Espagne lors de la conquête musulmane, a fait ses preuves, Juan Manuel Rojas Fernández estime qu'il reste encore du travail à faire. « Ces stratégies bioclimatiques ont été dédaignées dans notre époque moderne, car considérées comme ar-

chaïques, rustiques et sans fondement scientifique, relate le professeur. Mais l'architecture contemporaine devrait s'inspirer de certaines stratégies traditionnelles sans pour autant perdre en sophistication technique. L'utilisation d'un patio méditerranéen « reste aujourd'hui pertinente et démontrée scientifiquement ».

Une culture de la chaleur

L'Espagne fait face à des étés de plus en plus chauds. Celui de 2025 a été le plus chaud jamais enregistré dans le pays avec près de 4 000 décès attribuables à ces fortes températures. Pour mieux y faire face, les Espagnols ont transformé leur mode de vie. « Au-delà de l'architecture, il y a aussi une véritable culture de la chaleur en Espagne qui est profondément ancrée dans la culture populaire et qui fait partie intégrante de la vie des Espagnols », explique Francisco José Sánchez de la Flor.

Cela se traduit par des horaires de vie et de travail adaptés aux heures les plus chaudes de la journée, mais aussi par des pratiques naturelles, comme avec la ventilation traversante nocturne ou la circulation de l'air avec le patio. « Ce sont toutes des habitudes transmises de génération en génération. Elles ont parfois été délaissées, mais aujourd'hui, elles montrent leur pertinence face aux canicules. On a beaucoup à apprendre de cela », juge le professeur.

Malgré la multiplication des canicules, tous ces savoir-faire bioclimatiques restent peu utilisés dans les constructions modernes, selon Gabriel Verd, qui cite un manque d'espace et leur coût. « Malheureusement, on parle beaucoup de rentabilité dans le monde immobilier et notre société qui exige qu'on puisse appuyer sur un bouton pour que sa maison se rafraîchisse instantanément », se désole l'architecte. Qui pense que les pouvoirs publics devraient davantage montrer l'exemple. « Il n'y a qu'eux qui pourraient faire changer les choses en intégrant par exemple systématiquement ces techniques dans des projets à grande échelle. »

Romain CHAUVET (publié le 27/05/26)
(Sites Reporterre et bonnesnouvelles)

Géopolitique des hôtels de luxe

Écocide

Les projets des frères Ramez et Moutaz Al-Khayyat et de leurs partenaires ciblent systématiquement des zones protégées, où la biodiversité est exceptionnelle et les écosystèmes fragiles. Sur l'île de l'Assomption, le complexe hôtelier prévu menacerait directement Aldabra, l'un des atolls les plus préservés du monde. Pourtant, malgré les alertes des scientifiques et des organisations non gouvernementales, la Seychelles Islands Foundation (SIF), chargée de gérer les sites classés, n'a pas bloqué le projet. Pire : son ancien président a été accusé d'avoir sollicité des contributions financières auprès des promoteurs, et aucun appel d'offres public n'a été lancé pour l'attribution du bail de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Il en est de même en Albanie, où l'île de Sazan est classée zone protégée. Bien qu'elle abrite une faune et une flore uniques en Méditerranée, ainsi que des écosystèmes marins fragiles, le projet de complexe touristique de M. Jared Kushner et des frères Al-Khayyat méprise les réglementations environnementales.

Face au risque de saccage, la société civile s'organise. Aux Seychelles, la coalition Friends of Aldabra, dirigée par la militante Celina Chien, a lancé une campagne internationale pour bloquer le projet de l'île de l'Assomption. Aux Maldives, des enquêtes pour corruption ont été ouvertes, notamment concernant le projet Rosewood Ranfaru, alors qu'en Albanie des manifestations ont eu lieu contre la privatisation de Sazan. Mais ces résistances se heurtent souvent à l'opacité des négociations et à la puissance des réseaux d'influence.

Lindita ÇELA & Tristan COLOMA(Monde diplomatique, août 2026)
Journalistes

Animaux nuisibles : neuf espèces de nouveau classées pour trois ans

La ministre de la Transition écologique reconduit pour trois ans la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts dans chaque département, malgré des avis scientifiques et des décisions de justice contraires.



© Erik Mandre. Renard, fouine, corneille, pie… les neuf espèces du groupe 2 peuvent être détruites par tir ou piégeage dans la quasi-totalité des départements français.

Les points à retenir

- Le Conseil d'État avait retiré la martre de la liste en mai 2025 ; elle y figure de nouveau.
- One Voice, l'Aspas et la LPO annoncent d'ores et déjà un recours devant le Conseil d'État.

« *Dans un contexte de cataclysme climatique, la priorité devrait être la préservation de la nature, pas sa destruction ! En maintenant, pour trois années supplémentaires, une réglementation aussi moyenâgeuse qui n'existe nulle part ailleurs en Europe, la France assume sa place de dernière de la classe quand il s'agit de préserver sa petite faune sauvage* », s'étrangle l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas).
Malgré les études scientifiques, le grand nombre d'avis défavorables recueillis lors de la consultation publique et des décisions de justice également défavorables, la ministre de la Transition écologique a en effet reconduit pour trois ans une liste de neuf espèces animales susceptibles d'occasionner des dégâts (Esod – ex-nuisibles) par un arrêté paru ce vendredi 21 août au *Journal officiel*.

Dix-huit espèces nuisibles

Les neuf espèces concernées sont les suivantes : belette, fouine, martre, renard, corbeaux freux, corneille noire, pie bavarde, geai des chênes et étourneau sansonnet. L'annexe de l'arrêté liste les espèces concernées par département et précise le territoire concerné (ensemble du département ou communes spécifiées). Sous réserve de mentions spécifiques pour tel ou tel département, toutes les espèces peuvent être détruites toute l'année (ou quasi pour le geai) à tir ou par piégeage, le renard pouvant en outre être déterré, avec ou sans chien. La destruction des animaux concernés peut également être faite au moyen de rapaces utilisés pour la chasse au vol. En cas de capture accidentelle d'animaux n'appartenant pas à une Esod, l'arrêté prévoit toutefois que ces animaux doivent être immédiatement relâchés.
Les espèces visées par cet arrêté, dites du « groupe 2 », ne sont pas les seules à être classées Esod. Deux autres groupes existent. Celui des six espèces exotiques envahissantes (dit « groupe 1 ») listées par l'arrêté du 2 septembre 2016 : chien viverrin, vison d'Amérique, raton laveur, ragondin, rat musqué, bernache du Canada. Et celui des trois espèces (sanglier, lapin de garenne, pigeon ramier) listées par l'arrêté du 3 avril 2012, qui peuvent être localement classées par arrêté préfectoral annuel (dit « groupe 3 »). C'est donc pas moins de 18 espèces animales qui sont considérées nuisibles en France.

Feux rouges de la science et de la justice

Pourtant, plusieurs expertises récentes ont remis en cause l'intérêt d'un tel classement. C'est le cas de celle de l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) qui, par un avis du 29 juin 2023, a estimé que le motif sanitaire ne justifiait pas le classement du renard comme nuisible. La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a également montré, à travers une synthèse de la littérature scientifique publiée en septembre 2023, que les prélèvements de nuisibles étaient inefficaces pour réduire les dégâts qui leur sont imputés. Enfin, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) a montré, à travers une étude scientifique publiée en mars 2026, que la destruction de quelque 1,7 million d'animaux nuisibles chaque année était inefficace et se révélait plus coûteuse que les dommages qu'on leur impute.

Dans un rapport de parangonnage dévoilé en février 2025, le service d'inspection du ministère de la Transition écologique a, quant à lui, constaté qu'aucun pays n'avait de dispositif s'approchant de celui de la France, s'appuyant plutôt sur le triptyque « éviter, limiter, indemniser » que sur la destruction. Il recommandait de ne pas reconduire l'arrêté triennal et d'expérimenter un « nouveau dispositif de gestion collégiale *dans quelques départements, sur des espèces cibles* ». Les hauts-fonctionnaires n'ont manifestement pas été entendus.

« Le ministère avait les rapports, les études et les décisions de justice sous les yeux. Il a pourtant choisi les fusils, les pièges et les pinces » One Voice.

Du côté judiciaire, les feux n'étaient pas non plus au vert puisque le Conseil d'État, par une décision du 13 mai 2025, avait, à la demande de plusieurs associations de protection de la nature, retiré la martre sur le plan national, ainsi que sept autres espèces dans des départements déterminés, de l'arrêté du 3 août 2023 que le nouvel arrêté vient remplacer. La plus haute juridiction administrative avait jugé que les exigences de la directive Habitats n'étaient pas respectées, en raison notamment de l'absence de données de suivi de l'espèce. Pourtant, la martre figure de nouveau dans le nouvel arrêté ministériel.

Des recours d'ores et déjà annoncés

Il faut dire que les associations de piégeurs et de chasseurs ont mis la pression sur la ministre pour reconduire l'arrêté. Par des communiqués séparés publiés le 30 juin, la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et l'Union nationale des associations de piégeurs agréés de France (Unapaf) avaient réclamé l'ouverture de la consultation publique au plus tôt, les opérations de piégeage et de destruction à tir ne pouvant plus être mises en œuvre à compter du 1er juillet. « *Il n'y aura donc pas de destruction possible en juillet alors que les dégâts sont importants ! C'est une fois de plus un mauvais message qui est envoyé au monde agricole qui subit ces dommages* », s'indignait la FNC. Dix jours après, le ministère ouvrait la consultation attendue.

« *Le piégeage peut reprendre* », se félicite aujourd'hui l'Unapaf après la publication de l'arrêté. *« Pas de changement dans les modalités de régulation (…). Une bonne nouvelle, par rapport à l'arrêté mis à la consultation du public, quinze départements récupèrent le corbeau freux sur tout le département et deux le récupèrent partiellement. Et la Haute-Loire récupère la fouine sur tout le département* », se félicite la fédération, qui annonce la prochaine étape : les recours au Conseil d'État.

Si ceux-ci peuvent émaner de fédérations de chasseurs et d'associations de piégeurs, qui pourraient juger insuffisant l'arrêté comme certaines l'ont fait en 2023, les recours vont surtout émaner des associations de protection de la nature. Sans attendre, One Voice, l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) annoncent attaquer l'arrêté devant le Conseil d'État. Elles devraient être suivies par d'autres. « *Le ministère avait les rapports, les études et les décisions de justice sous les yeux. Il a pourtant choisi les fusils, les pièges et les pinces* », dénonce One Voice. L'association s'indigne en particulier du « *classement des martres dans quatorze départements, alors qu'elles avaient été déclassées en mai 2025 et que leur population semble fortement décliner* ».

« *Symboliquement, la publication de l'arrêté Esod le jour même de l'ouverture de la chasse aux oiseaux d'eau (21 août) est un nouveau coup de poignard porté à la biodiversité, et la preuve que l'État ne semble avoir aucune considération pour la faune sauvage pourtant très durement mise à l'épreuve cet été, entre les feux de forêts, les canicules à répétition et la sécheresse historique* », dénonce, quant à elle, l'Aspas.

Laurent RADISSON, journaliste intégré, rédacteur en Chef de Droit de l'Environnement (Actu-Environnement,) 22/08/2026

https://www.actu-environnement.com/ae/news/esod-especes-nuisibles-arrete-recours-48416.php4#ntrack=cXVvdGlkaWVubmV8NDA2Mg%3D%3D[MTY1Njgx]

En Méditerranée, les derniers artisans-pêcheurs en autogestion luttent pour leur survie



Héritières d'une tradition séculaire, les prud'homies de pêche défendent une gestion équitable de la mer. En manque de bras et de reconnaissance, elles tentent de survivre à l'effondrement de la pêche artisanale et des écosystèmes marins.

Ce matin d'octobre, il ne se passe rien à Pothuau, petit port reclus dans les Salins d'Hyères (Var). Les touristes sont partis, quelques bateaux dorment au bout des pontons en bois. Un homme seul, assis sur un banc, regarde silencieusement la surface calme et scintillante de la Méditerranée. Benoît Guérin grimpe sur son bateau, un petit « 7 mètres » qui porte les prénoms de ses deux enfants, amarré entre des navires de plaisance. « *Pothuau était un grand port de pêche du Var* », rappelle cet ancien ingénieur, reconverti depuis une dizaine d'années en pêcheur-artisan.

Aujourd'hui, il faut s'y prendre à deux fois pour déceler les traces d'une activité de pêche. En s'attardant, on aperçoit un bac rempli de filets sur le quai. Ils ne sont plus qu'une poignée de pêcheurs à les jeter à la mer. « *La prud'homie a fermé il y a trois ans* », précise Benoît Guérin, qui en faisait partie. Rares sont ceux qui s'intéressent à cette disparition. Pourtant, les prud'homies de pêche – des communautés de pêcheurs autogérées uniques en Méditerranée – constituent une alternative inspirante à la gestion actuelle des pêches.

Les prud'homies sont la dernière « *institution juridique communautaire ancestrale* » reconnue par le droit français, souligne l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français, réalisé par le ministère de la culture. Elles persistent depuis le Moyen Âge sur les côtes méditerranéennes françaises. Une mer étroite, concurrentielle et difficile pour la pêche. L'organisation en prud'homies est « *issue du besoin des pêcheurs de se réunir pour améliorer leurs conditions de vie particulièrement difficiles en Méditerranée* », explique la chercheuse en droit Delphine Rauch dans sa thèse.

Des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes, la mer est divisée en 33 territoires maritimes gérés par autant de prud'homies « mères » – parfois divisées en plusieurs sections locales. À leur tête, des prud'hommes pêcheurs, élus par leurs pairs, sont chargés de réguler l'effort de pêche entre les 1 210 navires[2] exploitant les eaux prud'homales. Ils le font avec une approche singulière : l'équité dans le partage des ressources de la mer.

L'équité comme écologie

Le pêcheur Benoît Guérin donne un exemple pour résumer la philosophie. « *En Méditerranée, le même phénomène naturel se reproduit chaque automne* », décrit-il. Des daurades royales quittent ensemble les lagunes et étangs du littoral pour rejoindre le large vers de probables sites de reproduction. Les prud'homies procèdent alors par tirage au sort pour déterminer qui pourra pêcher et à quel endroit. « *Derrière ce procédé, il y a l'idée que tout le monde doit pouvoir vivre de son métier et le souci de garder une place pour les plus petits.* »

Un système qui « *fonctionne selon une autre dynamique que le productivisme* », explique dans un article de recherche de 2018 Elisabeth Tempier[3], spécialiste de ces organisations. Leur priorité n'est pas d'accroître les

profits mais de « *préserver les communautés* ». Le maintien de l'équilibre social permettrait selon elle de préserver aussi les écosystèmes en limitant les pratiques excessives.
Les prud'homies ont en effet élaboré au cours de leur histoire de multiples règles et pratiques écologiques. Par exemple, les prud'homies du Var, de Corse et d'Alpes-Maritimes collaborent au projet « Défi-Méd » de l'association NaturDive, qui vise à retirer les filets abandonnés en mer qui continuent de capturer des poissons pour rien, polluent et abîment les fonds marins. Les prud'homies méditerranéennes gèrent aussi dix-sept zones de « cantonnement » : des réserves marines autogérées par les pêcheurs où ces derniers s'interdisent de travailler.
C'est le cas notamment des 445 hectares du cantonnement du Cap Roux où les pêcheurs de Saint-Raphaël (Var) ne capturent plus de poissons depuis plus vingt ans. L'objectif est de protéger une zone de frayère et de nourricerie importante pour l'écosystème local, et par là de contribuer au maintien d'une pêche dynamique ailleurs sur les eaux prud'homales. Une logique qui peine pourtant à s'imposer dans les aires marines protégées (AMP) gérées par les autorités publiques. En France, seules 1,6 % des AMP font l'objet d'une telle protection[4].

« La mer a été privatisée »

« *Nos règles prud'homales sont difficiles à appliquer dans le contexte actuel* », déplore Didier Ranc, « premier prud'homme » démissionnaire de La Seyne-sur-Mer, un autre petit port de pêche du Var. Depuis son départ, la prud'homie est en sommeil. Pour le septuagénaire, issu d'une famille de « petits pêcheurs » de père en fils, c'est un monde qui s'écroule. « *J'ai grandi juste là* », explique-t-il en montrant les anciennes maisons de pêcheurs du port de Saint-Elme, transformé en décor balnéaire. À quai, les pointus [barques de pêche traditionnelles] se comptent désormais sur les doigts de la main.
Son fils, son beau-fils et lui-même font de la résistance mais le dernier prud'homme de La Seyne-sur-Mer ne donne plus cher de la pêche artisanale. « *La mer a été privatisée avec des droits de pêche qui ne profitent qu'aux plus gros.* »

« Les thoniers senneurs de Méditerranée, personne n'ose se frotter à eux. »

En Méditerranée, 90 % des bateaux sont des artisanaux de moins de 12 mètres mais la moitié des poissons est capturée par 53 grands navires industriels, selon les données collectées par l'Institut Agro Rennes-Angers[5]. Ils exploitent, intensivement, une mer où la biodiversité s'effondre : moins de 1 % des poissons débarquées par les flottilles de pêche sont issues d'une population en bon état. Les flottilles industrielles concentrent en particulier les quotas de thon rouge – une des pêches méditerranéennes les plus rentables. Face au risque d'extinction, des limites de capture ont été imposées depuis une vingtaine d'années.
En 2025, environ 6 700 tonnes de thon rouge étaient autorisées pour la flottille française, essentiellement en Méditerranée. Plus de 85 % reviennent aux thoniers senneurs industriels selon le système des « antériorités de capture » mis en place par la politique commune de la pêche en vigueur au sein de l'Union européenne. Autrement dit, plus un navire a pêché dans le passé, plus ses quotas sont élevés. Une logique d'attribution très éloignée des principes de solidarité des prud'homies de pêche. « *Les pêcheurs artisans, eux, se partagent les miettes restantes* », dénonce Didier Ranc.

Absence de reconnaissance

En une trentaine d'années, le nombre de pêcheurs a été divisé par deux dans les ports méditerranéens. Aujourd'hui, les prud'homies manquent de bras pour assurer leur fonctionnement bénévole. Une étude de Planète Mer sur les prud'homies du Var[6] indique que 75 % d'entre elles sont aujourd'hui peu actives, voire complètement endormies. Elles manquent aussi de reconnaissance officielle.
Il faut remonter à un décret de 1859, toujours en vigueur, pour connaître leur statut : un « *organisme de droit privé chargé d'une mission de service public* ». En théorie, les prud'homies peuvent édicter des règles de pêche en respectant la hiérarchie des normes, contrôler et sanctionner ceux qui ne les respectent pas ou arbitrer des conflits entre pêcheurs au sein d'un tribunal de pêche.



« *Dans la pratique, les prud'homies ont perdu la plupart de leurs prérogatives* », explique Gérard Carrodano, premier prud'homme de La Ciotat (Bouches-du-Rhône). « *Il y a les textes européens et nationaux qui viennent couvrir nos règles, on nous parle dessus. On pèse que dalle.* » L'organisme n'est ainsi pas reconnu par l'Union européenne et ne bénéficie pas de financement public. D'autres structures « officielles » les ont aussi supplantées, comme les organisations de producteurs et les comités des pêches, où les intérêts des grands armements sont surreprésentés. Face à la pêche industrielle, « *une arme de destruction massive* », il se dit démuni face à la surpêche. « *Les thoniers senneurs de Méditerranée, personne n'ose se frotter à eux.* »

« On a la chance d'avoir un outil entre les mains »

« *La prud'homie est une très vieille institution qui tient depuis des siècles malgré tous les coups de boutoir, c'est quand même assez remarquable,* souligne Ken Kawahara, secrétaire de la Plateforme de la petite pêche artisanale française. *Ce sont des structures établies, qui ont accumulé du foncier au fil du temps, il y a quelque chose de pérenne* ». Aujourd'hui, elles tentent de résister en plaçant leurs hommes dans des structures plus « officielles ».

L'année dernière, elles ont relancé l'Union des communautés des prud'hommes pêcheurs de Méditerranée et tentent actuellement de se faire reconnaître par l'Unesco. Sur le terrain, elles restent des interlocutrices informelles mais privilégiés des collectivités locales et des autorités maritimes par leurs connaissances empiriques et leur autorité morale sur les pêcheurs.

« *Les prud'homies n'ont plus véritablement les moyens de faire respecter leurs règles* », convient Benoît Guérin, le pêcheur de Hyères. Au sein de la prud'homie de Toulon, à laquelle il est rattaché, le dernier tribunal de pêche convoqué date de 1988. Depuis, aucun prud'homme n'a constaté d'infraction ni prononcé d'amende. « *Mais les pêcheurs n'ont quand même pas envie de se faire engueuler par le premier prud'homme.* »

Au sein de cette prud'homie, un nouveau règlement a été adopté l'année dernière : tailles d'engin, maillages de filet, temps de trempage, fermetures saisonnières, interdiction de pêche dans les zones de reproduction… « *Ce sont des règles plus contraignantes que la loi, mais les pêcheurs s'y tiennent par sentiment d'appartenance et l'impression de s'occuper a minima de ses affaires.* » L'échelle ultra-locale des prud'homies permet de « *faire de la dentelle en fonction de l'expérience et des savoirs des pêcheurs* ». Parfois, il désespère. « *Mais on se dit aussi qu'on a la chance d'avoir un outil entre les mains et qu'on peut en faire quelque chose.* »

2. Florian Quemper, Harold Levrel, Romain Mouillard et Didier Gascuel, « Évaluation des performances environnementales, économiques et sociales des flotilles de pêche : bilan France », rapport du programme Transipêche, Institut Agro Rennes-Angers, 2025. / 3. Elisabeth Tempier, « La gestion collective de droits d'usage par les prud'homies méditerranéennes de patrons pêcheurs, un modèle pour l'avenir », document de travail, centre d'économie de l'université Paris-Nord. / 4. Joachim Claudet, Charles Loiseau et Antoine Pebayle, « Critical gaps in the protection of the second largest exclusive economic zone in the world », *Marine Policy*, vol. 124, février 2021. / 5. Florian Quemper, Harold Levrel, Romain Mouillard et Didier Gascuel, « Évaluation des performances environnementales, économiques et sociales des flotilles de pêche : bilan France », *op. Cit.* / 6. Sara Spadoni et Audrey Lepetit, « Prud'homies de pêche, un outil efficace de gestion ? », programme Pela-Méd Planète Mer, mai 2022.

Floriane LOUISON, publié le 24 décembre 2025 (Socialter)

Floriane Louison est journaliste indépendante. Elle travaille notamment sur le climat chez Médiapart.

Marseille l'année dernière, Fontainebleau, Arcachon, la Drôme et les Écrins cette année : la France brûle sous l'incendie de l'austérité de l'Union européenne



Plus de 100 000 hectares brûlés entre le bassin d'Arcachon et Bordeaux, un feu majeur plus au sud dans les Landes, mais aussi simultanément dans l'arrière-pays du Var, et même dans le Parc des Écrins dans les Hautes-Alpes. La situation des incendies de forêt en France est catastrophique. Après quinze années de régime Macron, la France brûle. Ce n'est pas uniquement la conséquence d'un changement climatique et des suites de trois canicules records depuis le mois de juin. De fait, si depuis les années 1970, en construisant un service public de lutte efficace contre les incendies, la France avait su réduire de beaucoup les grands incendies, c'est en mettant en place une stratégie efficace et réactive. C'est du reste le résultat de luttes politiques et syndicales qu'avaient alors su mener avec insistance le parti communiste français, notamment en Provence Côte d'Azur. Celle de l'extinction des incendies dans le premier quart d'heure. Une stratégie reposant à la fois sur un maillage de terrain, avec une présence importante de pompiers professionnels, des vigies de la défense contre les feux de forêts et des réserves communales, en lien avec une intervention rapide et massive aérienne. Celle-ci reposant sur les hélicoptères pour l'extinction des départs de feux, et sur le bombardement en escadrille par les Canadairs. Pas d'intervention de Canadairs rapides sur un feu naissant dans des conditions de sécheresse et de vent ? C'est un incendie majeur et potentiellement incontrôlable assuré. Un tel scénario catastrophe est prévu par les experts des services publics de l'État, que ce soit au ministère de l'équipement comme au ministère de l'agriculture. Les méga-feux ne sont donc pas une nouveauté en France. Il faut ici rappeler les incendies massifs de Rognac les Pennes-Mirabeau aux portes de Marseille en 2016, ceux de la Teste de Buch, ou de Martigues en 2022, sans parler en 2025 du feu incontrôlable qui a brulé le massif des Corbières dans l'Aude durant 20 jours et sur 17 000 ha . Ou encore l'année dernière le feu catastrophique de Marseille (Lire notre enquête spéciale sur le sujet).
source, cartes et vidéos :
https://www.initiative-communiste.fr/articles/marseille-lannee-derniere-fontainebleau-arcachon-la-drome-et-les-ecrins-cette-annee-la-france-brule-sous-lincendie-de-lausterite-de-lunion-europeenne/

C'est en pleine connaissance de cause qu'au démarrage même de l'incendie de Lège Cap Ferret, le ministre de l'intérieur Nunez, celui là même qui participait à réprimer à la matraque et la lacrymo les pompiers revendiquant des moyens en manifestant, a tenté de faire écran de fumée. Osant même déclarer qu'il n'y avait pas de problème de moyens de lutte contre les incendies en France. Une provocation sonnant comme un aveu. La France en est actuellement réduite à mendier l'aide international de la Roumanie, de la Croatie ou de la République Tchèque. Cela alors même que l'Espagne est elle aussi en bute à des incendies catastro-

phiques. Si on en est là, c'est que les moyens de luttes contre l'incendie se sont fortement réduits en France. Derrière cette réduction trois causes convergentes et bien identifiées :
l'austérité imposée par l'Union Européenne sous les ordres de la règle des 3% des critères de Maastricht. C'est pour cela et dans le cadre du semestre européen que le premier ministre Attal avait annulé 3 milliards d'euros de crédits, effaçant ainsi la commande de deux Canadairs pour renouveler la flotte.
la priorité budgétaire donnée de façon absolue aux augmentations de budgets militaires, multipliés par deux en cinq ans, ainsi qu'au financement à hauteur de plusieurs dizaines de milliards d'euros de livraisons d'armes aux régime Zelenski en Ukraine. Ces crédits, financés par l'endettement l'ont aussi été par la reprise des crédits des collectivités, ou des crédits de la sécurité civile et plus généralement des crédits du ministère de la Transition écologique, fer de lance de la préparation du pays au changement climatique.
l'étranglement des budgets des départements dans ce contexte, qui sont les financeurs des services d'incendies et de secours, c'est à dire des pompiers. Entre perte d'environ un millier de camions de lutte, gel des salaires qui voient désormais les pompiers volontaires rémunérés sous le smic ; il y a désormais un manque massif de pompiers et d'équipements.

Un manque cruel de canadairs et d'avions : le coeur de lutte pour éteindre rapidement les incendies

Au début des années 1990, la France dispose d'une flotte de 12 Canadairs CL 215, en cours de renouvellement (1995 à 1997) par des CL 415 plus récents. Elle dispose également de 14 avions Tracker, et de 25 hélicoptères bombardiers d'eau.
Avec les vieillissements de la flotte de Tracker, la flotte se réduit dans les années 2000 (12 Canadairs CL 415) à 12 trackers, mais voit le nombre d'hélicoptères augmenter à une petite trentaine. En 2010, avec les accidents de Trackers, obsolètes, 2 gros porteurs DASH sont achetés. Le nombre de trackers diminuent à 8. Les hélicoptères progressent (35). En 2015, les Trackers sont retirés, le nombre d'hélicoptères augmente à une petite quarantaine. En 2020 la flotte de Dash a été complétée à 8 (en réalité 7 opérationnels). En clair, la France dispose d'une douzaine de canadairs CL 415 désormais âgés de 30 ans, issus des commandes du début des années 1990, de 8 Dash acquis entre 2019 et 2023, mais a perdu 14 Trackers (utilisés de 1982 à 2019 mais non remplacés). et d'une quarantaine d'hélicoptères. Il faut ici rappeler que la force de frappe des canadairs c'est 6 mètres cube d'eau, une vitesse de plusieurs centaines de km/h et un approvisionnement rapide par écopage sur les plans d'eau. Les hélicoptères, n'emportent que quelques centaines de litres, sont moins rapides. Les Dash eux doivent se recharger sur des aérodromes spécialisés et sont principalement utilisés pour l'usage de produits retardants.
Dans notre enquête suite à l'incendie de Marseille en 2025, nous avions exhumé les conclusions d'un rapport parlementaire conduit notamment par LFI sur la question. Rappelons les principales conclusions que nous soulignions alors :
« Les parlementaires dressent un bilan glaçant de la situation. « un vieillissement notable des avions » avec une situation critique des Canadairs, très limités en nombre, dont la moyenne d'âge est de 30 ans avec pour résultat une disponibilité insuffisante des appareils. Durant l'été 2024, certains jours, aucun canadair n'étant en état de voler. Plus grave encore, l'appareil n'est plus produit depuis 2015 et aucun programme de développement ou de renouvellement de l'appareil n'est porté par la France. Cela fait donc dix ans que le gouvernement sait que l'arme principale de protection des populations contre l'incident est en voie d'usure et qu'il n'a rien fait de concret pour y remédier. Ce n'est pas tout, le renouvellement des Dash doit être engagé dès maintenant au regard de leur durée de vie restante, mais ce programme n'est pas lancé. La situation matérielle très dégradée pèse en conséquence sur les personnels de la sécurité civile, mécaniciens et pilotes. Avec des conditions de rémunérations dégradées, comme c'est le cas dans l'ensemble des métiers du service publics sous pression des dogmes austéritaires, l'attractivité de ces métiers, vitaux mais dangereux et contraignant est en berne. On se souvient d'ailleurs que Macron avait attendu la fronde des pilotes pour enfin engager le renouvellement en 2019 des 7 avions trackers, retirés en urgence de la flotte après de graves accidents.
(...) Illustrant les priorités réelles du régime Macron, le décret du 21 février 2024 pris par le gouvernement de M Macron, tout à sa priorité de satisfaire aux ordres de coupe budgétaire fixée par l'Union Européenne, a décidé carrément de l'annulation des crédits du programme budgétaire 161. C'est à dire qu'il a supprimé le budget destinées à l'acquisition des deux canadairs ! Et dans le contexte de guerre contre les services publics menées par le gouvernement Bayrou, avec le soutien du RN de Le Pen, Bardella qui a soutenu son installation au parlement, rien n'est moins sûr de voir réapparaître ce budget. C'est que pour le même montant de 180 millions d'euros, Macron préfère acheter quelques missiles de croisières Scalp pour prolonger et étendre la guerre de l'OTAN en Ukraine. Ou une centaine de blindés pour ses gendarmes afin de mater

des manifestations de gilets jaunes qui oseraient à nouveau lui demander des comptes jusque devant l'Elysée. Dans l'état, il n'y aura dans les conditions les plus optimistes pas de nouveau canadair avant 2032 ! »
Dès ce mois de juin, la flotte a été extrêmement sollicitée. Notamment, les Canadairs ont du être déployés pour éteindre l'incendie qui a brûlé près d'un quart de l'emblématique forêt de Fontainebleau au sud de Paris. En Île-de-France, on n'avait jamais vu les Canadairs écoper leur eau sur la Seine. Mais dans le même temps, faute de moyens, dans la Drôme autour de Die, un incendie a été laissé à brûler durant près d'un mois. Avec 4 400 ha de forêt brûlée, les conséquences pour l'environnement sont terribles. Déclenché par un orage le 24 juin, le feu est initialement stoppé par des Canadairs. Il reprend cependant la semaine suivante. À défaut de Canadairs disponibles, il n'y a que quelques Dash et leur retardant, des hélicos. Moins efficace, le feu dégénère.
De fait, sur les 12 appareils théoriques, les canadairs sur-sollicités par les feux sont largement moins disponibles. Selon un document de la Sécurité civile consulté par l'AFP, cité par Le Dauphiné Libéré (22 juillet 2026), au mois de juillet 2026, seuls 8 des 12 canadairs seraient opérationnels au quotidien. Le Monde dans un article du 25 juillet 2026 confirme « Les Canadairs sont très engagés depuis le début de l'été, donc il y a de la casse, des pannes. Depuis quinze jours, la disponibilité s'est cassée... ». Sur le terrain, nos confères de Reporterre enquêtent et leur constat est simple concernant ce feu dans le Diois : « Le manque de Canadair à l'échelle nationale est vu localement comme l'une des raisons de l'ampleur de ce feu et du "sacrifice" inexorable du massif du Justin pour sauver d'autres sites en proie aux flammes au même moment dans le pays. Car en la matière, la doctrine d'intervention des pompiers est claire : la priorité d'intervention est donnée aux feux naissants et à la préservation de la sécurité des personnes et des biens. C'est la raison pour laquelle, mardi 7 juillet, alors que le feu prenait de l'ampleur, les Canadair attendus dans la Drôme depuis plusieurs jours ont été envoyés en Corse, pour éteindre l'incendie de Vero déclenché quelques heures plus tôt. »
L'efficacité des Canadairs n'est plus à démontrer. En Gironde, en jou, le feu progresse en moyenne de 139 m par heure le jour, c'est 483 m la nuit quand les Canadairs sont indisponibles. Presque 5 fois plus vite. Si l'attention se focalise sur les Canadairs, c'est que sans eux, il est presque impossible par les seuls moyens au sol d'éteindre les incendies.
Ces Canadairs qui manquent aurait déjà pu être commandés si le régime Macron n'avait pas annulé les crédits pour en acheter deux, pour commencer.
Au Parlement, le président LFI de la commission des finances, Éric Coquerel, ou le député Legavre, très engagé pour la paix et la gabegie dangereuse des crédits de guerres, s'insurgent
Alors bien sûr, le gouvernement met en avant l'incurie du système capitaliste : l'industriel canadien produisant les Canadairs a mis à l'arrêt sa chaîne de production, dans l'attente d'avoir assez de commande pour finir de concevoir et commencer à construire un nouveau modèle d'avion. Démontrant au passage la dangerosité de ce système où nos éléments de sécurité les plus vitaux sont confiés « aux marchés ».
Cela n'est pas une excuse. La France dispose d'une industrie aéronautique complète. En l'absence d'offre, rien n'interdisait de concevoir, de produire, en adéquation avec les besoins urgents et vitaux ! Rappelons que les mêmes ont su multiplier les lignes de productions de canons Caesar, de blindés, de tanks, de missiles Scalp et Mistral pour alimenter le brasier de la guerre en Ukraine ! Ou encore acheter des blindés Centaures, armés de canons à eau et de mitrailleuses (une centaine d'exemplaires !) pour intensifier la capacité de répression des mouvements sociaux en France.
De même sans attendre, Airbus a développé un kit d'équipement des avions militaires A400m. Il a participé aussi à une étude d'homologation du bombardier d'eau amphibie russe Beriev 200, y compris en termes de remotorisation pour l'adapter au besoin de la France. Un avion efficace, acquis par l'Algérie qui l'utilise sur des terrains méditerranéens similaires à ceux de la France. Un avion plus capacitaire que le Canadair (50% de capacité d'emport en plus), immédiatement disponible, au rayon et à la vitesse d'action plus grande et donc qui aurait utilement complété les forces dans un contexte de multiplication des départs de feux simultanés. À l'étude au début des années 2020, le projet est enterré pour des raisons idéologiques : l'OTAN est en guerre contre la Russie et il est hors de question de leur acheter des avions, fussent ils aussi pacifiques que des avions pour les pompiers des airs. Pour les mêmes raisons, l'Espagne voit ses hélicoptères lourds russes cloués au sol alors que les flammes sont aux portes de Madrid. Une image symbolique mais inquiétante de cette folie guerrière qui dévore nos pays.
Au delà, on ne peut que constater l'effondrement technique et productif du pays, incapable de développer et produire des innovations techniques et industrielles pour la lutte contre l'incendie, alors que cela fait plus de dix ans que l'on sait que les territoires concernés par le feu de forêt seront la majorité des départements, et que la saison va tripler, de début juin à fin septembre. La Chine, elle, a déjà développé des porteurs de drones autonomes capables de participer à la lutte réactive contre les feux naissants. Une technologie qui aurait sans conteste marqué sont utilité pour stopper le départ de feu dans les escarpements de

falaises du bois noir, au dessus de l'Argentière la Bessée dans le parc des Écrins. Des alpinistes ont bien essayé d'aller éteindre avec leurs pieds et l'eau qu'ils ont pu porter le départ de feu provoqué par un orage, mais faute de moyen aérien les pompiers n'ont pu intervenir. Résultat, 600 ha brûlés, un versant défiguré et des chutes de blocs de roches et des coulées de boue qui menacent comme au début du siècle les habitations. Ruinant un siècle de travail de restauration des terrains de montagne.
Là, le préfet des Hautes-Alpes, par maladresse ou se présentant comme un habile paratonnerre, a déclenché les foudres des habitants, en leur disant qu'il fallait atteindre que la pluie viennent éteindre le brasier. Des habitants qui ont élu et réélu un certain Joel Giraud, ministre de la Ruralité de Macron, pavoisant sa commune de drapeaux ukrainiens pour inviter sa population à soutenir l'effort de guerre. La boucle est bouclée.

Un bilan terrible dans le Sud-Ouest : des centaines de milliers réfugiés face à aux incendies de forêt

Quatre départements français font face à des feux de forêt d'une ampleur exceptionnelle. La Gironde concentre de loin les dégâts les plus importants, suivie des Landes et du Var, ainsi que les Hautes Alpes.
L'incendie parti de Saumos, dans la forêt des Landes de Gascogne, près du bassin d'Arcachon, a pris une ampleur catastrophique. Au soir du 26 juillet, il a parcouru 42 000 hectares. Le chiffre a fortement progressé en 48 heures : il était encore de 32 700 hectares le 25 juillet. Les communes les plus touchées ou menacées sont Saumos, Le Porge, le Cap-Ferret (entièrement évacué), Marcheprime, Le Barp, Biganos, Mios et Cestas. Les fumées ont atteint la métropole bordelaise, provoquant une alerte à la pollution. Évacuations : plus de 220 000 personnes ont été concernées au total depuis le début du feu. Entre le samedi 25 et le dimanche 26 juillet, la préfète Sophie Brocas a ordonné 55 000 nouvelles évacuations préventives. Des habitants ont quitté la zone par la route et, dans certains cas, par bateau. Bâtiments : au moins 140 maisons avaient été détruites ou gravement endommagées au bilan du 25 juillet. Des sources consolidées évoquent plus de 200 bâtiments touchés sur l'ensemble du front girondin.
Dans les Landes, l'incendie parti de Biscarrosse s'est propagé vers Parentis-en-Born et Sanguinet. Au 25-26 juillet, il avait parcouru environ 3 500 hectares (certains bilans intermédiaires parlaient de 2 600 à 3 900 hectares). Communes concernées : Biscarrosse, Parentis-en-Born (entièrement évacuée) et Sanguinet (évacuation préventive). Évacuations : entre 30 000 et 40 000 personnes ont dû quitter leur domicile. Bâtiments : 110 à 120 habitations et bâtiments ont été détruits selon le préfet des Landes.
Dans le Var, l'incendie de Pontevès, actif depuis environ cinq jours, a parcouru 4 000 hectares (certains bilans intermédiaires indiquaient 3 250 hectares). Environ 2 000 personnes restaient évacuées au soir du 25 juillet. Des pluies étaient espérées dans la nuit du 26 pour aider à la fixation du feu. Aucun bilan précis de bâtiments détruits n'a été communiqué de façon consolidée pour ce secteur au 26 juillet.
Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a indiqué dimanche soir que 115 000 hectares avaient déjà été parcourus par les flammes en France depuis le début de la saison 2026, un niveau « totalement inédit » depuis les années 1970.
Des renforts nationaux et européens (Canadair croates, Air Tractor portugais, hélicoptères) ont été mobilisés. L'armée a été engagée, notamment avec le premier largage d'un A400M organisé principalement pour la communication, mais avec surtout le déploiement de ses unités de sécurité civile et du génie.

La matraque contre les pompiers, les blindés plutôt que les canadairs, Le Pen en soutien de Macron pour refuser de financer les SDIS

Depuis 2020, et particulièrement après les grands incendies de 2022, les sapeurs-pompiers français (professionnels et volontaires) multiplient les alertes sur l'état de la sécurité civile. Leurs principales revendications, portées par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et plusieurs syndicats, portent sur trois axes : la rémunération, les effectifs et les moyens matériels.
Sur la rémunération, ils demandent une revalorisation significative des indemnités horaires des volontaires (encore souvent inférieures au SMIC horaire net pour les grades de base) et une amélioration des grilles salariales des professionnels. Ils réclament aussi une meilleure prise en compte de la pénibilité et des bonifications de retraite pour les volontaires. Sur les effectifs, la profession dénonce un sous-effectif chronique. Les pompiers réclament un recrutement massif de professionnels pour soulager les volontaires, qui assurent encore la majorité des interventions dans de nombreux départements.
Sur les moyens, ils demandent le renouvellement et l'augmentation de la flotte de véhicules, d'équipements de protection et surtout des moyens aériens (Canadair et Dash), jugés insuffisants face à l'intensification des feux de forêt.
Ces revendications se sont exprimées par des journées d'action nationales, des rassemblements devant les préfectures et des manifestations à Paris et dans plusieurs grandes villes entre 2021 et 2026. Certaines de

ces mobilisations, notamment à Paris et à Lille, ont donné lieu à une très violente répression par les forces de polices. Chargés à la matraques, gazés, ciblés par des tirs de grenades et de lacrymogènes, les pompiers ont été littéralement violentés par le régime Macron et ses violences policières. Des scènes qui ont choqué une partie de l'opinion publique, mais ont été peu relayées dans les médias.
Sur le plan budgétaire, l'opposition de gauche a, à plusieurs reprises, proposé d'augmenter la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) pour abonder le financement des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Ces amendements ont été rejetés. Le gouvernement s'y est opposé, et le groupe Rassemblement national de Marine Le Pen et Jordan Bardella a également voté contre, arguant du refus d'une hausse de fiscalité qui se répercuterait sur les assurés. Malgré les rares communiqués de soutien et les visites de responsables politiques RN aux congrès des sapeurs-pompiers, les pompiers constatent que du côté du RN, les Le Pen et Cie sont surtout mobilisés pour réclamer au quotidien des moyens pour une police de répression et de division, pas pour aider et financer les pompiers.

Au delà de la lutte, un problème d'aménagement du territoire : tout pour la spéculation immobilière et le tourisme

Ce ne serait pas se saisir complètement du problème que de ne traiter que de la lutte contre l'incendie. Car l'incendie de forêt, qui résulte à 90% de causes humaines (accidentelles pour l'essentiel, criminelles dans de rares cas), ne se déclare pas au hasard. Il est le fruit des choix d'aménagement du territoire. Départ de feux le long des zones urbaines, ou des routes. Dommages et victimes (en particulier les pompiers) lors que le feu de forêt rencontre les quartiers urbanisés. Et bien sûr dommage écologique majeur sur les espaces naturels.
Alors que le réchauffement climatique accroît le risque en multipliant les territoires concernés, en allongeant les périodes de risque, il y a un enjeu conjoint aux objectifs écologiques d'aménagement du territoire. Celui de prévenir l'incendie de forêt par le respect des règles d'aménagement.
Une politique qui suppose de déployer l'action gouvernementale, le volontarisme des moyens dans les services de l'État, que ce soit dans les directions départementales des territoires mais aussi à l'ONF. Commençons par l'ONF : l'organisme de gestion des forêt et d'expertise des questions forestières subit une privatisation rampante. La logique comptable de ces dernières années a été exclusivement de valoriser la production de bois. Pour autant, l'ONF est indispensable pour conseiller les maires des communes exposée au risque d'incendie de forêt, au plus prêt du terrain, pour la gestion des bois, des massifs, des garrigues. L'ONF est également indispensable pour appuyer le maire dans ses pouvoirs de police pour contrôler la bonne exécution des obligations légales de débroussaillement (OLD). À réaliser en bordure de zone urbaine, ou en bordure d'infrastructures de transports, celles ci permettent de limiter et ralentir le risque de propagation des départs de feu, et d'aider à la lutte en cas d'incendie. Faute de moyens, les contrôles sont symboliques, les exécutions d'office rarement pratiquées. Avec pour résultat une quasi absence de réalisation de ces OLD.
Sur le plan de l'urbanisme, alors qu'une dynamique positive était engagé avec le Zéro Artificialisation Nette, visant à cesser d'étendre l'urbanisme dans les espaces naturels, sous la pression des intérêts fonciers des plus riches, relayés par les réactionnaires de l'extrême droite, les services de l'État constatent le recul permanent de l'ambition en la matière. Et les directives ministérielles attendent que les préfets cessent « d'embêter » les maires avec ce principe pourtant si évident, dans le contrôle de légalité des documents encadrant l'urbanisme, les fameux plans d'urbanisme.
Échaudés par les feux de 2022, les inondations qui se succèdent, sous la pression des multinationales de l'assurance qui voient leurs coûts exploser, le ministère de l'Écologie a émis des directives visant à renforcer les règles de prévention avec les plans de prévention des risques naturels. Mais sans aucun recrutement, sans budget, et en gelant salaires et primes, les services exsangues font comme les pompiers : au mieux. Sans compter que l'idéologie anti service public, anti État, propagé par le gouvernement et ses amis de l'extrême droite ne facilite pas l'accueil de règle de prévention dont l'objet est de contraindre à la réalisation de travaux de sécurisation des constructions, et de renforcement de l'inconstructibilité au plus près des forêts.
Pourtant c'est bien cette absence de maîtrise de l'urbanisme qui explique les évacuations massives en Gironde. En faisant le croisement du périmètre touché par le feu d'après les images satellites d'une part, et celui des secteurs construits en forêt ou au contact de la forêt d'après les photos aériennes de l'IGN, on peut déterminer que le linéaire de maison au contact de l'incendie de forêt est dans la journée du 26 juillet 2026 de l'ordre de 80 km. Alors qu'il y a 2 500 pompiers mobilisés pour défendre ces maisons contre l'incendie, on comprend que la bataille est impossible. Dans l'impossibilité de défendre les constructions, la préfète n'avait donc pas d'autre choix pour préserver les vies de tous que d'ordonner ces évacuations massives, provoquant près de 200 000 réfugiés face à l'incendie.

De fait, avec la multiplication des feux, un impératif s'impose plus que jamais, celui de la maîtrise de l'urbanisation. Une maîtrise qui est cependant mise à mal dans le système capitaliste par sa logique profonde, celle de la spéculation. Spéculation capitaliste sur le foncier, ou sécurité publique, le choix devrait d'évidence être celui de l'intérêt collectif. Le meilleur des appuis à donner aux pompiers est donc d'abord celui d'améliorer la résilience aux risques de nos villes et de leurs formes d'urbanisation.
Cette crise démontre par ailleurs l'importance de la République Une et Indivisible. Ce sont des pompiers de l'Oise, du Pas-de-Calais, de Marseille et d'ailleurs qui viennent ici intervenir et renforcer le secours dans les Landes, dans les Hautes-Alpes ou en Gironde. Un principe de solidarité à l'opposé même de ceux qui veulent diviser, selon le principe de la subsidiarité qui est celui de l'égoïsme, rejoignant le slogan bien connu de l'extrême droite « on est chez nous ». À ce titre, l'aménagement du territoire ne saurait relever des seules décisions (et donc intérêts) locaux, puisqu'il engage la solidarité nationale. Pour les secours, comme pour l'indemnisation à venir des sinistrés, financée par l'ensemble des assurées de France.

L'historique des incendies de forêt en Gironde et dans les Landes : des précédents de grands feux massifs

Contexte et début du XXe siècle

La forêt de pins maritimes a été massivement plantée au XIXe siècle pour assainir les landes et stabiliser les dunes. Elle a toujours été sensible au feu : écobuage traditionnel des bergers, locomotives à vapeur, et plus tard l'extension de la pinède elle-même.
À la fin du XIXe et au tournant du XXe siècle, plusieurs grands feux sont déjà documentés (ex. : Saint-Jean-d'Illac en 1891 avec 11 morts ; plusieurs dizaines de milliers d'hectares en 1893 et 1898). Le début du XX^{e} siècle s'inscrit dans cette continuité, avec des moyens de lutte encore artisanaux (contre-feux, seaux, branches de pin, etc.).
L'historique des feux de forêt en Gironde et dans les Landes (massif des Landes de Gascogne) depuis le début du XX^{e} siècle est marqué par une vulnérabilité structurelle de cette immense pinède (environ 1 million d'hectares, première forêt cultivée d'Europe occidentale), des périodes de crises majeures, puis une forte modernisation de la prévention après 1949, et un retour de grands incendies au XXIe siècle sous l'effet du climat et de la fréquentation humaine.

La grande crise de 1937-1949

Entre 1937 et 1949, plus de 450 000 hectares (plus de 40 % du massif) sont parcourus par les flammes. La Seconde Guerre mondiale aggrave la situation : entre 1943 et 1944, environ 200 000 hectares brûlent (près d'un cinquième de la surface totale), laissant le massif dans un état critique.
Une ordonnance de 1945 rend obligatoires les associations de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) sur l'ensemble du périmètre des Landes de Gascogne. Les techniques traditionnelles se révèlent insuffisantes face aux grands feux.

L'incendie de 1949 : le « feu du siècle »

C'est l'événement le plus meurtrier de l'histoire des feux de forêt en France.
Départ : 19 août 1949, vers 13-15 h, à la scierie Pioton (lieu-dit Le Murat) à Saucats (Gironde), probablement d'une cigarette.
Propagation : favorisée par plusieurs années de sécheresse, des températures élevées et un vent violent. Le feu progresse vers Cestas, Le Barp, Marcheprime et Mios.
Bilan : environ 50 000 à 52 000 hectares parcourus en une semaine (dont 25 000 à 28 800 ha de forêt). Sur l'ensemble de l'année 1949, le massif totalise environ 131 300 hectares brûlés – un record jamais égalé en France métropolitaine.
Victimes : 82 morts (agents des Eaux et Forêts, pompiers bénévoles, habitants mobilisés, 23 militaires du 33e régiment d'artillerie de Châtellerault, et le maire de Saucats). Le 20 août, un retournement de vent crée une « tornade de feu » qui piège les secours. Le 24 août est déclaré jour de deuil national.
Cet incendie redessine la gestion du massif : création d'un réseau dense de pistes DFCI, de pare-feu, de fossés d'assainissement, de points d'eau, professionnalisation des moyens de lutte, et séparation progressive entre prévention (associations DFCI) et extinction (sapeurs-pompiers).

Seconde moitié du XXe siècle

Grâce au dispositif DFCI (des dizaines de milliers de kilomètres de pistes, tours de guet, points d'eau), les surfaces brûlées moyennes diminuent fortement malgré de nombreux départs. Les grands feux deviennent plus rares :
Juillet 1989 : 3 800-3 900 ha entre Le Porge et Lacanau.
Avril 1990 : 5 300-6 000 ha d'un feu parti près de Bordeaux jusqu'à Carcans (Médoc).

D'autres épisodes notables dans les années 2000 (ex. : 1 500 ha à Carcans-Hourtin en avril 2002, après la tempête de 1999).

XXIe siècle : fréquence élevée et retour des grands feux
La Gironde est le département français qui compte le plus grand nombre de départs de feux (moyenne d'environ 677 par an entre 2001 et 2021). Les surfaces brûlées restent cependant généralement faibles (moyenne 694 ha/an sur la même période) grâce à l'attaque rapide. Les causes sont à 90 % humaines (accidents, imprudences, malveillance ; la foudre est minoritaire). Les périodes critiques sont le printemps (végétation sèche de l'année précédente) et l'été.

Événements marquants :
2012 (Lacanau, 630 ha), 2015 (Saint-Jean-d'Illac, 560 ha), 2017 (Cissac-Médoc, 1 075 ha), 2020 (Captieux, 450 ha).
Été 2022 : plus de 32 000 ha brûlés en Gironde (principalement Landiras 12 000-20 000 ha et La Teste-de-Buch 7 000 ha). Évacuations massives, mais aucune victime. C'est le plus grand sinistre depuis 1949.
Années récentes (2025-2026) : de nombreux départs, avec des feux significatifs en 2026 (notamment Saumos et Biscarrosse, plusieurs milliers d'hectares et évacuations importantes).

Évolution et enjeux actuels
Le système DFCI (environ 43 000 km de pistes, milliers de points d'eau, surveillance, débroussaillage obligatoire) reste l'un des plus performants d'Europe et limite fortement les surfaces brûlées en conditions « normales ». Cependant, le changement climatique (sécheresses plus intenses et plus longues), les peuplements jeunes et denses après les tempêtes de 1999 et 2009, et l'augmentation des interfaces habitat-forêt et du tourisme accroissent le risque de feux de grande ampleur.
En résumé, depuis 1900 le massif est passé d'une gestion empirique et de crises catastrophiques (surtout 1937-1949) à un modèle de prévention structurée très efficace, qui a toutefois montré ses limites face aux conditions extrêmes de 2022 et des années suivantes.

https://www.initiative-communiste.fr/articles/marseille-lannee-derniere-fontainebleau-arcachon-la-drome-et-les-ecrins-ce

Jean BAPTISTE
3 août 2026 (legrandsoir)

L'industrie du carbone a transformé la pollution en bonne conscience

La compensation carbone repose sur une idée séduisante: continuer d'émettre ici, en payant pour que le CO_2 soit absorbé ailleurs. Un marché entier s'est bâti sur cette promesse. Certificateurs, auditeurs, vendeurs de « neutralité ». Mais quand Science en 2025 estime que seuls 13,2% des crédits vendus correspondent à de véritables réductions d'émissions, une question s'impose : comment un marché peut-il vendre autant de vide certifié ?



© Canva

Cette enquête est née d'une question que nous a adressé une lectrice :
« Quels organismes calculent les émissions de gaz à effet de serre (et par ricochet l'absorption du carbone par les arbres par exemple) ? Selon quelle méthodologie ? Comment ces organisations sont-elles financées ? J'ai l'impression que les gouvernements, les ONG et tout le monde prend ces chiffres comme parole d'évangile, et pour cause, on n'a pas les moyens de les vérifier ».

Ces interrogations sont devenues si courantes qu'elles ont presque cessé d'étonner. Pourtant, leur banalisation devrait au contraire alerter : quand un indicateur est accepté sans discussion par tout le monde, il mérite d'être regardé de plus près.

Le revers de la transition « verte »
Cet été 2026, à nouveau présenté comme le plus chaud de tous, rappelle brutalement l'intensité croissante des épisodes de chaleur extrêmes. Difficile de détourner le regard du réchauffement climatique et difficile, aussi, d'échapper aux promesses qui l'accompagnent : vols « compensés », produits « neutres en carbone », entreprises « zéro émission nette ».
Derrière chacune de ces étiquettes se trouve un crédit carbone : une tonne de CO_2 censée avoir été évitée ou absorbée quelque part, généralement dans une forêt lointaine.
Lorsqu'on se penche sur les chiffres et les statistiques, on tend souvent à les tenir pour vrais. Or ces crédits résistent mal à l'examen. Une enquête menée conjointement par *The Guardian*, *Die Zeit et SourceMaterial* en janvier 2023 a révélé que 94% des crédits carbone REDD+ du label Verra (une organisation mondiale

à but non lucratif qui gère des normes de certification pour les marchés du carbone et les projets de protection des forêts) n'avaient aucun impact réel sur le climat.
Comment un marché entier peut-il vendre du vide certifié ? C'est ce que nous avons cherché à comprendre.

Le tour de passe-passe de la « baseline »
Pour comprendre comment naît un crédit carbone, il faut commencer par un cas concret. La société brésilienne Suzano plantait des eucalyptus et vendait les crédits correspondant au carbone absorbé. Le projet a été suspendu par Verra pour avoir surestimé « d'un facteur de 4 à 5 les capacités d'absorption des eucalyptus qu'il plante ». Derrière les chiffres de séquestration se jouent des choix méthodologiques, et des intérêts économiques déterminants.
Mais l'imprécision des mesures n'est que la moitié du problème. L'autre moitié tient à un concept central du marché : la *baseline*, ou scénario de référence. C'est la projection de ce qui se serait passé sans le projet. Pour un projet qui protège une forêt, la baseline suppose que, sans lui, cette forêt aurait été coupée et aurait émis du CO_2. Le projet comptabilise alors comme « réduction » le carbone qui n'a pas été émis par rapport à ce scénario. Sur cette projection reposent ensuite toutes les affirmations vertueuses des publicités.
« C'est une prévision que l'on ne pourra pas vérifier, puisque le projet sera mis en œuvre », nous explique Alain Karsenty, docteur en sciences sociales, économiste et chercheur. On peut choisir « un ensemble d'hypothèses qui aboutissent à un scénario de très forte déforestation, pas impossible, mais peu probable » qui a alors toutes les chances d'être évité, générant des crédits qui ne correspondent à rien de réel. Et même sans manipulation, la déforestation peut baisser pour des raisons totalement extérieures au projet. Dans ce cas, dit-il, « les bons résultats du projet sont plus liés aux circonstances qu'aux actions réalisées ».

Un système dans lequel tout le monde gagne à gonfler les chiffres
Cette fragilité méthodologique ne serait pas si grave si les acteurs de la chaîne avaient intérêt à la rigueur. Or c'est l'inverse. La logique de la compensation repose sur une chaîne d'interventions où chaque acteur a un rôle précis : fournir les données, les vérifier, les certifier, puis les acheter. Et à presque chaque maillon, l'incitation pousse dans le même sens : plus de crédits.
« Les porteurs de projets sont toujours à l'origine des données et des paramètres », rappelle Karsenty, même si les auditeurs doivent ensuite les vérifier. Mais « le standard touche une royaltie fixe sur chaque crédit certifié, l'auditeur est payé au temps passé et a intérêt à soigner sa réputation de partenaire compréhensif pour ses clients ».

Après quelques échanges, le plus grand certificateur de crédits carbone au monde a cessé de répondre à nos questions
Autrement dit : celui qui fixe les règles gagne de l'argent sur chaque crédit émis, et celui qui contrôle est payé par ceux qu'il contrôle. La multiplication des paramètres rend le résultat d'autant plus difficile à suivre pour un observateur extérieur.
Le constat dépasse d'ailleurs Verra. Elle fixe les règles de jeu du marché volontaire du carbone. Le rapport de RainForest Foundation U securing land, sustaining live, « Ces crédits qui n'honorent personne : une analyse critique des principaux mécanisme de REDD+ », compare les quatre principaux mécanismes du marché (Verra, crédits souverains REDD+, FCPF, ART-TREES) et constate qu'ils obtiennent tous des résultats médiocres. Aucun ne répond à l'exigence de l'ONU en matière de « bénéfices prévisibles, continus et équitablement distribués ».

Verra : une réforme, puis le silence
Face aux critiques, Verra : l'ONG qui fixe les règles du jeu du marché volontaire via son programme VCS (Verified Carbon Standard) a modifié sa méthode. « Jusqu'à il y a encore peu », nous explique Karsenty, Verra « laissait les porteurs de projet établir les niveaux d'émissions et le niveau de référence ». Désormais, un niveau de référence est fixé à l'échelle d'une zone entière, puis une part de la déforestation est attribuée aux projets selon un calcul du risque.
Ce nouveau système peut certes réduire le volume de crédits émis, estime le chercheur, mais il ne corrige pas le problème de fond : « une juridiction peut déjà voir sa déforestation baisser pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le projet lui-mêm ».
Nous avons voulu soumettre ces critiques à Verra. Après quelques échanges, le plus grand certificateur de crédits carbone au monde a cessé de répondre à nos questions.
À quoi reconnaît-on un chiffre honnête ?

Tous les acteurs du marché ne fuient pas la discussion. L'organisation suisse myclimate, qui aide à calculer, réduire et compenser les émissions de CO_2, tout en finançant des projets de protection du climat, nous le confirme « Un chiffre climatique fiable n'est pas un chiffre qui prétend à une précision absolue : c'est un chiffre transparent, prudent et vérifié de manière indépendante ».
Les scénarios de référence constituent, de son propre aveu, l'un des éléments les plus critiques et les plus sensibles de la comptabilité carbone : les chiffres du quotidien ne sont pas directement mesurables. Ce qui les rend utiles, « ce n'est pas qu'ils soient exacts, mais que leurs méthodologies soient transparentes, continuellement améliorées, ouvertes à l'examen critique et comparables dans le temps ».

myclimate propose trois vérifications pour évaluer la crédibilité d'un chiffre carbone : « La méthodologie est-elle publiquement documentée ? Le résultat a-t-il été vérifié de manière indépendante ? Les hypothèses et les incertitudes sont-elles clairement exposées ? »
C'est ici que se trouve le cœur de cette enquête : un chiffre ne sera jamais totalement transparent, et le considérer comme une vérité absolue serait trompeur. Ce qu'il faut analyser, ce sont les paramètres retenus pour aboutir à ce chiffre : usages historiques des terres, données satellitaires, tendances de déforestation, mesures de terrain, facteurs socio-économiques. Lorsque ces critères sont mis en lumière, on comprend sur quoi se fonde réellement le chiffre, et l'on se donne les moyens de juger, au cas par cas, de la pertinence de ces paramètres. Surtout quand l'intérêt des porteurs de projets n'est pas uniquement environnemental.

Ce que le carbone ne dit pas
Il reste une limite plus fondamentale encore, qui subsisterait même si tous les chiffres étaient exacts. L'idée selon laquelle « émettre + compenser = neutre » traduit une simplification trompeuse. Le carbone fossile relâché dans l'atmosphère est permanent : il peut perdurer pendant plus de 1 000 ans. L'absorption par un arbre est temporaire, conditionnelle et réversible : un incendie, une coupe, une sécheresse suffisent à l'annuler. Mettre les deux en équivalence dans une même équation, c'est comparer une dette perpétuelle à une caution restituable.

En Suisse, Migros offre un cas éclairant de « neutralité » revendiquée au niveau de ses filiales. L'entreprise affirme avoir atteint la neutralité climatique opérationnelle en 2022, tout en s'engageant sur une trajectoire « zéro émission nette » à horizon 2050. Concrètement, une partie des émissions est réduite en interne, puis le reste est compensé via un fonds pour le climat alimenté par Migros et par les clients. Ce fonds finance, avec myclimate, des projets qui promettent de « réduire » ou « stocker » du CO_2, en Suisse et à l'étranger. Les tonnes de CO_2 ainsi revendiquées sont converties en crédits, qui viennent annuler, sur le papier, les émissions des magasins. En suivant le fil, du supermarché « neutre » jusqu'au projet financé, on retrouve pourtant les mêmes points de fragilité que partout ailleurs : scénarios de référence discutables, chiffres difficiles à vérifier, et un résultat final qui ressemble davantage à une construction comptable qu'à une neutralité réelle.

Ce qui fonctionne, et à quelles conditions
Tout n'est pas à jeter dans la compensation, à condition d'en inverser la logique : partir du terrain, pas du chiffre. Deux programmes, soutenus par myclimate, illustrent ce que peut donner l'exercice quand il est bien mené.
Le premier est le programme d'agroforesterie en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Les systèmes agroforestiers intègrent les arbres dans les paysages agricoles, ce qui permet non seulement de stocker du carbone, mais aussi d'améliorer la qualité des sols, de favoriser la biodiversité, de mieux retenir l'eau et de renforcer la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.
Le deuxième est le programme communautaire de reforestation au Nicaragua, mené avec près de 5 000 familles d'agriculteurs pour restaurer des terres dégradées. Le projet associe foresterie à essences mixtes, et combine ainsi séquestration de carbone, restauration des écosystèmes, amélioration des revenus locaux et renforcement de la résilience face aux aléas climatiques.
Planter des arbres, peut présenter un intérêt, certes, selon les espèces choisies, les conditions locales et les objectifs poursuivis. Ensuite, les effets sur les sols, l'eau et la biodiversité peuvent varier d'un projet à l'autre. C'est pourquoi les crédits compensatoires donnent lieu à des appréciations contrastées, notamment lorsqu'ils servent à soutenir des allégations de neutralité carbone.
« La compatibilité carbone est essentielle, mais elle ne représente qu'une partie du tableau », selon myclimate. Un projet qui procure des bénéfices climatiques tout en portant atteinte aux écosystèmes ou aux communautés ne peut être considéré comme une solution climatique crédible.

Penser à l'environnement comme à une simple somme de CO_2 est une approche trop réductrice : il s'agit d'un écosystème complexe et interdépendant, dont les équilibres ne se laissent pas toujours saisir par un seul indicateur. La biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau et la température interagissent entre elles et doivent toutes être considérées lorsqu'on parle de compensation. C'est pourquoi les chiffres doivent être lus avec prudence, car ils traduisent nécessairement une part de simplification.

En définitive, la question à poser devant chaque allégation de « neutralité carbone » n'est pas de savoir si le chiffre est vrai. C'est de savoir qui a choisi les paramètres qui l'ont produit et qui gagne quoi à ce qu'il soit gros.

Malvina VENEZIANO (L'Impertinent)
30 août 2026

Le conseil des Terrestres

Le monde à tire-d'aile

Scott Weidensaul, *L'odyssée mondiale des oiseaux migrateur*s, Actes sud · 2024 - Traduit de l'anglais par Anne Steiger

À tire-d'ailes fait partie de ces livres qui vous soulèvent un cran plus haut dans la fascination pour le vivant. Le journaliste et ornithologue Scott Weidensaul a enquêté partout dans le monde auprès de scientifiques ou de bénévoles passionné·es, retraçant les découvertes récentes sur le métabolisme des oiseaux ou sur le processus de migration tout en alertant sur le déclin brutal des populations.

Le livre rend hommage aux capacités de vol des oiseaux migrateurs. Des espèces comme le martinet noir, dont il était question plus haut dans cette lettre, passent l'essentiel de leur vie en l'air, mangeant, dormant ou s'accouplant en vol. Quant aux sternes, elles établissent de tels records de distance que la compréhension de la prouesse physiologique de leur migration semble s'éloigner : des sternes arctiques équipées de balises ont révélé des trajets de 82 000 km sur une année, un chiffre sans doute sous-estimé – « Tout biologiste spécialiste des oiseaux de mer admettra, surtout après une ou deux bières, que personne n'a vraiment la moindre idée des véritables limites de leur migration » (p.26).

Une autre capacité fascinante des oiseaux migrateurs est leur sens de l'orientation inné, qui reste d'après Weidensaul le « mystère le plus épais ». Un chapitre fait le point sur l'état des connaissances, notamment le rôle des yeux, siège de l'usage des champs magnétiques terrestres (la « magnétoréception », qui relève de la physique quantique).

L'un des grands mérites du livre est de s'attarder sur des catégories d'oiseaux parmi les moins bien connues du public car trop éloignées de l'expérience humaine. Parmi elles se trouvent les espèces pélagiques – pétrels, albatros, océanites… – qui passent également leur vie en vol, mais au-dessus de la mer, ou les espèces limicoles – chevaliers, courlis et autres bécasseaux – qui affectionnent les zones humides et tout particulièrement les vasières des estrans. Le destin du bécasseau spatule, cet oiseau de quelques grammes au bec à nul autre pareil, « avec un pied dans la tombe et un charisme de rock star » (p.52), occupe tout un chapitre. On estime qu'il ne reste que quelques centaines d'individus sur la voie migratoire « Asie de l'est-Australasie », pourtant la plus importante au monde, qui s'étend de la Nouvelle Zélande à la Sibérie et l'Alaska en passant par l'Asie.

« Plus grand spectacle naturel du monde », la migration est devenue une dangereuse aventure pour les oiseaux, victimes de l'artificialisation délirante des terres en général et espaces côtiers en particulier, qui les privent d'escales ou d'habitats vitaux, mais aussi de pratiques de chasse et de piégeage, notamment en Asie, dans les Caraïbes, en Afrique ou autour de la Méditerranée – la France figurant parmi les pays qui chassent le plus, avec 64 espèces d'oiseaux chassables, dont 13 espèces limicoles. Des causes de mortalité massive auxquelles s'ajoute désormais le changement climatique. S'intéresser aux oiseaux migrateurs, c'est plonger dans la fascination en même temps que dans l'effroi : « La migration des oiseaux n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était autrefois, mais cette ombre est encore assez puissante pour nous laisser bouche bée », résume Weidensaul (p.221).

Une lecture nécessaire, à compléter par celle du livre de l'ornithologue Maxime Zucca *La migration des oiseaux* (paru la même année aux éditions Sud Ouest), notamment pour mettre des silhouettes et des cartes sur toutes ces espèces et leurs parcours. De quoi donner envie de compléter les rangs des passionné·es en lutte contre un déclin qui n'a rien d'inéluctable, mais qui pour l'heure s'aggrave.

Émilie LETOUZEY (Terrestres)
12 juillet 2026

Dans les monts d'Arrée, le pâturage contre les incendies



Dans le Finistère, des éleveurs font paître leurs bœufs dans la lande. Une activité agricole en collaboration avec le parc d'Armorique pour renforcer la biodiversité et faire face aux incendies.

Monts d'Arrée (Finistère), reportage

La terre reste noircie, mais la molinie, cette graminée typique des landes, commence déjà à repousser et forme un joli tapis vert sous les premières pluies d'automne. Une image apaisante après le chaos de cet été. Dans le Finistère, 2 208 hectares ont brûlé dans les monts d'Arrée à partir du 18 juillet, soit 20 % du site Natura 2000 et 8 % de la totalité des landes et tourbières de Bretagne. Le sinistre le plus important dans le département depuis les grands incendies de 1976.

L'heure est désormais à la restauration de ces espaces naturels. Mais les travaux d'urgence [1], avant les grosses pluies d'automne, ne seront pas la seule réponse. La vie future de cet écosystème va aussi dépendre d'une transformation à long terme des pratiques agricoles. Car si le feu s'est étendu aussi vite, c'est notamment parce que les landes n'étaient plus entretenues. Le milieu s'était fermé et les landes rases avaient laissé place à des arbustes.

Dans les monts d'Arrée, quelques dizaines d'agriculteurs utilisent déjà les landes, parfois de manière peu significative, notamment pour avoir un peu de litière pour les bêtes, quand d'autres le font avec beaucoup de conviction. Parmi eux, Jérémy Stéphan et Rémy Thépaut, sur la commune de Loqueffret. Les deux associés, installés en groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) depuis 2019, valorisent la lande de manière traditionnelle en y faisant paître leur troupeau. Ils se sont installés sur une exploitation de 150 hectares environ, dont 75 hectares de landes.

Leur parcours est original : après des années de vie professionnelle au sein d'une grosse coopérative, ils ont voulu partir sur un projet plus personnel, renouer avec certaines valeurs et valoriser les paysages des monts d'Arrée à leur manière. Les deux hommes ont un atelier volailles de chair, leur seconde production, et une activité de bovins allaitants pour la viande. Le tout en bio et en vente directe.



Rémy Thépaut parcourt une parcelle de lande qui doit être défrichée. © *Jean-Marie Heidinger / Reporterre*



Le Gaec des Landes celtes travaille principalement avec de la race bovine à viande élevée sur la lande l'été et sur prairie le reste de l'année. © *Jean-Marie Heidinger / Reporterre*

De leur parcelle principale, en haut du Menez Keryevel, la vue est imprenable sur le réservoir de Saint-Michel, en bas, et les crêtes rocheuses des monts d'Arrée, au nord. Les bruyères et les molinies crissent sous les pieds, frottent et piquent parfois à travers les pantalons, et compliquent la marche. Les 45 bœufs qui y paissent (presque exclusivement des Charolais, avec quelques Aubrac et croisés Salers) y grandissent tranquillement. *« Ici, nous sommes sur une lande de 65 hectares »*, décrit Jérémy Stéphan. *« Ou plutôt une mosaïque de landes, avec une partie entretenue par la fauche, une par le pâturage, et la dernière qui demande une restauration. »*

Des bovins quatre mois dans la lande

« On utilise la lande quatre mois dans l'année, de juin à septembre, là où la molinie est la plus verte. Cela permet d'entretenir l'espace naturel et de garder une lande assez rase », complète son associé Rémy Thépaut. De la première quinzaine de juin à la fin août, les bêtes broutent la molinie, des jeunes ajoncs et un peu de bruyère. À la fin du mois d'août, elles vont sur une autre parcelle de lande, sur une commune voisine. Elles repassent enfin sur des prairies classiques après le mois de septembre. *« On privilégie la croissance lente. Les animaux pâturent et profitent de ce que peut leur donner la lande en recréant de la biodiversité, et en créant aussi*

des lignes de pare-feux… On voit bien que c'est beaucoup plus vert que de la lande fermée, enfrichée, avec de l'ajonc qui peut devenir jaune-marron et, malheureusement, faire un excellent combustible. »



Le gyrobroyage se pratique avec une machine spécifique et permet d'entretenir les parcelles de landes. © *Jean-Marie Heidinger / Reporterre*

En travaillant ainsi, les deux éleveurs mettent leurs pas dans des traces un peu effacées qui remontent à plusieurs siècles. Car la lande bretonne a une origine agropastorale, très liée à l'action de l'homme. Ce sont des communautés religieuses – et les paysans qui travaillaient pour elles – qui ont façonné ces paysages des monts d'Arrée à partir du Moyen Âge.
En Bretagne, dès le XII^{e} siècle, un système original, la quévaise, permettait à des communautés religieuses de mettre des terres à disposition des paysans qui devaient en contrepartie les défricher. Le paysage actuel a été façonné progressivement ainsi, par la main de l'homme… Jusqu'au XX^{e} siècle, où la révolution agricole bretonne de l'après-guerre et l'exode rural ont modifié, voire arrêté par endroit, ces traditions paysannes. Et la biodiversité s'en est trouvée modifiée.



La parcelle de lande au premier plan a été fauchée donc entretenue, diminuant le risque d'incendie. © *Jean-Marie Heidinger / Reporterre*

Quand Rémy Thépaut et Jérémy Stéphan se sont installés au Gaec des Landes celtes, ils ont choisi le bio tout en gardant certaines pratiques agronomiques qu'ils avaient observées dans l'agriculture conventionnelle. Et en particulier cette gestion fine de la parcelle en mosaïques. *« Le fait de créer des mosaïques, c'est-à-dire des parcelles qui sont rases et d'autres qui*

sont plus hautes, est beaucoup mieux pour la biodiversité. Quand la lande devient trop épaisse, on la fauche pour l'exporter et faire de la litière pour les bovins. Le reste du temps, elle est pâturée pour garder la densité la plus basse possible avec les bêtes, quatre mois dans l'année », précise Rémy Thépaut.
La biodiversité dont l'agriculteur parle, c'est d'abord la flore typique de ce milieu pauvre en minéraux. C'est aussi le maintien, voire le retour, d'une certaine faune. Les insectes et les reptiles, par exemple, et aussi certaines espèces d'oiseaux comme le busard Saint-Martin ou le courlis cendré, un oiseau limicole qui utilise la lande rase pour faire son nid.



La lande se compose principalement de molinie, bruyère et ajoncs. © *Jean-Marie Heidinger / Reporterre*

La restauration de cet écosystème est justement l'objectif du programme européen Life Landes d'Armorique. Lancé en 2021, pour cinq ans, il vise à restaurer 200 hectares de landes dans le département du Finistère – parmi lesquels se trouvent les terres de Rémy Thépaut et Jérémy Stéphan. Avec ce programme, le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA, qui le porte localement) peut rouvrir des parcelles de landes à destination des agriculteurs. Selon le Parc, 1 300 hectares de landes sont déjà engagées en mesure agro-environnementales et climatiques dans les Monts d'Arrée depuis 2015.
« Pour nous, l'idée est de prioriser les parcelles où il n'y a plus de gestion », explique Yves-Marie Le Guen, en charge du programme Life. *« L'idée est de voir avec l'agriculteur les landes qu'il ne peut plus utiliser aujourd'hui, parce que la végétation est trop haute, que les bêtes ne peuvent plus entrer dans la parcelle, ou alors parce que la parcelle est très empierrée et qu'il peut casser son matériel quand il vient faucher. »* Un conventionnement est passé entre le PNRA et l'agriculteur. Ce dernier s'engage à maintenir ouverte la parcelle de lande en suivant des bonnes pratiques agro-environnementales.

Le Gaec des Landes celtes a ainsi signé un contrat de pâturage extensif avec le Parc naturel régional d'Armorique, avec des règles sur une densité maximum de bêtes à l'hectare, ou encore sur l'entretien des surfaces… Dans le cadre du Life, le Parc d'Armorique est intervenu cet automne sur les terres de l'exploitation agricole pour rouvrir à l'aide d'une machine une quinzaine d'hectares de landes qui s'étaient refermées. Et qui seront de nouveau pâturées dès l'année prochaine !
Les deux éleveurs travaillent aussi en partenariat avec l'association environnementale Bretagne vivante qui suit l'évolution du milieu. *« La lande fait partie intégrante de notre exploitation parce qu'elle est au milieu de nos terres. C'est le carrefour de l'exploitation. On se doit de l'entretenir et d'en profiter »*, insiste Jérémy Stéphan. *« Notre but est de maintenir un milieu autonome et riche, et nous avons réussi à créer une activité économique viable en vivant sur notre territoire et en le façonnant »*, complète Rémy Thépaut. *« Nous ne sommes pas là en rêveurs ! »*



Rémy Thépaut déplace les bêtes d'une parcelle à une autre afin qu'elles aient de la nourriture fraîche. © *Jean-Marie Heidinger / Reporterre*

Après cet article



Incendies en Bretagne : la catastrophe inattendue

Notes

[1] Construction de murets sur la montagne Saint-Michel pour endiguer l'érosion, terrassements de terrains fragilisés, nettoyage et coupe des arbres calcinés, etc.

Ronan LE COZ et Jean-Marie HEIDINGER (photographies)
31 juillet 2026 (Reporterre)

Canicule : quand les poulaillers industriels deviennent des pièges thermiques pour des centaines de milliers de volailles



© Unsplash

La vague de chaleur a laissé derrière elle un bilan lourd dans les élevages de poules pondeuses français. Jusqu'à 700 000 animaux seraient morts pendant la canicule, selon les premières estimations du Comité national pour la promotion de l'œuf (CNPO). Un chiffre qui représente environ 1 à 1,5 % du cheptel national de poules pondeuses. Mais au-delà du bilan immédiat, cet épisode climatique remet en lumière une question plus profonde : celle du modèle d'élevage intensif et de ses limites face aux conditions météorologiques.

Dans de nombreux élevages industriels, les poules vivent dans de vastes bâtiments fermés pouvant accueillir plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers d'animaux. Ces hangars sont conçus pour optimiser la production, avec une organisation très éloignée des conditions naturelles de vie d'une poule : pas d'arbres pour chercher de l'ombre, peu ou pas d'accès à l'extérieur pour une partie du cheptel, et une dépendance totale aux systèmes de ventilation lorsque les températures grimpent.

Selon les données de l'Insee, la filière française des poules pondeuses repose encore largement sur des systèmes en bâtiment fermé. Environ 45 % des effectifs sont issus d'élevages en cage et 25 % d'élevages au sol en bâtiment fermé, tandis qu'une partie seulement dispose d'un accès extérieur.

Le problème posé par les épisodes de chaleur extrême est simple : ces installations, pensées avant tout pour la performance économique, deviennent vulnérables lorsque les températures atteignent des niveaux inhabituels. Une panne de ventilation ou une baisse d'efficacité des équipements peut rapidement transformer un bâtiment en espace saturé de chaleur. En janvier 2025, un incident dans un élevage de volailles de la Somme avait déjà provoqué la mort de 15 000 poules après une coupure ayant empêché le redémarrage du système de ventilation.

Les défenseurs de l'élevage intensif rappellent que les bâtiments modernes disposent de dispositifs de régulation thermique et que tous les modes d'élevage ont été touchés par la canicule. Les premières analyses du CNPO indiquent d'ailleurs que les pertes ont concerné plusieurs types d'exploitations, même si certains bâtiments équipés de volières ont mieux résisté.

Mais pour les détracteurs, cet épisode révèle une fragilité structurelle : en concentrant des milliers d'animaux dans des espaces fermés, l'élevage industriel augmente les conséquences d'un événement climatique inhabituel. La question n'est donc plus seulement celle de la chaleur, mais celle d'un modèle agricole conçu pour maximiser les volumes.

La réglementation impose des normes minimales, notamment sur la densité et les équipements disponibles, mais le débat reste ouvert sur leur capacité à protéger réellement les animaux au moment des grandes canicules de l'été.

FRANCE-SOIR, Publié le 23 juillet 2026

Sensibilité animale : travaillons à ôter nos œillères !



Les chats sont-ils si individualistes qu'on le pense ? La mémoire des rats marche-t-elle comme la nôtre ? À l'occasion des cinquante ans de l'article L214, voici deux livres et un podcast pour une exploration de la sensibilité des animaux encore bien trop méconnue.

À La Rochelle vit Cheops, un être devenu indispensable au commissariat de la ville, en particulier à sa brigade de protection de la famille. Lorsqu'un ou une officière de police emmène un enfant dans la salle Mélanie pour qu'il puisse parler des violences qu'il a subies, Cheops est là et apaise tout le monde. Et sa présence facilite les échanges.

Pourtant Cheops n'est pas un thérapeute, c'est un jeune chat. La plupart du temps, il se pose simplement sur la table, sur les genoux du mineur ou sur ceux de l'officier de police, il ronronne, ou pas, se laisse caresser, comme le raconte le chaleureux épisode *« La thérapie féline »* du podcast *L'effet chat* de Franck Bessière, diffusé sur France Culture. Dommage qu'il ne nous apprenne rien de la queue ou des oreilles de Cheops, car c'est surtout par là que les chats manifestent leurs émotions.

« Quand Cheops est arrivé, il avait juste trois mois, témoigne l'officier Jean-Michel. *Et il a tout de suite compris pourquoi il était là : apaiser les enfants. Quand l'un d'eux arrive, on va le chercher, et au lieu, comme certains chats pourraient le faire, de partir en courant ou de ne pas avoir envie, lui sait que c'est le moment, il reste dans la pièce. »*

Une sensibilité que nous connaissons encore si peu

Pour ceux que Cheops approche, enfants, adolescents, mais aussi adultes, le bénéfice est patent, tous les officiers de la brigade, jusqu'à ceux des stups, en témoignent. Est-ce là un effet de la biophilie, ce plaisir que chaque humain est censé éprouver au contact de la nature et d'individus d'autres espèces ? Ou de la chimie organique ? Car être en présence d'un animal pacifique diminuerait le niveau de stress chez les humains, en baissant leur niveau de cortisol, tout en augmentant leur taux d'ocytocine, la molécule de l'attachement.

Mais que sait-on de la sensibilité de ces animaux qui sont aussi aimants, émouvants, solidaires, nobles même, et que nous connaissons encore si peu ?

Il y a cinquante ans déjà, le 10 juillet 1976 – une date qui aurait pu devenir un jour férié – l'article L214 du Code rural et de la pêche maritime inscrivait pour la première fois dans le droit que *« les animaux sont doués de sensibilité »* et que *« tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».*

Il reste pourtant beaucoup à comprendre, à dire, à instruire et à interdire pour faire en sorte que cette loi soit de plus en plus, et de mieux en mieux appliquée.



L'effet chat, de Franck Bessière, réalisée par Gilles Blanchard, épisode 5/8 *« La thérapie féline »*, LSD, La série documentaire, 2025.

Du « grand méchant loup » à la « cervelle d'oiseau »

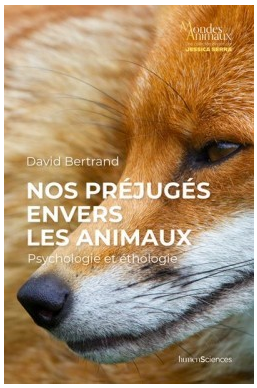
Au cours de son documentaire sur la thérapie féline, Franck Bessière fait une remarque intéressante : Cheops est un petit chat très sociable, et pourtant les chats ne sont-ils pas considérés comme des animaux très individualistes ?

Et pourquoi ne serait-il pas à la fois individualiste, c'est-à-dire rétif au pouvoir que l'on exercerait sur lui, et sociable ? Ne serait-ce pas là un préjugé ? C'est le point de vue que développe David Bertrand, passionné à la fois de psychologie humaine et d'éthologie (la science du comportement animal).

Dans *Nos préjugés envers les animaux,* ce professeur bruxellois analyse ainsi l'enchevêtrement de préjugés et de systèmes de croyances dans lequel est enfermé notre rapport à l'animal non humain – du *« grand méchant loup »* à la *« cervelle d'oiseau »,* en passant par le créationnisme, qui stipule que Dieu a créé toute chose pour l'Homme, ou la *« loi du plus fort »,* mauvaise interprétation de la théorie de l'évolution qui justifierait encore dans beaucoup de têtes la maltraitance animale, tout comme les inégalités tant sociales que raciales.

Certaines personnes, parfois même des éducateurs, voient par exemple le chien exclusivement comme le descendant du loup, et vont utiliser des méthodes coercitives pour l'*« éduquer »*, raconte ce chercheur amoureux du monde sauvage. *« Le problème de cette théorie*, écrit-il, *est qu'elle arrange surtout des hommes qui aiment se considérer comme des "alphas" placés au-dessus des animaux pour les dominer ».* Et que ces individus se révèlent souvent violents aussi avec d'autres personnes vulnérables, enfants et/ou femmes, détaille-t-il.

Si les animaux éprouvent les mêmes émotions de peur, de colère, de joie, de chagrin, de honte que, nous, humains – comme l'illustre bien aujourd'hui l'éthologie –, ils développent aussi beaucoup de troubles comportementaux et psychiques à notre contact. Alors travaillons à ôter nos œillères, encourage ce chercheur iconoclaste, et nous apprendrons aussi beaucoup sur nous-mêmes.



Nos préjugés envers les animaux. Psychologie et éthologie, de David Bertrand, Humensciences, coll. « Mondes animaux », 2024, 360 pages, 22 euros.

S'intéresser à la logique propre des animaux

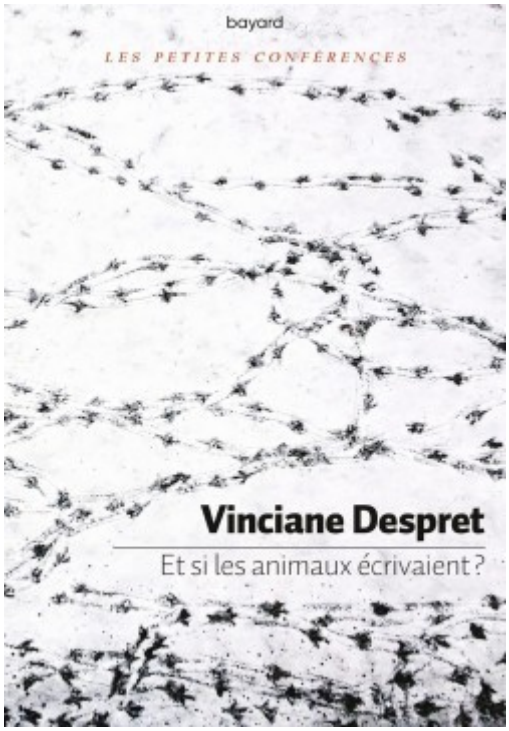
Mais comment écarter ces préjugés, et *« rendre perceptibles, sensibles […] des choses qui existent mais qui n'étaient pas perçues auparavant ? »,* se demandait la chercheuse Vinciane Despret dans *Fabriquer des mondes habitables*, en 2021. Une de ses conférences, publiée récemment, *Et si les animaux écrivaient ?,* en donne une idée.

Dans ce récit destiné aux enfants, mais qu'un adulte dévorera aussi le sourire aux lèvres, cette philosophe des sciences démontre que, bien sûr, les animaux écrivent, mais autrement que les humains : avec leur chant dans l'espace pour les oiseaux, avec leur corps pour les mammifères…

Mais pour s'en apercevoir encore faudrait-il arrêter de *« fanfaronner »*, et s'intéresser à la logique propre des animaux, souligne cette chercheuse proche de Baptiste Morizot. Cela reste, montre-t-elle, difficile pour les scientifiques, qui ont tendance à rechercher chez les autres animaux les capacités des humains. Et de citer les rats, dont on ne savait pas grand-chose *« parce qu'on les avait mis dans des situations où l'on exigeait d'eux qu'ils oublient qu'ils sont des rats ».*

Certains chercheurs ont étudié, par exemple, la manière dont ces animaux peuvent mémoriser des parcours de labyrinthe, en stipulant que leur mémoire se situerait dans le cerveau, comme celle des humains. Sauf que « *première route à droite et deuxième à gauche, cela n'a pas beaucoup de sens pour les rats »*… qui seraient haptophiles : ils auraient besoin de toucher, de se frotter contre les murs, les surfaces pour se souvenir de leur cheminement. En quelque sorte, ils mémoriseraient *« des tracés de sensations ».*

Et voilà comment *« la théorie la plus chiantissime du monde »* sur la capacité des espèces à se repérer dans l'espace peut devenir une ouverture joyeuse vers les mondes animaux. Il suffit juste d'admettre que nous sommes *« des analphabètes en écritures animales »*, souligne, taquine, Vinciane Despret.



Et si les animaux écrivaient ?, de Vinciane Despret, Bayard, coll. « Les petites conférences », 2022, 80 pages, 12,90 euros.

Après cet article



La sexualité animale est bien plus diverse que nous ne voulons le savoir

Catherine MARIN
11 juillet 2026 (Reporterre)

Vincent Verzat « Ce n'est pas tant le climat qu'il s'agit de sauver que notre attachement au monde »



Photos : Vincent Verzat

Vincent Verzat, vidéaste de la chaîne Partager c'est sympa, devenu une figure des luttes écologistes, sort cette année un film : Le Vivant qui se défend. Il y raconte à la première personne, de manière sensible, son initiation à l'observation de la faune, et ses allers-retours entre le bruit et la fureur des luttes et le silence et la beauté du monde sauvage. Il revient pour Socialter sur le besoin intime qui l'a poussé en 2021 à prendre « un tournant vers le vivant ».

« Cela fait maintenant dix ans que je filme les luttes écologiques, la destruction du monde et toutes celles et ceux qui cherchent à l'empêcher. J'ai couvert les marches pour le climat, les COP, les actions de désobéissance civile. J'ai commencé par les filmer, puis j'ai voulu les raconter : Partager c'est sympa est né, on est en décembre 2015. Le type à casquette devait servir de tiers de confiance pour que, vidéo après vidéo, de plus en plus de gens rejoignent le mouvement.
« Plus chauds que le climat ! » On a été des milliers à se rassembler avec ce slogan et derrière la bannière d'ANV-COP21, des Amis de la Terre, d'Attac et bien d'autres, à tout faire pour inverser le rapport de force. On s'est mobilisés comme jamais, dans une sorte d'apnée, une course effrénée. J'ai voulu croire à une transition écologique et sociale, au développement des alternatives, croire que la somme de nos bonnes volontés allait éroder le capitalisme.
Mais j'ai vite compris qu'on avait très peu de temps pour se bouger – entre cinq et dix ans, disaient les scientifiques. Le tic-tac de la catastrophe à venir s'est mis à battre en moi, et il n'allait plus me lâcher.
On a tout donné, sincèrement, on s'est battus. Et on a remporté quelques victoires, comme celle de Notre-Dame-des-Landes. Mais dix ans plus tard, il faut faire le bilan : on va droit dans le mur. On a déjà dépassé la barre des 1,5 degrés, avec 75 ans d'avance. Chaque année qui passe est la plus chaude jamais enregistrée. Et la machine ne fait qu'accélérer.
C'est difficile d'exprimer l'ampleur de notre désarroi, de notre rage. De notre peur, le vertige qui nous saisit devant ce qui s'annonce. J'ai travaillé sur des centaines de vidéos, je parlais à des millions de personnes, seul devant mon ordi. J'ai ressenti l'impuissance, comme tant d'autres de ma génération. L'éco-anxiété, comme si j'avais perdu mon souffle. Je me suis épuisé.

Il y a quatre ans, j'ai pris un tournant vers le vivant. Je suis parti à la recherche d'une lutte qui régénère, ancrée dans un rapport sensible à la nature et à nos interdépendances. Dans l'espoir de trouver un second souffle à mon engagement. Pour lui redonner du sens et de la vigueur.
Au départ, j'ai pensé que la plus haute barrière, ce serait mon ignorance. Parce qu'il y a un trou dans ma raquette militante, et je ne crois pas être le seul. Du slogan « Amour et Rage » (Extinction Rebellion), j'ai surtout la rage. Je parle de lutter contre la destruction du vivant, mais je ne connais rien à ce vivant. Ma lutte s'est construite autour de chiffres, des tonnes de CO_2, des points de non-retour climatiques et des noms des multinationales prédatrices.



Mais je suis ignare quand il s'agit de la faune, de la flore, de notre dépendance aux écosystèmes. C'est intellectuellement que j'aborde le problème : je peux chiffrer l'érosion de la biodiversité sans que cela ne provoque de réaction émotionnelle en moi, car je n'en ai pas fait l'expérience, je n'y suis pas attaché. Comme tant d'autres, je n'ai jamais rencontré ce que je défends.



Alors pour enrichir ma lutte, en avril 2020, je me suis mis à l'affût de la faune sauvage. Camouflé intégralement sous un vêtement 3D qui me donne une forme de buisson, mes premières tentatives sont des échecs cuisants. Je ne vois rien. Rien de rien. Robert Hainard, naturaliste suisse, disait : « *Il faut être patient jusqu'à fatiguer la chance.* » Alors je passe des jours à pister.
Pister, c'est la première lecture du monde, m'a expliqué Baptiste Morizot(1). Et je suis surpris de voir à quelle vitesse j'apprends à détecter les indices. Comme quoi, quelques centaines d'années de modernité n'ont pas effacé des milliers d'années de pistage. Pour repeupler mon monde périurbain de ses habitants, je décide de pister dans les interstices. Dans les friches dont on n'a su que faire. Entre le terrain de tennis, l'entrepôt, la rivière et la ligne de chemin de fer. Là, sur ce confetti de nature, grandissent deux renardeaux. Je passe du tout au tout. Dans le militantisme, le but, c'est de faire intrusion dans l'espace public. Dans l'affût, c'est de se faire le plus petit possible. Pour voir ce qui ne s'exprime que dans nos silences.
Jamais je n'aurais imaginé que je passerais de si belles heures dans une friche industrielle, auprès de ces jeunes renards et de leur mère. J'avais en tête les mots de la romancière Virginie Despentes : « *La douceur est utile. La douceur et la bienveillance, c'est le contraire de l'exploitation capitaliste.* » Je comprenais alors que les habitants du monde sauvage se passent bien de nous. Que tout ce qu'on leur laisse comme espace, ils le prennent et ils le subliment.



Lentement, au fil de mes pistages, je me suis attaché à un territoire. Dans un rayon de cinq kilomètres autour de chez moi, j'ai suivi toutes les coulées et découvert tous les terriers. Toute cette géographie animale me sautait aux yeux, maintenant que je les gardais ouverts.
Au fil des années, je me suis lié aux destins des non-humains qui peuplent ce territoire. D'abord Petit Père, le blaireau qui m'a tout appris ; puis les renardeaux de la friche, le castor du ruisseau à sec la moitié de l'année, les pics épeiches des marais, les choucas de la place de la mairie, les chevreuils de l'unique prairie sauvage… tous sont devenus des habitants de mon village.
Et les drames de leur existence sont venus me bouleverser. Je n'avais jamais pleuré un animal sauvage avant. La mort de Petit Père, tapé par une voiture, a été la première à me toucher.
Face aux bouleversements qui arrivent et à la brutalité du capitalisme, nous partageons avec tous les êtres qui nous entourent une fragilité, comme si nous étions embarqués dans un même destin.
Ça m'a changé : je me suis mis à regarder mes luttes à hauteur de blaireau. Et à réaliser que si on gagne cinq ans sur un projet de construction, c'est la vie entière d'un blaireau qu'on a sauvée.
Sur le tracé de l'A69, j'ai filmé la destruction absolue des habitats. Car ce ne sont pas les animaux sauvages qui vivent au milieu de nous, comme je le pensais romantiquement, mais nous qui empiétons systématiquement sur leur espace vital. Nous qui le détruisons, aplatissons, coulons dans du béton, pour notre seul usage. Eux n'occupent que ce qu'on leur laisse, ils vivent dans le négatif de notre monde, dans ce qui reste. Bien souvent, ce n'est qu'à la tombée de la nuit, lorsqu'on est attablés, qu'ils osent s'aventurer dans les zones dégagées. Leur territoire est contraint, leur temps l'est aussi. Ils vivent dans nos interstices horaires.
À Sainte-Soline, en 2023, 30 000 personnes ont mis leur corps sur la ligne. On a été ce vivant qui se révolte contre la monoculture du maïs et les ravages des machines. Je pensais filmer la plus grande mobilisation contre l'accaparement de l'eau : je vois une mêlée de sangliers se briser contre un mur de grenades. J'ai peur. Peur comme les chevreuils. L'impression amère d'être une proie, d'être pris au piège, coincé dans une battue.

Le but de cette répression n'est pas seulement de blesser les corps, mais aussi de meurtrir les esprits. De nous plonger dans un état de sidération. Un état où la fuite est impossible, où le combat l'est tout autant, et où il ne reste plus que la paralysie. Face aux bouleversements qui arrivent et à la brutalité du capitalisme, nous partageons avec tous les êtres qui nous entourent une fragilité, comme si nous étions embarqués dans un même destin. Nous faisons partie d'une même communauté d'affliction.



C'est une guerre affective qu'il faut mener. Se sentir concernés, rattachés. Ce n'est pas tant le climat ou la planète qu'il s'agit de sauver que notre attachement au monde. Dans ce qu'il a de plus délicat et de plus commun. Notre surprise devant un vol de hérons cendrés au seuil de l'hiver. Notre émotion devant le rythme chatoyant des saisons.
Vincent Munier, photographe amoureux de la nature, le dit autrement : « *Le monde ne mourra pas par manque de merveilles, mais uniquement par manque d'émerveillement.* » Je pense que le monde se meurt par manque de combats pour le défendre, par manque de combattants qui s'y sentent reliés.
Mes centaines d'heures d'affût m'ont permis de revenir à la source de mes combats, de savoir précisément pourquoi et pour qui je lutte. Avec qui. Nous avons des alliés insoupçonnés. Ce droit à la beauté n'est pas juste une idée sympathique et mignonne. C'est une insurrection. Elle nourrit notre révolte et nos attachements. J'aime à croire que c'est un sentiment révolutionnaire.

Le Vivant qui se défend - Vincent Verzat - Produit par Partager c'est sympa → Film documentaire - 90 min
Le film retrace son cheminement entre militantisme et naturalisme, sa recherche d'un équilibre entre combat et contemplation. Un récit personnel et sensible, alternant entre la beauté du monde sauvage et l'intensité des luttes menées partout en France contre la destruction du vivant, à découvrir en salles lors d'une tournée d'avant-premières de mai à octobre.

1. Philosophe et maître de conférences, Baptiste Morizot est un penseur du vivant. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages à ce sujet, et a notamment coordonné le hors-série de *Socialter* « Renouer avec le vivant » (2020).

Vincent VERZAT, publié le 24 juin 2025 (Socialter)

Verzat couvre depuis 2015 les mobilisations écologiques. Avec plus de 18 millions de vues cumulées, ses vidéos invitent les spectateurs à agir concrètement. Depuis 2021, il se passionne pour l'observation de la faune sauvage. Il en a tiré un film documentaire, Le Vivant qui se défend, mêlant découvertes naturalistes et militantisme écologiste de terrain.